LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 50—No 50 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 29 MARS 1963 PRIX: 10c

Enseignement de la langue dans la province de Québec

La Société St-Jean-Baptiste de Montréal, lors de son congrès cette année a adopté plusieurs voeux destinés à définir la position des Canadiens français sur les questions de vie française à l'heure actuelle.

On a demandé la création d'un ministère des coopératives provincial, un système de bourses pour élèves doués mais peu fortunés, l'intensification de l'éducation patriotique et le bilinguisme scolaire. Voici les textes de ces deux derniers:

Bilinguisme scolaire

La majorité de la population du Québec est de langue française. La SSJB de Montréal se réjouit de ce que les écoles destinées à des élèves dont la langue maternelle n'est pas le français ont compris la nécessité d'enseigner la langue française aux élèves qui les fréquentent.

Tout système d'enseignement doit tenir compte du milieu où il se développe. Les écoles destinées aux jeunes dont la langue maternelle n'est pas le français doivent donner à leurs élèves une connaissance suffisante du français si elles veulent préparer leurs diplômés à gagner leur vie dans l'Etat du Québec.

Education nationale et formation patriotique

Une grande confuson existe actuellement dans les esprits au sujet de l'éducation nationale et de la formation patriotique. L'enquête conduite par la SSJB de Montréal sur le problème national des Canadiens français du Québec a révélé que nos compatriotes ont beaucoup de difficulté à se définir.

Toute éducation nationale véritable doit reposer sur une connaissance approfondie du milieu. Les instituteurs et les professeurs chargés de former la jeunesse canadienne-française ont-ils cette connaissance? Il appartient à nos universités et à nos écoles normales, qui ont la responsabilité de former le corps enseignant, de la leur donner.

L'étude de la langue maternelle, de l'histoire nationale, de la géographie et des autres sciences de la société, dans la mesure où celles-ci mettent mieux en lumière les problèmes du milieu canadien et canadien-français, contribue directement à l'éducation nationale et à la formation patriotique de la jeunesse étudiante. Les institutions d'enseignement supérieur ne doivent donc rien négliger pour assurer le progrès de ces disciplines. Par leur enseignement et par leurs recherches en ces domaines, les universités aideront les Canadiens français à prendre conscience d'eux-mêmes, à découvrir les ressources dont ils disposent, à choisir les objectifs que leur action collective doit se fixer en cette seconde moitié du XXe siècle.

La SSJB de Montréal recommande que les universités développent le plus rapidement possible leurs centres de recherche en ces disciplines afin de contribuer au règlement des problèmes du milieu et de fournir aux écoles normales l'ensemble des connaissances nécessaires à la formation sociale et patriotique de la jeunesse selon les idéaux de notre culture nationale.



par Gamin d'Or

Le gouvernement refuse d'amender l'acte scolaire

En marge de l'étude des prévisions budgétaires ministérielles, la Législature manitobaine est saisie de plusieurs motions privées, dont une ayant trait à l'enseignement du français.

C'est M. Laurent Desjardins, député de St-Boniface qui a proposé la motion, le vendredi 15 mars, secondé par le député de Carillon, M. E. Barkman.

La question avait été soulevée précédemment par M. A. Vielfaure, député de La Vérendrye, dans son commentaire sur le discours du trône, et directement par l'hon. Duff Roblin, au cours du même débat, quand il a expliqué la demande que le ministre avait adressée au bureau des aviseurs en vue de l'enseignement du français dans les trois premières années scolaires.

Cette question a été le sujet d'interventions dans le passé, à la Législature et ailleurs, depuis plusieurs années.

La motion Desjardins

La motion faite par M. Desjardins, cependant, a des traits tout à fait particuliers, car il propose que "be it resolved that provision be made **in our Public Schools Act** for the optional teaching of French from Grade 1". (Qu'il soit résolu que l'Acte Scolaire rende possible l'enseignement à volonté du français à partir de la première année scolaire.)

Dans les considérations préliminaires de la résolution, le proposeur fait ressortir que le Canada est un pays bilingue, que le centenaire de la Confédération approche, que le bilinguisme national n'a jamais été suffisamment reconnu, que la meilleure façon de célébrer le centenaire serait de porter remède à ce défaut, au moins dans la province, que l'Acte scolaire actuel permet l'enseignement du français à partir de la quatrième année, que les psychologues favorisent l'enseignement de la seconde langue avant l'âge de dix ans . . .

Pas nécessaire?

La motion de M. Desjardins a ceci de particulier qu'elle demande des modifications à l'Acte scolaire qui en réalité, aujourd'hui, n'empêche pas l'enseignement du français. Tout ce que l'Acte exige sous le rapport de langue, c'est que l'anglais soit la langue d'instruction. Il suffit d'un règlement du ministre, sur conseil du bureau des aviseurs, pour que l'enseignement du français comme sujet d'étude soit organisé à tous les paliers du système scolaire. Le problème du français en première année pourrait être considéré, semble-t-il, un peu comme si des parents demandaient l'algèbre au grade 1, et qu'on dirait c'est trop tôt. Le jour où les parents, pédagogues et politiciens seront d'accord, ce sera fait.

On peut même dire que l'Acte scolaire, cité plus haut, n'autorise que l'English-French, une espèce d'enseignement du français en anglais, mais il y a en réalité une sous-section qui laisse beaucoup de discrétion au ministre, et c'est ainsi que l'autorisation d'enseigner le français en français, French-Option, est dûment autorisé, aujourd'hui, à partir du grade 4. Il suffirait de modifier ces règlements, sans toucher à l'Acte scolaire, pour que le French-Option soit introduit au grade 1.

But profond

Faut-il en conclure que la motion de M. Desjardins est mal faite? Au contraire, elle est faite avec une finesse réaliste. Son argument se base sur le caractère bilingue, biculturel du Canada, "the advantage of having two languages", "p a r t n e r s h i p of French and English - speaking people in this country". Il parle du grand nombre de citoyens qui aspirent à apprendre le français comme langue seconde, mais il insiste surtout sur le sort des Franco-Manitobains qui profitent de tous les moyens aujourd'hui, même la tolérance des autorités, pour conserver leur héritage canadien. A un moment de son discours, M. Desjardins a même suggéré que le meilleur moyen d'enseigner le français serait de s'en servir pour enseigner d'autres matières. Il s'agit là, bel et bien, d'une langue d'instruction et non seulement d'un "sujet".

"Si cette motion était acceptée, disait-il, ce serait un geste de reconnaissance, et plusieurs Franco-Manitobains ne se sentiraient plus simplement tolérés mais reconnus, et ils pourraient pourvoir à l'enseignement du français pour leurs enfants sans enfreindre la loi, à partir de la première année scolaire . . . ce serait reconnaître un principe et permettre à nos bonnes gens de faire enseigner la langue maternelle à leurs enfants sans enfreindre la loi". Il n'est pas question d'ailleurs de rendre cet enseignement obligatoire pour tous.

Ce que M. Desjardins demande, c'est le bilinguisme scolaire intégral, reconnu dans l'Acte scolaire, à l'abri des règlements ministériels. Il veut que les Manitobains de langue française soient pratiquement sur le même pied que les Manitobains d'expression anglaise dans le choix de la langue d'instruction de leurs enfants.

Rôle du ministre

M. Desjardins s'est attaqué dans son allocution au problème majeur du manque d'instituteurs (problème qui ne pose pas trop d'obstacles dans les centres français), citant à ce sujet un éditorial du "Free Press" et un projet d'école normale bilingue en partie en Alberta. Il s'est efforcé aussi de prendre position au-dessus de la politique partisane, louant les principes et l'exemple du premier ministre ("This man has probably done more for our cause by his example than most of us here") et rappelant (en français) les améliorations réalisées par l'ancien premier ministre, M. Douglas Campbell, maintenant député de Lakeside.

Par cette mise au point, l'orateur a reconnu que la décision sur les règlements relève du ministre (autrefois l'hon. W. Miller), mais que la question fut parfois référée au cabinet comme ayant des possibilités de répercussions politiques. Les motifs qui favorisent le geste sont en effet profondément enracinés dans la conception que chacun se fait de l'histoire et de l'avenir du Canada et du Manitoba.

C'est M. Joseph Jeannotte, député de Rupertsland, qui a ajourné le débat, en vue de prendre la parole sur ce sujet le vendredi suivant, 22 mars. Entre-temps cependant, au cours de l'étude des prévisions budgétaires du département d'Education, l'hon. Stewart McLean a profité de l'occasion pour donner des précisions sur l'enseignement du français au Manitoba.

(Suite à la troisième page)

Le Québec fait bien peu pour les minorités

QUEBEC — "Y a-t-il des Québécois qui sont opposés à l'aide aux minorités françaises? On le croirait, déclare Me Guy Pouliot, président du RIN dans un communiqué de presse, à en juger par le tintamarre publicitaire dont a jugé bon de s'entourer le gouvernement provincial à l'occasion de l'annonce de sa trop chétive souscription de $15,000 en faveur de 'L'Evangéline', quotidien des Acadiens du Nouveau-Brunswick.

"Pour un Etat, le Québec, qui se veut la mère-patrie de tous les parlants français d'Amérique, j'emploie ici la pompeuse phraséologie gouvernementale, bien peu a été fait depuis juin 1960 pour secourir les minorités françaises d'Amérique, à part le paiement de frais de voyage d'émissaires du gouvernement envoyés prodiguer aux minorités des conseils dont celles-ci n'ont nul besoin", a poursuivi Me Pouliot.

Le président du RIN a ensuite souligné qu'il n'y a point de politique sérieuse d'entraide à long et à court terme. Récemment encore, dit-il, le seul journal français de Toronto, "Les Nouvelles Françaises", a dû faire banqueroute et disparaitre faute d'aide appropriée de la part des autorités provinciales.

"Et, en fait de soutien aux étudiants francophones d'en-dehors du Québec? Des miettes. Et en fait de relations économiques établies avec les groupes francophones d'en-dehors de la province? Rien. Encore rien, toujours rien, signale M. Pouliot.

"Dès maintenant, le gouvernement du Québec se doit, par des faits concrets d'assistance sérieuse aux groupes et aux pays francophones, de démontrer à l'individu québécois qu'il est faux de croire que nous sommes un petit groupe isolé de six millions de personnes et qu'il sache qu'il appartient à un grand ensemble de 175 millions de francophones répanovs sur tous les continents."

Geste du Pape Jean XXIII en faveur des patriarches

ROME — La décision prise par le pape d'appeler les patriarches orientaux à faire partie, en qualité de membres adjoints, de la congrégation pour l'Eglise orientale, constitue une innovation qui montre de façon éloquente l'intérêt que le Saint-Siège porte aux Eglises d'Orient.

On sait que seuls les cardinaux font partie, comme membres, des congrégations romaines, dont ils constituent, en quelque sorte, le conseil de direction, aux côtés du cardinal préfet ou secrétaire de chaque dicastère. Par la décision de Jean XXIII, les patriarches copte, arménien, melchite, maronite, chaldéen et latin de Jérusalem se trouvent être assimilés aux cardinaux.

D'ailleurs, lors de la phase préparatoire du Concile déjà, au cours de la discussion des schémas sur l'Eglise orientale, le problème de la place des patriarches dans l'Eglise fut évoquée. Il fut alors question de la préséance des patriarches par rapport aux cardinaux. On sait que dans l'aula conciliaire, les patriarches occupent un emplacement spécial, à côté de celui des membres du Sacré Collège.

A égalité

Désormais les patriarches feront partie de la congrégation pour l'Eglise orientale et ils pourront participer, à égalité avec les cardinaux, à la discussion des questions intéressant les Eglises catholiques d'Orient. Un seul patriarche faisait partie jusqu'à présent de la congrégation pour l'Eglise orientale, le cardinal Ignace-Gabriel Tappouni, patriarche syrien, mais il en était membre en sa qualité de cardinal.

Le cardinal Agagianian, ancien patriarche arménien, est également membre de cette congrégation, qui a eu à sa tête, pendant près d'une année, un prélat de rite oriental, le cardinal Coussa, qui fut le pro-secrétaire de la congrégation depuis août 1961, jusqu'à sa promotion au cardinalat le 19 mars 1962, et qui en fut le secrétaire depuis cette date jusqu'à son décès, le 29 juillet 1962.

L'Espagne attaque les syndicats chrétiens

MADRID — Le journal phalangiste "Arriba" a publié une violente attaque contre la Confédération internationale des Syndicats chrétiens (CISC), qu'il accuse d'être "plus radicale que les marxistes et les anarchistes", dans son hostilité au principe espagnol du syndicat unique.

Cette attaque fait suite à la démarche effectuée par la Confédération internationale des Syndicats chrétiens et la Confédération internationale des Syndicats libres (CISL) auprès du Bureau international du Travail à Genève, afin d'obtenir la désignation d'une Commission chargée d'enquêter sur le respect des droits syndicaux en Espagne.


Saint-Boniface, 28 Sept 1918
Manitoba, Canada

Cher Juge,

Pour faire suite à mes lettres d'hier et pratiquer ce que j'ai le plaisir de prêcher au sujet de l'Association, j'enverrai tout de suite mon chèque personnel de $200.00 pour la liste des zélateurs qui se chargeront de St-Boniface.

Je vous bénis de tout coeur.

† Arthur, arch. de St-Boniface

Voici le facsimile d'une lettre qui a été adressée au juge Prud'homme, président de l'AECFM, en 1918. L'archevêque, ayant approuvé la perception antérieurement, appuie son "sermon" d'une façon pratique.

L'Association à l'oeuvre

Si la perception à St-Boniface se faisait comme il y a 45 ans...

Nous avions le plaisir, dans notre chronique du 15 février dernier, de reproduire, à l'occasion de la journée de l'Association d'Education, le 17 février, le magnifique sermon prononcé par notre bien-aimé archevêque, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, à l'occasion du dimanche de l'Association d'Education, en 1953, en la basilique de St-Boniface.

Nous avons cru que nos lecteurs, et tout spécialement ceux de St-Boniface, liraient avec intérêt un document extrait de nos archives, datant du 1er octobre 1918, et émanant de Sa Grandeur Mgr Béliveau, le troisième archevêque de St-Boniface; ce document se rapporte à la perception de l'Association d'Education en 1918; il nous permettra de constater que nos évêques, tout aussi bien aux débuts de l'Association d'Education que de nos jours, ont toujours entouré notre Association d'une immense sollicitude.

Afin de donner plus de relief encore à ce document vieux de 45 ans, il nous a semblé intéressant de publier le facsimilé d'une lettre autographe de feu Son Exc. Mgr Béliveau, à l'occasion de la perception de l'Association d'Education en 1918.

Un document précieux

(No 10) (Tome 1)

Circulaire au clergé

Archevêché de St-Boniface,
1er octobre 1918.

Association d'Education,

Bien chers collaborateurs,

La presse française de cette province a déjà fait connaître l'appel fait par l'Association d'Education des C a n a d i e n s français du Manitoba, en faveur de l'oeuvre vitale qui est toute sa raison d'être.

L'oeuvre poursuivie par l'Association d'Education a toute notre admiration, et nous croyons devoir ajouter notre sympathie, car elle doit se faire au milieu de difficultés que ceux-là seuls connaissent qui ont effectivement mis la main à l'oeuvre.

Malgré les rapports très soignés faits au dernier congrès, comme le nombre des congressistes était assez restreint, comparé à la masse de notre population, il est à craindre que le travail fait et à faire par l'Association ne soit incomplètement compris de la masse, et, comme vous le savez, la conviction doit précéder l'action pratique; on ne fait de sacrifices pécuniaires qu'en faveur d'une cause qu'on juge nécessaire ou au moins de très grande utilité. Nous comptons sur vous, chers collaborateurs, pour faire p é n é t r e r l'information dans les milieux où vous avez plus large accès que nul autre, et vous préparerez par votre bienveillance, votre sympathie et votre appui, le travail très ingrat bien qu'absolument nécessaire que doivent faire ceux qui iront solliciter l'appui matériel pour une cause qui sera sûrement chère à tous, quand elle sera bien comprise. La portée pratique de la défense de cette cause va plus loin que ne le croient les observateurs superficiels. Nous ne voulons pas insister, dans un document comme celui-ci, sur les circonstances spéciales qui font de cette question une question religieuse, tout autant qu'une question de langue; nous sommes partisans du travail efficace, fait avec le moins de bruit possible. Deux simples extraits de journaux feront comprendre le véritable état de la question.

Dans un article très élaboré, écrit sous l'inspiration de notre département de l'instruction publique, à n'en pas douter, dans le "Christian Science Monitor" de Boston, en date du 3 juillet 1918, nous trouvons le petit paragraphe suivant:

"La question en jeu inclut les écoles séparées de Winnipeg, entretenues par l'Eglise catholique romaine, les écoles libres entretenues par les Juifs et une ou deux institutions des Ruthènes.

"C'est une besogne qui reste à faire, mais on espère que bientôt on pourra l'aborder avec l'intention d'amener ces écoles 'privées' (c'est l'auteur qui souligne) à l'enseignement en anglais, et au programme que le gouvernement impose aux écoles publiques.

"Comme il est facile de le constater, c'est tout l'enseignement libre qui est menacé. Il y a bien le jugement du Conseil privé, dans la cause Barrett contre la ville de Winnipeg qui en garantit le libre exercice, mais avec certaines gens, il n'y a qu'un droit, celui du plus fort."

Notre droit sur ce point est très clair, mais s'il allait être contesté, il faudrait le défendre et pour le défendre il faut des ressources. Nous ne touchons là qu'un des besoins de l'Association.

Le véritable caractère de la lutte est compris par les laïques éclairés; aussi trouvons-nous dans "Le Manitoba" du 25 de ce mois, faisant écho à l'appel de l'Association les paroles suivantes:

"Toute organisation dont le but est la protection de l'instruction religieuse de l'enfant, est donc une oeuvre dont on ne saurait disputer la noblesse et la grandeur. Notre Association d'Education s'est donné cette mission."

C'est la parole d'un père de famille; elle trouvera écho dans le coeur des pères de famille du Manitoba, sans que nous ayons à insister davantage, croyons-nous.

Nous ne pouvons certainement rester indifférents à la défense que nos laïques veulent faire de leurs droits les plus élémentaires et les plus sacrés.

Vous voudrez bien lire cette circulaire du haut de la chaire, le premier dimanche après sa réception.

Croyez-moi, chers collaborateurs,

Votre tout dévoué en N.S.

† Arthur, archevêque
de St-Boniface.

L'AFCIS tient une importante réunion à Gravelbourg, le 16 mars

GRAVELBOURG — La troisième réunion de la Section S2 de l'AFCIS eut lieu le 16 mars à Gravelbourg. Les participants furent le R. P. B. Paris, O.M.I., M. l'abbé R. Ducharme, les religieuses de Meyronne, du Jardin Notre-Dame et du couvent Jésus-Marie de Gravelbourg, M. LeBlanc, de Courval, Mmes Bouchard et Gauthier, MM. Le François et Audette, Mlles Catherine Dupont, Philomène Gamache et Suzanne LeBlanc.

Méthode globale

Le R. P. Paris fit la prière. La présidente, Mlle Dupont, souhaita une cordiale bienvenue à tous. Elle demanda à Mlle LeBlanc de faire la lecture du procès verbal qui fut approuvé par M. LeBlanc et appuyé par Mme Bouchard.

M. LeFrançois dirigea le sketch sur l'enseignement de la lecture. La Rév. Mère Ste-Françoise fit son exosé sur la méthode globale active qui fait appel à l'activité de l'enfant. C'est lui qui cherche et qui trouve avec l'aide du professeur les mots et les sons. Son point de départ est ce qui l'intéresse pour le transposer en langage écrit. La marche de l'année est de quinze phrases à apprendre, à lire et à écrire. Dès que trois phrases sont apprises, elles sont décomposées en mots et forment ensuite de nouvelles phrases ou histoires.

Méthode globale et phonique

Après trois semaines, l'enfant entreprend son premier manuel de lecture. En octobre, la Rév. Mère Ste-Françoise commence à décomposer les mots dans le manuel en sons et à former des mots nouveaux et continue ainsi cette marche jusqu'à la fin de l'année. En novembre, les élèves commencent de petites compositions individuelles avec les mots connus. Les mots appris sont épelés, décomposés et employés dans leurs rédactions.

La Rév Sr Marie-Thérèse donna un exposé sur la méthode globale et phonique. Elle combine la dictée avec la lecture. Les auditeurs eurent le plaisir d'assister à une démonstration avec la Rév. Mère Ste-Françoise et ses jeunes élèves. Abordant une nouvelle leçon, elle leur raconta une histoire. A la fin, elle les interrogea et écrivit les réponses que les élèves lurent ensuite avec expression.

Mlles Gamache et LeBlanc firent aussi un exposé sur la compréhension et sur l'enseignement d'une leçon. Elles introduisent les mots nouveaux dès le début. Ensuite les élèves font de la lecture silencieuse et orale. Ces lectures sont suivies d'un petit questionnaire pour développer et aiguiser la compréhension.

La Rév. Mère St-Rodrigue expliqua et présenta des horaires pour les années 1 et 2, ainsi que 3 et 4. Ces horaires rendront un grand service aux professeurs des grades primaires. Il y a tellement de choses à enseigner dans une heure qu'il est bon de savoir partager son temps.

Lecture orale

Une causerie sur les liaisons, les pauses justes et l'accent fut faite par M. Audette. Toute phrase bien agencée comporte un certain rythme. Ces différents facteurs sont la musique du texte. Sans eux, la lecture est morne.

La présidente fit diviser l'assistance en deux groupes pour discuter les deux questions suivantes:

1. A quoi attribuons-nous le fait que les élèves aux grades intermédiaires ont plus de difficulté à lire que les élèves aux grades primaires?

2. Comment corrigeons-nous la lecture orale?

Il y eut aussi discussion du concours oratoire. Le groupe a décidé que la finale se tiendra à Gravelbourg, le 7 avril.

Le R. P. Paris ajouta quelques mots et félicita les gens de leur initiative les encourageant à continuer leur beau travail.

Quatre prix d'entrée furent donnés par M. l'abbé Ducharme. Les heureux gagnants furent Mme Bouchard, Mlle Dupont, la Rév. Sr Marie-du-Rosaire et M. LeBlanc.

La réunion fut close par une prière.

Un total de 1,025 candidats à l'élection fédérale du 8 avril

OTTAWA — Un total record de 1,025 candidats briguent les suffrages à l'élection fédérale du 8 avril.

A l'appel nominal lundi, la liste des candidats inscrits comprenait neuf noms de plus que le record précédent — à l'élection de juin 1962 — alors que des candidats indépendants et néo-démocrates ont déposé leur cautionnement à la dernière minute.

Les conservateurs et les libéraux ont des représentants dans les 265 comtés.

Le Crédit social a inscrit 224 candidats et conteste tous les sièges dans le Québec — où les créditistes ont capturé 26 des 75 sièges la dernière fois — en Colombie-Britannique, en Alberta, au Nouveau-Brunswick et dans le Yukon.

Les néo-démocrates ont 232 candidats — le nombre le plus élevé dans la brève existence du parti — il y a des candidats à tous les sièges dans les trois provinces les plus à l'Ouest et dans l'Ile-du-Prince-Edouard.

Les communistes ont lancé une douzaine de candidats dans la lutte — un d'eux s'est retiré à la dernière minute — et il y a 29 indépendants, dont 13 dans le Québec.

42 femmes

Quarante-deux femmes ont été inscrites, dont les cinq femmes qui faisaient partie du dernier Parlement. Il y en avait eu 27 à l'élection de juin dernier et un record de 48 en 1953.

Voici le nombre des candidats par parti, avec le total de 1962 entre parenthèses: conservateurs 265 (265); libéraux 265 (264); Crédit social 224 (230); NPD 232 (218); communistes 12 (12); indépendants 29 (27).

A la dissolution, voici qu'elle était la position des partis: conservateurs 113; libéraux 99; créditistes 30; néo-démocrates 19; vacants 4.

Il ny a eu aucune acclamation et tous les partis font face à une opposition multiple.

Dans le comté de Prince-Albert, en Saskatchewan, le premier ministre Diefenbaker a comme adversaires un libéral, un néo-démocrate et un créditiste. Les quatre principaux partis contestent Algoma-Est, où le chef libéral, M. Pearson, est candidat; Burnaby-Coquitlam, où le chef néo-démocrate, M. Douglas, est dans la lutte et Red Deer, où le chef créditiste, M. Thompson, est en lice. Les chefs des partis représentaient ces comtés dans le dernier Parlement.

Le chef communiste Leslie Morris, qui n'a jamais été élu au Parlement, est candidat dans Toronto-Trinity contre l'ancien ministre associé de la Défense, M. Paul Hellyer, et des candidats conservateurs et néo-démocrate.

Sept nouveaux indépendants ont fait leur apparition dans le Québec en plus des six qui avaient déjà fait connaître leurs intentions. Trois des indépendants dans le Québec sont candidats dans le comté de Rimouski où il y a trois Gérard Ouellet sur les rangs — un créditiste, un créditiste indépendant et un libéral indépendant. Le libéral indépendant a été choisi au sort pour que son nom occupe le premier rang des trois Ouellet sur le bulletin de vote.

Le seul candidat communiste au Manitoba — le chef provincial William Ross — s'est retiré dans Winnipeg-Nord peu avant l'appel nominal.

Les néo-démocrates ont ajouté deux candidats dans le Québec pour un total de 60; un en Ontario pour 80 des 85 sièges et un au Manitoba pour 13 des 14 sièges.

Le Crédit social a perdu un candidat en Ontario pour un total de 68, lorsque M. William Dillabough a été refusé pour être arrivé avec un retard de dix minutes dans Grenville-Dundas.

Par province

Par province, l'Ontario aura 331 candidats, le Québec 297, Terre-Neuve 18 pour sept sièges, l'Ile-du-Prince-Edouard 12 pour quatre sièges, la Nouvelle-Ecosse 35 pour 12 sièges, le Nouveau-Brunswick 37 pour 10 sièges, le Manitoba 55 pour 14 sièges, la Saskatchewan 70 pour 17 sièges, l'Alberta 72 pour 17 sièges, la Colombie-Britannique 93 pour 22 sièges et les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon, deux et trois, respectivement, pour leur seul siège.

Dans l'Alberta et en Colombie-Britannique, les quatre principaux partis contestent tous les sièges.

Le Crédit social s'abstient dans Terre - Neuve, l'Ile - du - Prince-Edouard et les Territoires du Nord-Ouest. Le NPD ne conteste pas non plus les deux districts du Nord-Ouest. Les communistes ne s'en préoccupent pas non plus, en plus des quatre provinces de l'Atlantique et du Manitoba.

Vers une école bilingue à Scarborough, Ontario

TORONTO — Le mardi soir 19 mars, à une assemblée régulière, dans une atmosphère cordiale et sympathique, la Commission des écoles séparées de Toronto a approuvé à l'unanimité une recommandation du comité de régie de cette commission.

Les recommandations veulent le prolongement des années de scolarité des classes bilingues à l'école Notre-Dame-de-la-Sagesse de Scarborough, en banlieue de Toronto.

D'après cette décision, un nombre suffisant de salles de classe sera mis à la disposition des élèves bilingues en septembre 1963 pour leur permettre de poursuivre leurs études en conformité du curriculum 46, jusqu'à la fin de sixième année.

En septembre 1964, les cours seront prolongés jusqu'à la fin de la huitième année.

En dernier lieu, une école bilingue sera érigée pour septembre 1965, sur l'emplacement actuel de l'école Notre-Dame-de-la-Sagesse, uniquement pour tous les petits élèves franco-ontariens de cette banlieue.

Contributions municipales aux bibliothèques publiques

MONTREAL — Le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, a fait part des statistiques suivantes, entre autres, aux membres de l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française, réunis pour une journée d'étude à l'hôtel Reine-Elizabeth.

Voici, pour l'année 1960, dans l'ordre d'importance des contributions municipales aux bibliothèques publiques, le rang qu'occupe chaque province:

1) Terre-Neuve: 2.95 pour cent des budgets; 2) Ile-du-Prince-Edouard: 1,74 pour cent; 3) Colombie - Britannique: 1.63 pour cent; 4) Nouveau - Brunswick: 1.43 pour cent; 5) Ontario: 1.27 pour cent; 6) Manitoba: 1.02 pour cent; 7) Nouvelle - Ecosse: 0.95 pour cent; 8) Alberta: 0.86 pour cent; 9) Saskatchewan: 0.85 pour cent; 10) Québec: 0.38 pour cent.

Pensée difficile

Il est difficile à un esprit engourdi par la digestion laborieuse d'un estomac trop bien chargé de concevoir qu'un peu partout à travers le monde deux hommes sur trois, c'est-à-dire deux milliards d'individus sont affamés. Voilà pourtant les chiffres fournis par les Nations unies qui mettaient sur pied en 1945 la F.A.O. (Food and Agriculture Organization), une organisation permanente pour l'alimentation et l'agriculture qui a son siège à Rome.

LE RICHELIEU.

Les électeurs auront 11 heures pour voter

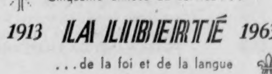
OTTAWA — Pour la seconde fois dans une élection fédérale, les Canadiens auront une journée de votation de 11 heures, le 8 avril prochain. En effet, comme ce fut le cas lors de l'élection du 18 juin, les bureaux de scrutin demeureront ouverts de 8 heures du matin à 7 heures du soir, heure solaire. Ces heures sont conformes à l'amendement qui a été adopté à la Loi électorale et qui prolonge d'une heure la période de votation.

Cependant, puisque tout le pays sera sous l'heure normale, le 8 avril, les résultats commenceront à arriver une heure plus tôt que lors des dernières élections. En effet, le temps étant transposé en heure d'été, les bureaux de scrutin se trouvaient ouverts de 9 heures du matin à 8 heures du soir par rapport à l'heure solaire.

Paradoxalement, quoique la Colombie-Britannique ait été sur l'heure d'été, en juin dernier, elle recevra les résultats une heure plus tard, cette année. C'est parce que l'heure avancée en Colombie-Britannique est déclarée légalement heure normale et que cette heure normale a été acceptée telle pour les fins électorales. Par conséquent, lorsque les bureaux de scrutin ouvraient à 8 heures du matin pour fermer à 7 heures, le soir, en Colombie-Britannique, à la véritable heure solaire, ils ouvraient, en fait, à 7 heures du matin pour fermer à 6 heures du soir.

Résultats rapides

En 1962, la Presse Canadienne annonçait à 10 h. 28 du soir (heure avancée ou à 9 heures 28, heure solaire) que le gouvernement progressiste-conservateur ne pouvait obtenir une majorité absolue en chambre. C'était une heure et 28 minutes après la fermeture des bureaux de scrutin au Québec et en Ontario.



La Liberté et Le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par le Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3414)

Abonnements: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00. A l'étranger $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C. P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Quatre diseuses canadiennes

Il est assez rare qu'on trouve réunis sur la même scène quatre vedettes de la trempe de Lucille Dumont, Muriel Millard, Gaétane Létourneau et Denyse Filiatrault. Il faudrait une soirée de gala pour les grouper. C'est donc une soirée de gala que nous offrira le réalisateur Maurice Dubois, le 31 mars, à 8 h., en invitant à "En habit du dimanche" les quatre grandes artistes de la scène et du music-hall canadiens.

Les quatre chanteuses invitées à "En habit du dimanche" représentent admirablement la diversité des dons de la chanteuse canadienne-française. Ces quatre femmes, également populaires, ont conquis leur public de façon très différente l'une de l'autre. On ne compare pas l'une avec l'autre. On les aime et les admire individuellement parce qu'elles ont chacune leur style propre, leur manière, ce petit je ne sais quoi qui les a hissées toutes quatre au sommet de la popularité.

Jacques Normand présentera aux téléspectateurs les quatre grandes chanteuses, ainsi que le chorégraphe Michel Conte et ses invités, deux jeunes ballerines de la Compagnie des Grands Ballets Canadiens: Yvonne Laflamme et Linda Foy.

Nos longs métrages

Le samedi 30 mars, à 9 h. 15: "Club de femmes", comédie sentimentale de Ralph Habib avec Nicole Courcel, Dany Carrel et Jean-Louis Tritignant. Des étudiants aux prises avec le problème du logement s'installent dans un hôtel désaffecté.

Et à 11 h. 15: "La reine du music-hall", comédie musicale de Paul Martin, avec Caterina Valente, Paul Hubschmid et Rudolf Platte. Un jeune compositeur tente en vain de faire accepter sa musique par une chanteuse réputée. Le hasard fait cependant qu'on le confond avec le souverain d'une petite principauté. Installé dans le château, il fait alors venir la vedette.

Le dimanche 31 mars, à 10 h. 30: "Rires au paradis", comédie, avec Alastaire Sim, Fay Compton et Guy Middleton. A Londres, meurt un farceur impénitent et toute sa famille est réunie par le notaire qui fait la lecture du testament. Pour hériter, chacun devra s'efforcer de remplir les conditions originales stipulées dans le testament.

Le lundi 1er avril, à 10 h. 30: "Vivre en paix", comédie dramatique de Luigi Zampa avec Aldo Fabrizi, Gar Moore et Ave Ninchi. Pendant la dernière guerre, un réfractaire et deux soldats américains sont recueillis, malgré un édit formel des Allemands, dans une ferme d'un petit village italien.

Le mardi 2 avril, à 10 h. 30: "Les femmes des autres", comédie de Claude Barma, avec Gilbert Bécaud, Mireille Granelli et Micheline Luccioni. Un explorateur revient de la Terre d'Adélie. Il est accueilli à l'aréogare par un ami qui part lui-même en voyage en lui confiant sa femme. Mais celle-ci a déjà quitté le foyer et l'explorateur part à sa recherche.

Le jeudi 4 avril, à 10 h. 30: "Le dos au mur", drame policier avec Gérard Oury, Jeanne Moreau et Philippe Nicaud. Un industriel apprenant que sa femme a une liaison avec un jeune comédien fait en sorte que celle-ci croit que son amant est un maître chanteur qui veut profiter d'elle. Trompée par les manigances de son mari, la jeune femme en viendra à commettre un acte irréparable.

Le vendredi 5 avril, à 8 h. 30: "Comment qu'elle est", film policier de Bernard Broderie avec Eddie Constantine, André Luguet et Françoise Brion. Le F.B.I. et le Service français de contre-espionnage recherchent un espion.

Et à 10 h. 30: "Les murs de Jéricho", drame politico-social, avec Cornel Wilde, Linda Darnell, Ann Baxter et Kirk Douglas. Un procureur a une épouse envieuse et ivrogne qu'il supporte avec courage. Un jour, il s'éprend d'une jeune avocate, et leur amour sera honteusement exploitée par des ennemis.

Au poste CBWFT

SAMEDI 30 MARS
2.00—Cours télévisés
3.30—Am-stram-gram
4.00—Cou cou
4.30—Pirouettes
5.30—Concert
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Les uns les autres
7.30—Winston Churchill
8.00—Comment dites-vous
8.15—C.D.
8.30—Micheline
8.45—Conférence de presse
9.15—Long métrage: "Club de femmes"
10.45—Les couche-tard
11.15—Cinéma: "La reine du music-hall"

DIMANCHE 31 MARS
2.00—Cours télévisés
3.30—Travaux et les jours
4.00—A vous Paris
5.00—A l'Heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des Bois
7.30—Papa a raison
8.00—En habit du dimanche
8.30—Le téléthéâtre
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "Rires au paradis"

LUNDI 1er AVRIL
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Revue de la maison
4.30—Bobino
5.00—Boite à surprises
5.30—Radisson
6.00—Marcus
6.30—Nouvelles
6.45—Paris-musique
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Mes trois fils
8.00—Belles histoires
8.30—Poule aux oeufs d'or
9.00—Dans tous les cantons
9.30—Film
10.00—Bonsoir chéri
10.30—Cinéma: "Vivre en paix"

MARDI 2 AVRIL
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Actualités féminines
4.15—Les grands voyages
4.30—Bobino
5.00—Boite à surprises
5.30—La vie qui bat
6.00—Mon amie Flicka
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Caméra '63
7.30—Plus on est de fous
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Le temps des copains
9.30—Insolences d'une caméra
10.00—Conférence de presse
10.30—Cinéma: "Les femmes des autres"

MERCREDI 3 AVRIL
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—Bobino
5.00—Boite à surprises
5.30—Le Courrier du Roy
6.00—Le Grand Duc
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Roman de la science
7.30—Adèle
8.00—Le pain du jour
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Arrêtez-les
9.30—Sur demande
10.00—Présence de l'Art
10.30—Elections fédérales: NPD
10.45—Elections fédérales: Crédit social
11.00—Ecole des vedettes
12.00—Ciné-policier: "La fausse route"

JEUDI 4 AVRIL
3.45—Votre cuisine madame
4.00—Casse-tête
4.30—Bobino
5.00—La boite à surprises
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Pépinot
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Soif de Dieu
7.30—La Famille Stone
8.00—Filles d'Eve
8.30—Sur demande
9.00—Long métrage: "La maison du docteur Edward"
10.30—Cinéma: "Le dos au mur"

VENDREDI 5 AVRIL
3.45—Votre cuisine madame
4.00—L'Eternel Féminin
4.30—Bobino
5.00—La boite à surprises
5.30—Les Enquêtes Jobidon
6.00—CF-RCK
6.30—Nouvelles
6.45—Votre enfant madame
7.00—Vingt ans express
7.30—Petite peste
8.00—La Balsamine
8.30—Cinéma International: "Comment qu'elle est"
10.00—Sur demande
10.30—Elections fédérales: Libéral
10.45—Elections fédérales: Conservateur
11.00—Cinéma: "Les murs de Jéricho"

Au Sacré-Coeur

Réception de guides

Le vendredi soir 22 mars, une touchante cérémonie eut lieu dans l'église du Sacré-Coeur lorsque 13 jeunes filles firent leurs promesses de guides: Marie-Louise Gagnon, C.E., Eileen Davignon, Gail Vien, Diane Pelland, Carole Château, S.E., Michèle Sala, C.E., Carol Rondeau, Lorraine Trudel, Patricia Bouiet, Yvonne Gagnon, Cécile Roy, Mme Dina Rondeau, cheftaine, et Mlle Claire Ruest, assistante.

Il y eut d'abord le salut des guides, puis, sous la direction de Mme Fournier, de St-Boniface, commissaire diocésaine, le R. P. Bernard Pinet, O.M.I., aumônier, reçut les promesses.

Les RR. PP. C. et A. Lafrenière, O.M.I., curé et vicaire, ainsi que les religieuses et les parents des guides et des jeannettes, étaient présents.

Après la cérémonie à l'église, tous se rendirent à la salle Ste-Jeanne-d'Arc pour la bénédiction du local et le dévoilement de la statue de leur patronne; les chefs firent aussi leurs promesses.

Le R. P. Pinet souhaita la bienvenue aux commissaires, dont Mlle Colette Huot, commissaire régionale de l'Ouest, aux religieuses et aux parents. Le R. P. curé adressa aussi la parole.

Le reste de la soirée se passa à la salle Guertin, où il y eut différents amusements, feu de camp (artificiel), chant, etc., dans la plus franche gaieté.

On servit ensuite un goûter.

La société des guides a été fondée au Sacré-Coeur en 1961 par les Dames de Ste-Anne, sous la présidence de Mme G. Pelland. On souhaite qu'un plus grand nombre de jeunes filles viennent se joindre à ce petit noyau de privilégiées.

Grand festival de musique de Winnipeg

La chorale des grades 1 à 4 a été "gagante" au Festival de musique, obtenant 83% et 85% pour son interprétation de "The lambs in the Fields" de Thiman et "The Fiddler" de MacMahon.

La chorale des garçons, grades 4 à 8, fut "gagnante", obtenant 85% pour "Le vieux chalet" à deux voix.

Une autre chorale, filles des grades 5 à 11 et garçons des grades 5 à 8, s'est classée deuxième, obtenant 83% pour "Youppe! sur la rivière!".

Au piano d'accompagnement: Lucille Patenaude. Directrice: une religieuse des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Autres participants du département musical de l'école du Sacré-Coeur: piano, avec grande distinction, Lucille Patenaude, Colette Jutras, Lise Jutras, Jeannette LaFlèche et Jean Spisich; avec distinction, Carole Vivian, Colette Jutras, Lise Jutras, Lucille Patenaude, Judith Pazdor (3 classes), Cécile Roy (2), Paulette Desauiniers, Jeannette LaFlèche (2), Anita Neufeld (2), Marie Landry, Charles Morin, Paul Lauzière, Evelyne Roy, Annette Fontaine et Danielle Allard. Chant, avec grande distinction, Diane Berger, Paulette Guertin et Albert Patenaude; avec distinction, Diane Berger, Yolande Metzger, Marie Landry (trio vocal), Albert Patenaude, Roland Patenaude, Paul Sala (trio vocal), Diane Berger, Paulette Guertin (duo vocal), Albert Patenaude, Roland Patenaude (duo vocal), Joseph Constant (2 classes), Roland Patenaude (3), Philippe Guertin (2) et Evelyne Roy (2).

Félicitations à tous ces jeunes artistes.

Le monde du sport

Le gagnant de la série Toronto-Canadiens sera favorisé pour remporter la coupe Stanley

par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

A Toronto, ce matin, les conversations tournent toutes autour de la série qui doit débuter ce soir entre les Canadiens et les Leafs. Au moment où vous lirez ces lignes, vous en saurez plus long que nous sur ce qui s'est passé ici et à Montréal, mais il y a des à-côtés de cette série qui sont très intéressants. La rumeur persiste, dans la Ville Reine, à l'effet que tout ne va pas pour le mieux au sein de l'équipe de la métropole. Il semble en effet qu'on accuse Toe Blake de manquer de diplomatie, qu'on affirme même que c'est lui qui a rendu Bernard Geoffrion si amer et que plusieurs défaites lui sont imputables à cause de sa nervosité et de son impatience avec les joueurs. Ajoutez à cela le faible rendement de Jacques Plante depuis deux semaines et vous comprendrez peut-être pourquoi on n'hésite pas à favoriser les Leafs au cours de cette série.

Nous trouvons que les accusations portées contre Blake sont injustes et bien peu méritées. Quand les Canadiens gagnaient régulièrement personne ne trouvait Blake détestable, nerveux ou injuste. Mais depuis que le rendement de ses joueurs n'est plus aussi bon, depuis que les blessures sont venues décimer une des plus belles équipes du hockey moderne, on crie déjà son mépris à un instructeur qui jouissait, hier encore, de l'estime de ses joueurs et de ses collègues! Voilà l'injustice du sport! Voilà le "sic transit" du monde du spectacle! Tant que vous gagnez, on ne vous trouve que des qualités. Mais redevenez humain et on ne vous trouvera que des défauts. Le peuple demande à ses héros d'être parfaits et malheur à ceux qui, après s'être hissés au pinacle de la gloire, s'avisent de redescendre parmi le commun des mortels. Nous ignorons si Toe Blake va retourner à son poste l'an prochain. Nous savons cependant que, s'il gagne la coupe Stanley, on cessera de parler de son intransigeance pour déclarer qu'il est le meilleur meneur d'hommes de la ligue. Pour le moment contentons-nous de consulter son dossier et de reconnaître qu'il est des plus impressionnants.

Et les Russes?

Si on parle de la série pour la coupe Stanley, on discute beaucoup de l'offre faite par Punch Imlach d'organiser une série entre les Leafs et la Russie, série qui n'exigerait qu'une garantie de $50,000. Beaucoup de gens ont refusé de prendre au sérieux l'offre de Punch, mais un grand journal de Toronto, avec une pointe d'ironie et d'humour, ne manque pas de souligner cette offre et d'ajouter que les Russes ne demanderaient pas mieux que de venir jouer contre les Leafs. On ajoute que les recettes amassées par la vente des billets et par la vente des droits de télévision seraient telles qu'on pourrait envisager une grande réussite financière dépassant les $150,000. Les Russes ne poseraient qu'une seule condition: que la joute soit disputée selon les règlements de la ligue Nationale, d'accord, mais que ces règlements soient respectés à la lettre. Et c'est ici que l'entente sera probablement très difficile à faire, et plus difficile à faire observer. Il faut le reconnaître, les règlements qui sont inscrits dans le petit manuel qu'on remet aux arbitres et ceux qu'on applique au cours des parties régulières n'ont rien de commun entre eux. On pourrait jurer qu'il s'agit d'un jeu différent.

Pour notre part, nous croyons qu'une série Leafs, Canadiens et Russie ferait des salles combles et servirait, une fois pour toutes, à régler toutes ces discussions au sujet de la supériorité des Canadiens au hockey. L'équipe Russe pourrait se faire accompagner par l'équipe de Suède ou de Tchécoslovaquie pour ajouter plus de piquant à l'aventure et un round robin donnerait satisfaction à tout le monde, chaque équipe européenne disputant trois joutes contre les deux équipes canadiennes. Je suis parmi ceux qui ne croient pas encore au hockey tel que pratiqué en Europe. Je ne crois pas à la supériorité des joueurs européens qui se proclament les champions du monde uniquement parce qu'ils sont parvenus à battre une équipe qui avait été vaincue par tous les clubs canadiens, avant les séries pour ce championnat. Je crois encore que les Canadiens patinent mieux que les Européens, savent mieux manier la rondelle et ont une meilleure connaissance du jeu et de ses principes fondamentaux. Mais nous n'en aurons pas le coeur net tant qu'on ne sera pas parvenu à organiser un match entre notre meilleur club professionnel et le meilleur club européen. Je sais qu'il est ridicule au fond de parler d'une série entre les vainqueurs de la coupe Allan et ceux de la coupe Stanley, mais, à l'heure présente, à cause du prestige qu'on accorde aux sports dans le monde entier, cette série nous paraît utile.

Davey Moore

Je ne parlerai que brièvement de la mort de Davey Moore, dans l'arène. Cette autre tragédie nous prouve, une fois de plus, que la boxe a besoin d'une surveillance plus étroite. Je crois que la mort de Moore est un accident, mais ce genre d'accident se produit un peu trop souvent depuis un an pour qu'on le laisse passer sous silence. Voilà un boxeur qui est monté dans l'arène en pleine possession de toutes ses facultés et qui en ressort sur ses deux jambes, mais déjà mourant. Ce sont là les hasards d'un sport brutal et violent mais d'un sport qu'on ne pourra pas empêcher, car il se pratique depuis que l'homme est homme. Ce goût du sang et de la guerre ne semble pas vouloir mourir au coeur de l'homme, même après toutes les horreurs vécues au cours des derniers siècles. On pourra interdire la boxe officiellement, mais il se trouvera toujours des hommes pour suivre les combats sur des barques, comme cela se faisait jadis, ou sur des navires ou dans des coins isolés, cachés à la police. Les hommes aiment ces combats et on ne pourra pas leur arracher ce goût, même avec des morts violentes.

Les Espagnols assistent à la mise à mort de taureaux qui n'ont aucune chance contre des équipes d'hommes bien armés. C[...] combats violent encore plus [...] sens moral de l'homme, car to[...]tes les créatures ont droit à [...] vie et au respect de la vie, à moi[ns] que ce ne soit pour assurer [la] survivance de l'homme. Pourtan[t] on ne parle pas de supprimer l[es] corridas, car on sait très bien qu[e] les supprimer ne ferait que le[ur] faire prendre le chemin de [la] clandestinité. Ce qu'il faut, c'e[st] éduquer l'homme, essayer de [le] civiliser. Cela ne se fera pas d[u] jour au lendemain, mais cela de[vra] se faire un jour. Souhaiton[s] que l'exemple de Davey Moor[e], sa mort violente surtout, assagiss[e] ceux qui sont avides de violenc[e] et de sang et qu'elle leur fass[e] mesurer le crime qu'on comme[t] contre l'humanité en envoyant u[n] homme à la mort, sous le voca[ble] de "sport violent". Il ne fau[t] plus que cela se produise pou[r] l'honneur des gens civilisés, qu[e] nous croyons être.

Un couvent de Carmélites à Dachau

DACHAU — Un couvent de Carmélites sera construit sur l'emplacement du camp de concentration nazi de Dachau (Bavière).

La première pierre de ce bâtiment sera posée le 28 avril prochain. La porte du monastère sera constituée par un ancien mirador. L'initiative de cette construction revient au cardinal Faulhaber qui fut archevêque de Munich pendant la guerre.

Si tu veux tracer ton sillon droit, attache ta charrue à une étoile. — M. HEBRARD



La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

(Suite de la première page)

Commentaire ministériel

Au cours de ses remarques, le 18 mars, M. McLean a rappelé que le gouvernement avait fait des expériences en vue de mieux sélectionner les manuels pour les grades 4, 5 et 6, pour l'enseignement du cours "Conversational French". Les manuels choisis servant au grade 4 cette année, serviront au grade 5 l'année prochaine, etc. Un nouveau texte a été autorisé pour le cours French-Option.

La question de l'enseignement dans les grades 1, 2 et 3 a été référée au Bureau des Aviseurs, qui attend maintenant des rapports de MM. Marcel Bonneau, Robert Roy et Arthur Corriveau au sujet de l'âge où il est prudent de commencer l'enseignement des cours de "Conversational French" et de "French-Option".

De plus le département achète pour $17,000 d'équipement électronique pour un laboratoire de langues à l'Institut de Pédagogie et M. Bonneau poursuit des études d'été à Laval sur la méthodologie de l'enseignement du français aux élèves anglais et français.

(M. McLean a ajouté un paragraphe sur les expériences qui se poursuivent dans l'enseignement de l'ukrainien. Il a révélé qu'un inspecteur est chargé spécifiquement de surveiller le progrès de cet enseignement dans une vingtaine d'écoles.)

M. J.-E. Jeannotte

Après ces explications du ministre, on pouvait deviner le ton de l'intervention du côté gouvernemental, quand M. J.-E. Jeannotte, de Rupertsland, a pris la parole le vendredi 22 mars.

M. Jeannotte a félicité M. Desjardins du ton de son discours. Il a apporté une précision au sujet de la licéité de l'enseignement français à l'heure actuelle.

"Les Canadiens français du Manitoba, ajoutait-il, nous ont donné des preuves non équivoques de leur amour de leur langue maternelle, de la conviction avec laquelle ils cherchent à accomplir quelque chose de louable. Je crois que leur persévérance mérite d'être reconnue."

L'orateur a cité l'exemple de la Ligue des Nations, de l'ONU, de l'OTAN, de beaucoup de Canadiens d'expression anglaise, de la Reine, du Gouverneur général et de M. Roblin, en faveur de l'usage du français.

Il a proposé des changements à la motion dans le but de hâter le progrès vers le but désiré et il a fait appel à tous d'appuyer la motion amendée, sans partisanerie, comme un pas vers l'unité canadienne à l'occasion du centenaire de la Confédération.

Il a ensuite proposé des amendements à la motion comme il suit: (Texte de la motion suivi du texte des amendements. Pour comprendre les changements, prenez un crayon et corrigez la motion.)

Texte de la motion

On the Proposed Resolution of Mr. DESJARDINS:

WHEREAS Canada is a bilingual country, the true extent of which has not been adequately recognized in the past;

AND WHEREAS Canada will be celebrating its centenary in July of 1967, and every effort should be made to recapture the spirit and basic concept of our confederacy, and the best method of so doing would be by promoting and encouraging bilingualism in this province;

AND WHEREAS provision has been made in our Public Schools Act for the optional teaching of French starting from Grade 4;

AND WHEREAS psychologists maintain that the best time to teach a child any language is up to the age of ten years;

THEREFORE BE IT RESOLVED that provision be made in our Public Schools Act for the optional teaching of French from Grade 1.

2. And the Proposed Motion of Mr. JEANNOTTE in amendment thereto, as follows:

That the resolution be amended as follows;

1. By striking out the words "in our Public Schools Act" from the first line of the third paragraph thereof:
2. By striking out the word "optional" from the second line of the third paragraph thereof.
3. That paragraph 4 be struck out.
4. That the fifth paragraph be struck out and the following substituted therefore:

And WHEREAS the Department of Education has been strengthening the teaching of French in Manitoba schools by revising the course of study and the adoption of new and revised textbooks designed to encourage and assist the successful teaching of French to the boys and girls of Manitoba;

And WHEREAS the Minister of Education, on the 12th day of November, 1962, referred to the Advisory Board the question of extending the teaching of French in the elementary grades.

NOW THEREFORE BE IT RESOLVED that the House approves the action taken by the Minister of Education and recommends that the Department of Education continue, in co-operation with the Advisory Board, consideration of extending the teaching of French in the Manitoba school system. (from Grade I)

Conclusions

Le gouvernement, en laissant intactes les deux premiers paragraphes, garde la résolution dans le cadre du bilinguisme.

L'élimination de l'allusion au "Public Schools Act" ramène la question dans le champ des règlements ministériels et garde à l'anglais son exclusivité comme langue d'instruction.

Le quatrième paragraphe a été biffé probablement parce que la question pédagogique et psychologique a été référée par le Bureau des Aviseurs à des experts, MM. Bonneau, Roy et Corriveau. Il faut admettre aussi qu'il y a diversité d'opinion sur le bilinguisme scolaire hâtif et que les conclusions sur l'enseignement du français dans le cours "Conversational French" ne seraient pas identiques quand il s'agit d'élèves dont le français est la langue maternelle lesquels fréquentent plutôt le cours "French-Option".

Le gouvernement a saisi l'opportunité de mettre davantage en relief ses réalisations et ses projets.

Un pas en avant

Ajoutons une note significative. M. Jeannotte ayant remarqué que son amendement omettait l'expression "from Grade one" a pu l'ajouter avec l'assentiment unanime de la Chambre.

La résolution dans cette forme est "un pas en avant" beaucoup plus petit qu'avait rêvé M. Desjardins, mais son passage avec un appui très fort aidera à intensifier ce climat d'opinion publique favorable qui est à la source des victoires, et qui permet au ministre d'exercer la discrétion dont il est question dans la section 187 de l'Acte scolaire, laissant ainsi une marge considérable d'initiative aux commissions scolaires locales.

(Le débat sur la motion amendée se poursuivra le vendredi 29 mars.)

On voit dans cette photo le personnel du "Nouvelliste", de gauche à droite, Charles Case, Arthur Boutal, Hector Bergevin, Mlle Pauline Le Goff (Mme Boutal) et Norbert Berriault. Cette photo remonte à 1910-1911. Elle est du directeur, René Brun. "Le Nouvelliste" avait alors plus de 1,200 abonnés. Au temps des élections, le personnel devait faire des heures supplémentaires.

Souvenirs de Mme P. Boutal

Quand les comédiens parcouraient la province pour aider le journal

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

Mme Pauline Boutal nous parlait la semaine dernière des premiers journaux du Manitoba français, particulièrement de "La Liberté et le Patriote". Cette fois-ci elle raconte comment les "comédiens" du temps, en plus de créer une atmosphère artistique dans St-Boniface, savaient mettre leurs talents au service de la presse catholique et française en parcourant les villages où ils présentaient un programme très varié et récoltaient abonnements et annonces.

(suite)

Le dynamisme de ce groupe de jeunes intellectuels français était étonnant. Malgré leur travail exigeant et les problèmes financiers qui les harcelaient, ils brillèrent dans les mouvements artistiques et culturels. Souvent ils étaient des initiateurs. Ainsi René Brun, ce parisien, d'une intelligence rare, fut l'âme du mouvement dramatique du début du siècle. Il était un musicien excellent et un écrivain de talent. Les autres aussi étaient bien doués.

Considérons l'apport de M. et Mme Boutal au développement du théâtre chez-nous. L'intérêt que suscitèrent les représentants de ce groupe passionné pour les feux de la rampe et l'épanouissement des talents de comédiens qui s'ensuivit servirent à aplanir les sentiers pour le Cercle Molière, que devait fonder en 1925, M. Castelein de la Lande, avec la collaboration de MM. Raymond Bernier et Louis-Philippe Gagnon, et dont la carrière a été jalonnée de succès.

Ces activités artistiques mettaient du pittoresque dans la vie de nos journalistes du début du siècle. Le "métier" par ailleurs n'était pas sans relief. Une des caractéristiques prédominantes des journaux franco-manitobains, avant la fondation de "La Liberté", était l'affiliation politique. Les élections donnaient lieu à beaucoup d'animation. Les journaux servaient de porte-parole aux politiciens. "Le Manitoba" sous la direction de M. Joseph Bernier était l'organe conservateur. Ses rivaux libéraux, "Le Nouvelliste" et "Le Soleil de l'Ouest" recevaient leur inspiration politique de M. Horace Chevrier. "La Liberté" pratiqua dès sa fondation la politique de non-allégeance. Cette indépendance eut comme résultat le refroidissement des esprits, et fut sans doute une des causes des progrès que fit "La Liberté".

Mais "La Liberté" ne fut pas sans éprouver des difficultés au cours des années. Les responsables devaient parfois lancer des campagnes publicitaires. C'est avec émotion et humour que Mme Boutal rappelle les deux tournées que le Cercle Molière effectua à la demande du rédacteur, le R. P. Plourde, O.M.I., pour promouvoir "La Liberté", et auxquelles elle participa. Dans ces tournées de 1929-1930, le Cercle donna des représentations dans une trentaine de centres français, entre autres Ste-Rose-du-Lac, St-François-Xavier, Laurier, La Salle, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Claude, Somerset, St-Léon, Dunrea, Mariapolis, Oak Lake, St-Lazare, La Broquerie, Ste-Anne-des-Chênes, etc. Le Cercle profitait de son passage pour faire de la publicité pour "La Liberté" en vendant des annonces et des abonnements et en acceptant des travaux d'imprimerie.

Les membres de la troupe étaient Arthur Boutal, le directeur, Jean Delavignette et Yvonne Thibault, chanteurs et comédiens, Pauline Boutal, comédienne et grimeuse, Mariette LaFlèche, accompagnatrice, Lucien Glénat, comédien, et J. LeGal. Ce dernier était le chauffeur du camion que "La Liberté" mettait à la disposition de la troupe pour le transport des décors, costumes et accessoires, mais il se transformait en technicien de scène pour les représentations. En 1930, Simone Ledoux et Léo-Paul Comau remplacèrent Mariette LaFlèche et J. LeGal, respectivement.

En général, le Cercle était bien reçu. Il méritait d'ailleurs cet encouragement, car il fallait de l'oubli de soi pour entreprendre une tournée de ce genre. A cette époque les chemins étaient de gravier et souvent impraticables. Les salles paroissiales n'étaient pas pourvues d'électricité. La climatisation faisait défaut. Ces circonstances suscitaient parfois des incidents comiques.

Une journée, la chaleur était excessive. La troupe arriva l'après-midi à une salle, qui n'était pas aérée. Nos comédiens décidèrent d'enlever les châssis-doubles, même si les moustiquaires n'étaient pas disponibles. Le soir donc la température était tolérable. Mais les moustiques avaient eu vent de la représentation et s'étaient donné rendez-vous. Toute la soirée on entendit les gifles destinées à assassiner les moustiques. Les moutiques ne se contentèrent pas d'importuner les spectateurs, mais eurent l'indélicatesse d'entrer dans la bouche de la cantatrice, Yvonne Thibault, qui heureusement avait une telle maîtrise d'elle-même, qu'elle reprenait sa chanson sans rien laisser paraître.

Mme Boutal, tout en faisant ces confidences, fut très discrète au sujet d'elle-même. Elle insista cependant sur le bonheur qu'elle retira du journalisme et du théâtre. C'est au "Nouvelliste" et au "Soleil de l'Ouest" qu'elle avait acquis les connaissances générales de tous les aspects de l'imprimerie. Cette expérience lui fut très utile par la suite, même si le sort ne lui permit pas de se consacrer au journalisme après son retour de France en 1918, car elle devint dessinatrice de modes pour une maison de gravures et travaux publicitaires, Brigden's of Winnipeg Ltée. Cette maison retint ses services pendant 25 ans.

Il est impensable de congédier la personne de Mme Boutal avec cette esquisse sommaire. Le nom Boutal évoque invariablement celui du Cercle Molière. En 1928, M. de la Lande abandonna la direction et M. Boutal était tout désigné pour lui succéder. M. Boutal fut un directeur très compétent. Il dirigea le Cercle jusqu'à sa mort en 1941. Mme Boutal lui succéda. Sous son égide, le Cercle a continué de remporter de tels succès que c'est le groupe de théâtre amateur du Canada qui s'est mérité le plus grand nombre d'honneurs au Festival Dramatique National. Ces triomphes sont un hommage à l'habileté de la directrice.

Si Mme Boutal s'est acquis une réputation enviable comme directrice de théâtre, elle est peut-être moins connue comme artiste. Elle est cependant l'artiste la plus célèbre du Manitoba français. C'est une portraitiste excellente. Certains portraits du Palais législatif sont signés de sa main. Mais elle ne se limite pas à cette seule branche de la peinture. Elle aime inscrire des édifices sur la toile. Deux de celles-ci ornent les murs de la Bibliothèque Publique de St-Boniface, angle Cathédrale et Langevin: une représentant la vieille maison de Mme Kéroack, ancienne librairie, sur la rue Dumoulin; l'autre, l'ancienne gare du Canadien National à St-Boniface, qui était située à l'angle des rues St-Joseph et Aubert.

On se rend compte du talent de Mme Boutal en pénétrant dans le salon-studio de l'appartement qu'elle habite, avenue Cathédrale. Il n'y avait pas de toile sur le chevalet au moment de l'interview. Mais les oeuvres qui décorent les murs témoignent du génie de l'artiste. Une toile nous transporte à Stony Mountain. Une autre concrétise les roulottes d'un cirque, avenue Brauteuil, à Paris, que Mme Boutal peignit en 1948, lors d'un séjour en France. Nos regards sont attirés longuement vers le portrait de M. Boutal. Quelle technique! Quelle habileté à capter la personnalité! Dans le regard seul on rencontre l'ardeur, l'intelligence vive, et le penchant artistique.

Mme Boutal est une des rares citoyennes du Manitoba à avoir reçu la Golden Boy Award. Le gouvernement du Manitoba a voulu par là reconnaitre ses talents, mis à la disposition de la société, et signaler un genre de vie qui peut servir d'émule, non seulement chez les nôtres, mais pour tous les Manitobains.

Lucile FREYNET.

Le facteur économique, point faible de la belle vie française en campagne

— Conclusion —

Les fermes et les villages se vident en faveur de la vie urbaine, car le peuple, et surtout les jeunes n'y trouvent pas une base économique à une vie relativement confortable. C'est à la lumière de ce fait que nous avons exploré quelque peu, depuis cinq semaines, les possibilités économiques de nos villages et régions agricoles. Il s'agit de garder et, si possible, d'intensifier la vie saine, chrétienne et française qui s'épanouit plus facilement dans ces milieux. A la longue, même si les marxistes ont tort de tout construire à partir de la vie économique, il est certain qu'un degré raisonnable de sécurité économique est nécessaire à la vie familiale et sociale.

"Il sera très indiqué que cet argent (capitaux publics) soit investi, de préférence, dans la création d'industries complémentaires dans les régions agricoles, principalement dans les industries de transformation ou de conserve des produits, lesquelles permettent également de donner du travail en périodes de chômage et de contenir l'exode inconsidéré des ouvriers agricoles, en créant de l'emploi sur le sol même où sont nés les jeunes qui fuient vers la ville."

Cette phrase n'est pas d'un politicien, mais d'une lettre pontificale adressée à la Semaine sociale d'Espagne, au mois de juillet l'an dernier. Le Saint-Siège ne se gêne pas pour se mêler de la question de la survie agricole, en termes très pratiques. La lettre ne fait que résumer, en somme, plusieurs considérations que Sa Sainteté le pape Jean XXIII a développées dans l'encyclique "Mater et Magistra".

En demandant de l'aide au bureau d'information du département d'Industrie et de Commerce du gouvernement manitobain, nous pensions obtenir des renseignements précis sur les projets en vigueur ou en vue dans cette province, et aussi des précisions sur des entreprises qui ont été lancées dans d'autres endroits de la province comme solutions de problèmes semblables. La coopération des responsables a été fructueuse, tellement qu'elle a suscité une voix lointaine, celle de nos compatriotes de la Saskatchewan. Ailleurs dans ce numéro on trouvera, en effet, un récit spontané de ce qui a été réalisé à Vonda.

Mais nous avions une autre raison pour demander de l'aide (quitte à tout traduire) de ce bureau, à savoir, faire comprendre au sein du gouvernement que le secteur des petits villages était négligé jusqu'ici dans les projets économiques de la province. Il y eut un étonnement gênant, par exemple en constatant que les écoles secondaires de la campagne n'offrent pas de cours techniques, lesquels étaient supposés s'intégrer dans les écoles divisionnaires. Il faut crier.

Enfin, nous espérons que des hommes d'affaires ici et là ont trouvé un peu d'inspiration dans ces articles, et, pour les encourager à continuer, nous leur réitérons un conseil qui se trouve dans la lettre pontificale mentionnée plus haut: "La diversité possible d'opinion quant aux méthodes ou aspects secondaires ne doit pas empêcher de se lancer avec efficacité dans l'action . . . en compensation il restera la satisfaction du devoir accompli, la réalisation d'une oeuvre de justice et de charité . . ."

Les collégiens et "La Liberté"

(Dans le numéro courant de "Frontières", organe officiel des étudiants du Collège de St-Boniface, l'article de fond est consacré à notre journal. Il nous fait plaisir de le reproduire en y apportant une seule précision, à savoir, que pour notre journal l'augmentation des revenus de l'annonce ne dépend pas tellement de l'augmentation du nombre des abonnés. Nous voulons plus d'abonnés afin de pouvoir faire plus de bien. Félicitations à nos jeunes "confrères", peut-être nos "successeurs"?)

Le dimanche 10 février, le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., et M. Henry Lane ont participé à une réunion des Anciens du Collège de St-Boniface. Respectivement directeur et correspondant de **La Liberté et le Patriote**, ils représentaient ce journal, qui faisait l'objet de la discussion, ce jour-là. Le nombre de questions et la durée de la réunion ont témoigné de l'intérêt réel et de l'inquiétude même que les Canadiens français éprouvent à l'égard du journal qui doit les représenter en tant que minorité française au Manitoba.

Le Directeur a admis que la situation actuelle des Canadiens français est loin d'être la plus désirable et que l'on doit travailler dès maintenant pour l'améliorer. Et quelle est la cause de cet état défavorable où se trouvent aujourd'hui les Canadiens français? Qui sont les responsables? Selon lui, nous sommes tous en faute.

Il nous a dit que les parents n'accomplissent pas leurs devoirs dans les foyers, ni les instituteurs et les institutrices dans les écoles. Il nous a dit que **La Liberté et le Patriote** ainsi que l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba ne sont pas à la hauteur de la situation, ni le Collège.

Et le Directeur a raison. Nous tous, les Canadiens français du Manitoba, sommes les plus grands responsables de notre situation. Si nous sommes sincères et honnêtes avec nous-mêmes, nous devons le reconnaitre, l'admettre et nous décider à changer au plus tôt. Le Directeur de **La Liberté et le Patriote** le sait, il le dit ouvertement et il est le premier à vouloir le progrès.

Il a avoué qu'il y a un manque de communication entre le journal et la population, même si un contact humain est une nécessité pour une oeuvre de ce genre. Il a admis que c'était une corporation fermée et qu'elle était demeurée sous "l'ancien système". De plus, le Directeur a constaté que **La Liberté** est l'oeuvre d'un petit groupe: les Oblats contrôlent le journal et en sont responsables. Et il est subventionné par "Canadian Publishers", une imprimerie commerciale, à cause du petit nombre d'abonnés. Huit mille personnes seulement sont abonnées: 5,000 au Manitoba, 2,000 en Saskatchewan et 1,000 ailleurs. Et il y a 80,000 Canadiens français au Manitoba.

Mais est-ce assez d'admettre qu'il y a des défauts et que l'on doit changer? Ne faut-il pas faire quelque chose de concret? Il ne faudrait cependant pas se réfugier derrière des arguments d'ordre financier.

Evidemment, lorsque je demande des choses du genre, on me dira que je manque d'expérience et que je suis trop jeune. Mais cela ne répondra pas aux questions. Et je rappelle à ceux qui me lanceront cette objection que l'on n'a pas raison tout simplement parce que l'on a de l'âge et de l'expérience.

On me dira aussi de ne pas détruire, de faire des critiques positives. On me demandera ce que je ferais à leur place. Dans ce cas, je ne prétendrais pas pouvoir résoudre tous les problèmes du journalisme français au Manitoba. Cependant, j'ai quelques idées au moins qui me semblent présentables.

Tout d'abord, puisqu'il est impossible que **La Liberté** publie plus d'articles d'intérêt et de valeur sans augmenter le coût du journal, je suggère que l'on y élimine les articles traduits de l'anglais, que les lecteurs peuvent lire tout aussi bien dans les quotidiens. De plus, si les articles étaient moins longs, on pourrait en publier davantage. S'il le fallait même, on pourrait condenser quelque peu les chroniques des villages, par exemple.

Remarquez bien que je ne recommande pas qu'on les fasse disparaitre, car elles ont leur importance et leur rôle. Mais je suis certain que les plus de huit mille abonnés ne lisent pas le journal uniquement pour apprendre qu'un tel a reçu de la visite. Cela suppose évidemment que la majorité des lecteurs sont intelligents et veulent lire un journal de nouvelles et de directives, et non un journal personnel. Je crois que la majorité l'est et qu'elle veut du journalisme.

Pour ce qui est de l'aspect financier, tout le monde sait que la situation du journal est précaire. Et il est évident qu'il ne peut pas espérer vivre sur ce que lui rapportent les abonnements. Il doit dépendre des apports que lui fournit l'annonce pour arriver au-dessus de ses affaires.

Maintenant la facilité avec laquelle se vendent des annonces dépend assez directement du tirage d'un journal. Beaucoup plus de gens annonceront dans un hebdomadaire de 50,000 abonnés que dans un autre de 1,000 ou de 8,000 comme **La Liberté**. De plus, le coût des annonces se décide d'après les abonnements d'un journal. En d'autres mots, on paie plus pour annoncer dans un grand que dans un petit journal. Alors, il est évident que si **La Liberté** veut vendre plus d'annonces, elle devra avoir plus d'abonnés.

Je sais que le problème s'explique dans une certaine mesure par le fait que trop de Canadiens français sont indifférents au sort du journal. Mais je crois que plus d'efforts et des efforts plus continuels produiraient un meilleur effet.

Par exemple, le Directeur de **La Liberté** devrait se demander s'il ne serait pas préférable d'employer plus que quatre Grands Séminaristes qui reçoivent chacun 50 pour cent de commission pour faire la campagne annuelle de souscription. Ils pourraient aussi diviser les provinces de la Saskatchewan et du Manitoba en plusieurs "territoires" comme le font toutes les grandes compagnies d'affaires modernes et prospères. Ainsi, avec plus de vendeurs qui auraient moins grand à parcourir, **La Liberté et le Patriote** en arriverait à avoir sans doute plus d'abonnés.

Mais de fait, on doit toujours en revenir au contenu du journal. N'importe quelle entreprise commerciale ne réussirait pas avec un produit qui n'a pas de valeur ou dont la valeur n'est pas reconnue. Puisque la Direction de **La Liberté et le Patriote** a reconnu que des changements étaient urgents et puisqu'elle sait que ça ne coûte pas plus cher de publier des articles plus intéressants, elle devra continuer dans la ligne qu'elle suit depuis le début de cette année.

Car il y a eu un progrès depuis le début de l'année et les articles sont meilleurs. Mais c'est à espérer que ce progrès ne soit que le début d'une résurrection. Il faut que le journal en vienne à s'acquitter avec plus de grandeur de sa tâche qui est, n'oublions-le jamais, de préserver la langue et la foi des Canadiens français de l'Ouest.

Billet du vendredi

La Guerre des boutons, vue par Louis Pergaud

Spécial à La Liberté et le Patriote

La Guerre des boutons n'est pas celle que l'on croit. Elle n'est pas un film en soi, produit d'une imagination plus ou moins nouvelle vague, mais la traduction en images d'un roman déjà ancien, puisque son auteur laissa sa vie au front, pendant la première guerre mondiale. Il avait nom Louis Pergaud, était né en 1882. Il aurait plus de quatre-vingts ans s'il vivait et il mourut à la guerre, **le 8 avril 1915**.

Il fut pauvre ou gêné en son temps, comme la plupart des écrivains qui débutent, même s'ils ont autant de talent que lui ou Alain-Fournier, son malheureux contemporain. Au jour d'aujourd'hui, on ne le connait pas, ou si peu! Il fut un grand bonhomme, comme disent les jeunes en étudiant leurs ainés, mais il eut le tort de mourir. Comme les absents, les défunts ont toujours tort. On les ignore. Si on les vole ou leur fait des emprunts inavoués, ils ne peuvent se défendre. Nous sommes encore quelques-uns à chercher, dans les annonces discrètes ou non du film d'Yves Robert, le nom de Louis Pergaud.

Il était sympathique, ce garçon lent et long qui se promenait en sabots dans les champs, à la chasse ou pour le plaisir, à la manière des paysans. Son père, Elie Pergaud, était instituteur à la campagne et il le fut à son tour, ayant atteint l'âge d'homme. C'est dans sa jeunesse qu'il eut cette idée de sa guerre des boutons, qu'il transposa dans un livre et qu'un cinéaste qui n'est pas le premier venu, dit-on, projeta sur les écrans. Commencée en mai 1911, **La Guerre des Boutons** fut achevée en juin 1912.

L'histoire racontée avait donc un demi-siècle, quand on la présenta comme une nouveauté. Elle rappelait des souvenirs de l'auteur. Quand il ne suivait pas son père dans les sous-bois, portant le carnier en attendant d'être promu à la qualité de fusil, il se mêlait aux gamins de son entourage et se battait avec eux contre ceux du village voisin. Nans-sous-Sainte-Anne fut le théâtre de ses premiers exploits, rappelle Charles Léger son biographe. Il en garda même, pendant un temps, des souvenirs cuisants. Car il fut un jour, par malchance, capturé, déculotté et fessé par les gosses de la commune de Montmahoux. C'est là de l'histoire, qui a son piquant.

• • •

Natif de la Franche-Comté, Louis Pergaud lui doit sa verve, son humour et un réalisme qui n'a rien d'outrancier. Il est un des meilleurs régionalistes de son époque, un animalier de grande classe. Il était de la famille de l'Anglais Rudyard Kipling, qu'il lut d'ailleurs avec admiration, quand on le traduisit en français; des Américains Jack London et James Oliver Curwood. Il aimait les animaux et on lui doit, sur eux, des livres qui dépassent ce que l'on possède dans le genre, en France.

Ainsi **La Vie des bêtes**, qui montre la psychologie fausse de celles de La Fontaine; **De Goupil à Margot**, paru au **Mercure de France** en 1910, qui montre ses animaux à lui, avec l'intelligence qu'il croit déceler en eux, et lui vaut le prix Goncourt; **La Revanche du corbeau**, qui est de la même veine; **Le Roman de Miraut**, qu'il dédie comme suit à Léautaud: "Ce livre est dédié à tous ceux qui aiment les chiens et particulièrement à mon excellent ami Paul Léautaud, romancier rarissime, chroniqueur savoureux, providence des chats perdus, des chiens errants et des geais borgnes, bien cordialement. L.P.".

On sait que Léautaud, qui mourut il y a quelques années, n'avait pas changé, vivant entouré de chiens et chats. Louis Pergaud était instituteur à Paris et lancé dans le monde des lettres, quand il mourut. Il était marié depuis peu à Mlle Delphine Duboz, amie d'enfance venue de son patelin.

L'ILLETTRE.

Le primat de Hongrie

On parle périodiquement de la libération éventuelle du cardinal Mindszenty contre son acceptation de se retirer au monastère de Pannonhalma, en Hongrie, où vivent de nombreux ecclésiastiques des ordres dissous, ou de sortir du pays. Il en est de nouveau question.

Pour notre part, nous serions fort surpris que le cardinal Mindszenty consente à quitter la légation des Etats-Unis, qui lui a donné asile depuis la révolution manquée de 1956 pour gagner Rome ou se retirer dans le monastère de Pannonhalma. C'est également l'opinion de Mgr Bela Varga, président du Comité hongrois des Etats-Unis.

Selon le prélat, si le cardinal ne peut pas obtenir la permission de retourner à ses activités ecclésiastiques, il doit rester à la légation. Un accord, qui permettrait au cardinal de quitter la légation sans retrouver la liberté, a ajouté Mgr Varga, serait utilisé par la propagande communiste sans profiter au peuple hongrois et à l'Eglise catholique en Hongrie.

L'avis de Mgr Varga, d'ailleurs, s'accorde avec la déclaration que le cardinal aurait faite en décembre 1962 à un journaliste canadien d'origine hongroise, — son ancien élève, — qui pour la première fois depuis 1956 a pu s'entretenir avec lui à la légation des Etats-Unis à Budapest. Cette déclaration, postérieure aux propositions communistes de sauf-conduit qui permettrait son départ à condition de quitter définitivement la Hongrie, se lit comme suit: "Je suis Hongrois et ma place est en Hongrie. Non, je ne partirai pas pour l'étranger. Des millions de fidèles qui gardent mon souvenir considéreraient mon départ comme un acte de trahison. Je voudrais mourir ici en Hongrie si Dieu le veut ainsi. Je m'incline humblement devant sa volonté".

Il est bien difficile de croire que le départ du cardinal n'aurait pas un effet déprimant sur un bon nombre de catholiques hongrois. Le cardinal a symbolisé la résistance à l'occupant. Celui-ci a pu le condamner, mais le véritable vainqueur, c'est le cardinal, dont l'occupant n'a jamais pu briser la volonté. Aujourd'hui, l'illustre prince de l'Eglise symbolise encore la résistance des catholiques aux lois injustes du pays à leur égard. L'exemple du cardinal Mindszenty constitue, pour les catholiques de Hongrie, un puissant réconfort. Le primat de l'Eglise catholique en Hongrie a raison de ne vouloir pas trahir la confiance que les catholiques hongrois ont placée en lui.

Camille L'HEUREUX.

(Le Droit d'Ottawa)



Depuis son retour de la première session du Concile Vatican II, Mgr l'archevêque ne cesse de travailler pour maintenir le diocèse en "état de Concile".

Son Excellence profite aussi de toutes les occasions pour parler du Concile; visite au séminaire, réceptions du clergé et des religieuses, conférence de presse au Collège, interview à la radio et texte dans le journal, visites aux conseils de Chevaliers de Colomb, etc.

Sur cette photo l'on voit Mgr Baudoux à l'occasion d'une conférence de ce genre à Holy Cross. Ailleurs dans ce journal on trouvera le rapport d'une visite semblable à Otterburne. (Photo Herald)

A l'Hôtel de Ville *La Veillée* *du lundi soir*

par M. Henry LANE, courriériste municipal de La Liberté et le Patriote

Le lundi 25 mars avait lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface. Parmi la correspondance nous relevons que le gouvernement métropolitain veut obtenir le titre du terrain qui longe la rivière Rouge sur la Lyndale Drive, afin de l'aménager en parc.

Le Winnipeg Canoe Club, qui s'objecte à l'emplacement du pont projeté de la rue Osborne, suggère à la ville qu'il serait profitable pour St-Boniface si ce pont reliait la rue Carrière à Winnipeg et que ceci enlèverait l'embouteillage au pont Norwood; le maire dit qu'un pont à la rue St-Joseph ou au Norwood solutionnerait nos problèmes.

Campagne de nettoyage

La Canadian Beautification Association suggère que la ville entretienne une campagne de nettoyage et d'embellissement au mois de mai; elle dit combien ces campagnes aident à relever des districts qui se détériorent, enlèvent le danger d'incendies et aident à promouvoir un sentiment de fierté dans la ville; le maire croit que nous devrions commencer par la station de police et aussi dans l'Hôtel de ville; l'échevin Guilbault croit que le 8 avril serait une bonne journée pour un tel nettoyage et l'échevin McGurran le rassure en lui disant qu'en effet il y aura à cette date un grand nettoyage au pays. Cette question fut remise au comité de la santé publique.

Le Champlain Community Club remercie le maire d'avoir pris le temps de participer à leur carnaval.

L'ambassadeur de France, M. Raymond Bousquet, remercie le maire et la ville pour l'accueil si chaleureux qui lui a été accordé et il espère revenir bientôt renouer les amitiés précieuses qu'il a faites dans notre ville; M. le maire fait remarquer que l'ambassadeur s'est particulièrement intéressé à nos sites industriels et que des industries françaises pourraient fort bien venir s'implanter ici.

Le mardi 26 mars, un diner-réception avait lieu à l'hôtel Viscount Gort pour rencontrer le maire Mongrain, président de la Fédération des Maires, ainsi que M. G. Mooney, directeur exécutif de cette association, qui étaient de passage à Winnipeg.

Une délégation d'une compagnie d'essence demandait au Conseil de reconsidérer la décision négative du comité de planification, qui recommandait de refuser la demande de cette compagnie, qui veut agrandir un poste d'essence sur le chemin Ste-Marie; l'échevin Hart, président de cette commission, défendit le point de vue de la commission en disant combien ce projet contribuerait à accroître le problème de la circulation et qu'il n'y avait aucun besoin de plus de facilités pour la vente de l'essence à cet endroit; l'échevin McKall s'objecta à ce point de vue et dit que la commission de planification ne devrait pas s'occuper de règlementer les besoins commerciaux d'un endroit, car ceci n'est pas dans leurs prérogatives, et que nous n'étions pas encore sous un régime néo-démocratique; le Conseil vota en faveur de la requête de la compagnie d'essence.

Aux Etats-Unis

Certains membres du Conseil ainsi que l'ingénieur, le greffier et le trésorier traverseront la frontière américaine pour aller voir comment les choses se passent chez nos voisins du sud.

M. le maire remercie particulièrement l'ingénieur et son équipe pour le beau travail accompli lors d'une brisure dans la conduite d'eau, rue Plinquet; ils ont pu, par leur diligence, remettre les choses en bon état sans que les citoyens soient privés d'eau trop longtemps.

Vendredi dernier, une brisure dans une conduite de gaz naturel au parc Windsor aurait pu avoir des résultats désastreux, mais dû à la promptitude de nos pompiers et de nos agents de police, une catastrophe a été évitée. M. le maire, qui s'était rendu sur les lieux immédiatement, a suggéré aux autorités de la compagnie de gaz d'installer des valves de contrôle à plusieurs endroits appropriés.

L'échevin Softley propose qu'un amendement soit fait à la charte de la ville en ajoutant le mot "eau" après "égout" dans la section qui voit aux sommes à prélever lors de la pose du système d'eau et d'égout.

L'échevin Lonergan demande un rapport des dommages subis par les résidants de la rue Horace, ainsi qu'un rapport des ingénieurs-conseils dans cette affaire; l'échevin Hart demande s'il n'y aurait pas moyen dans de futurs contrats, d'incorporer une clause donnant permission à la ville de retenir un certain montant en réserve pour parer à ces éventualités; ceci sera étudié par l'avocat de la ville.

Vote de sympathie

L'échevin Lonergan propose un vote de sympathie à la famille de M. L.-P. Roy; ce dernier avait servi la ville avec distinction pendant nombre d'années.

Parmi les 72 résolutions soumises par les divers comités, nous remarquons que le greffier est autorisé à envoyer un panier de fruits à Mlle Ruth Carson, une employée qui compte bien des années au service de la ville; elle est actuellement retenue à la maison par suite d'un accident; le Conseil lui exprima ses meilleurs voeux de prompt rétablissement.

Par suite des recommandations de la ville, le Conseil métropolitain demande à la ville de Winnipeg de changer le nom de la rue Notre-Dame dans cette ville, puisqu'à St-Boniface la rue Notre-Dame existe depuis 1876; la ville demande aussi de garder le nom de la rue St-Joseph entre les rues Masson et Cathédrale.

Stationnement?

Par suite du rapport du chef de police, on demande que le stationnement soit restreint à une période de deux heures entre 9 h. a.m. et 6 h. p.m. sur le côté nord des rues Berry et Bertrand entre les rues Traverse et Taché, et aussi du côté nord du boulevard Dollard entre Aulneau et Taché, et que demande soit faite au gouvernement métropolitain de restreindre le stationnement à une limite de deux heures sur le côté est de la rue Taché entre les rues Dollard et Despins.

Dû à la décision du juge Maybank dans la controverse entre le local 940 de l'Association des pompiers et la ville au sujet de la promotion du pompier A. French au rang de capitaine, la ville a décidé de nommer M. E. H. Crawford pour la représenter devant la commission d'arbitrage.

A lundi prochain.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158
St-Boniface, Man.

Est-ce que je m'impose à la gentillesse des rédacteurs de notre hebdomadaire **La Liberté et le Patriote**, ou bien est-ce que je passe pour un bon propagandiste du journal? Pour l'instant cette question demeure sans réponse. APRES TOUT, j'ai agi de bonne foi, et le numéro de la semaine dernière prouve indiscutablement que les chroniques des Chevaliers de Colomb sont bien suivies. Bravo au frère Trudeau du Conseil Jubinville! Comme vous le dites, vous avez "brisé la glace"; espérons que d'autres Conseils suivront votre bel exemple. Quant à votre question au sujet de la présence d'Après Tout à une de vos assemblées fraternelles, disons simplement: Qui sait?" Nous avons maintenant "Loretto", "Figaro", "Bistouri" et "Après Tout". Quel autre Conseil suivra l'exemple de ces pionniers?

La tâche la plus onéreuse, dans un Ordre comme le nôtre, retombe sur les épaules du Comité de Conservation. A l'insu du Conseil, il travaille presque toujours dans l'ombre, et malgré toute sa bonne volonté, les résultats qu'il obtient sont parfois décourageants. Il s'ensuit que le Conseil en général soit porté à lui jeter la pierre. On entend certaines remarques peu élogieuses voulant que le comité en question n'accomplisse pas son devoir. Et bien, les amis, vous oubliez un détail d'assez grande importance: La conservation est une affaire du Conseil, pas une tâche confiée à quelques volontaires, ou à un Exécutif parfois surchargé. Allons-y ouvertement: qu'avons-nous fait, en tant qu'individu, au sujet du recrutement durant cette année Colombienne? A bien y penser, pas grand'chose! Si la lutte acharnée du Comité de Conservation n'apporte parfois pas les résultats désirés, il ne peut tout de même pas être accusé d'oisiveté. Le "mea culpa" s'adresse peut-être à nous comme membres actifs du Conseil.

Malgré les multiples projets entrepris cette année, aucun comité n'a manqué à son devoir. Toutefois, s'il y en a un qui mérite, plus que les autres, nos encouragements et notre appui, c'est bien le comité de Conservation.

En passant

Quiconque aime les histoires de poissons ne doit pas manquer l'assemblée de lundi prochain, le 1er avril. Certaines sont encore inédites! Avis aux intéressés.

Initiation au premier degré à l'assemblée suivante, soit le 15 avril. Voilà une autre belle occasion de briser tous les records au point de vue assistance aux assemblées . . . Qu'en dites-vous?

Le dimanche 21 avril, déjeuner-communion conjoint: Conseils St-Boniface et Jubinville. Notez bien cette date importante. La dernière réunion de ce genre fut très bien réussie. Pourrait-on faire encore mieux? A nous d'y voir . . .

Il y a certains billets de loterie en circulation en ce moment. L'enjeu: un joli bateau "motorisé" avec remorque . . . Qui ne pense pas aux vacances et à une belle partie de pêche. Et puis, si le tout réussit (avec un peu d'effort naturellement), une église en Afrique. Voilà.

Le 28 avril, un dimanche, déjeuner-communion, initiation, banquet, et c'est tout!

APRES TOUT.

St-Eugène

Le club des hommes

Depuis quelque temps déjà le Club des hommes caressait le projet de peindre la salle paroissiale. L'exécutif ayant obtenu les fonds nécessaires organisa une corvée pour le samedi 16 mars. Le dimanche matin 17 mars, tout le travail était complété. Avec la permission de M. l'abbé F. Juneau, curé, la salle fut prête pour la partie de cartes du dimanche soir.

Les scouts catholiques

Plusieurs cérémonies se déroulèrent chez les scouts le lundi soir 11 mars et débutaient à 7 h. 30 par une veillée de prières devant le Saint Sacrement.

Cette veillée fut dirigée par l'A.S.M. O.-J. Milette et l'A.S.M. M. Riel, assistés de l'aumônier, M. l'abbé Juneau. Toute la troupe devait faire la veillée de prière en préparation des promesses de C.P., 1ère classe, 2e classe et aspirant.

Robert Jones, Claude Landry et Gilles Lafleur firent leur promesse d'aspirant, Marc Séguin, Roland et Claude Adolphe, Léo Teillet, Fernand Lafleur, Roger Fontaine, Maurice Neirinck, Gilbert Laporte et Léonard Neirinck firent leur promesse de 2e classe.

Le C.P. Bernard Gautron fit sa promesse de 1ère classe. Pour clore la cérémonie, les C.P. Wayne Lambert, Bernard Gautron et Claude Adolphe reçurent leur barrette de C.P.

Le commissaire diocésain, Michel Soulodre, et le A.S.M. O.-J. Milette présidaient la cérémonie. Outre les parents invités, le chef Antonin Jacques et M. l'abbé G. Lévesque, aumônier de la troupe de Lorette, étaient aussi présents.

Activités de l'A.P.M.

Les élections pour le nouvel exécutif de l'Association de Parents et Maîtres eurent lieu en février. Les nouveaux membres ont accepté généreusement leur poste: M. Léo Beaupré, président; M. Denis Kenny, vice-président; M. R. Lavigne, trésorier et recruteur; M. G. Bourgeois, organisateur; Mme R. Sabourin, secrétaire; Mlle A. M. McDonald, comité de programme; Mme R. Blanchette, rédactrice; Mme R. St-Amant, comité de réception.

La prochaine assemblée générale de l'A.P.M. aura lieu le 2 avril. Le thème sera "La popularité chez nos jeunes". A tous les paroissiens de St-Eugène, une cordiale bienvenue. C'est pour le bien de vos enfants.

A l'école

Le mercredi 20 mars eut lieu la réunion de la J.E.C., garçons et filles des 7e, 8e et 9e années. Un débat s'organise sur "Les sorties à notre âge". Le but du débat: "Persuader nos copains à exprimer franchement leur opinion sur le sujet".

Les membres du débat se divisèrent en deux groupes, "Pour les sorties", "Contre les sorties", et chaque équipe fit valoir ses opinions sur le sujet. M. le curé assista au débat qui fut soumis à un règlement sévère.

D'abord il se fit en français, les expressions devant être claires, précises. Des points furent alloués pour le bon parler, la valeur des raisons données et pour les arguments appuyés par des principes.

La discipline de chaque équipe devait aussi compter. L'équipe "Contre les sorties" a vaincu l'équipe "Pour les sorties".

Ce fut très intéressant de voir ces jeunes s'animer, même s'enflammer pour convaincre le modérateur.

Le concours de lecture française est lancé dans l'école. Il semble que l'enthousiasme règne parmi les amis de la loterie.

Début plein de promesses de l'Atelier du "Cercle"

Les jeunes de l'Atelier du Cercle Molière ont démontré abondamment, mardi soir de cette semaine, que la fameuse troupe de St-Boniface n'est pas prête à disparaitre. En effet, dix-neuf comédiens ont évolué sur la scène de la salle académique du Collège de St-Boniface de façon à dévoiler plusieurs talents.

La première pièce "L'Impromptu" de Molière, qui est une leçon visuelle dans la composition et la mise en chantier d'une oeuvre dramatique, n'a qu'un rôle principal et M. Marc Chartier en a retiré tout le suc. Les dix autres personnages ont parlé avec netteté et ont adopté des poses gracieuses, le tout pour s'exercer à s'exprimer et à se déplacer avec aisance devant l'auditoire.

Dans la deuxième pièce, en deux actes, "La Savetière" de Garcia Lorca, M. Maurice Caron et Mlle Lorraine Poitras tenaient les principaux rôles, les deux ayant la voix un peu faible, mais très à l'aise et convaincants. Cette pièce dotée d'un magnifique décor espagnol et de costumes de couleurs voyantes, a été jouée avec brio, avec peu de moments genre récitation. On pouvait soupçonner que les vétérans du Cercle prenaient en note plusieurs noms de comédiens dont le jeu frappait.

M. Léo Rémillard a lu un message à l'occasion de la journée mondiale du théâtre. Ont figuré sur la scène Mlles Marie-Thérèse Boily, Marie-Rose Guay, Rose-Marie Soulodre, Yvonne Roy, Jeanne Benoist, Thérèse L'Arrivée, Lorraine Poitras, Fernande Paquette, Maria Heppner, Danielle Collette, Edmée Levasseur et Anna Robitaille; MM. Marc Chartier, André Gélinas, Louis Cyrenne, Stephan Havrize, Maurice Caron et Paul Blanchette. Mme Régine Marsh dirigeait les productions.

Décès

M. J.-L. MASSEREY

M. Jacques-Louis Masserey, âgé de 73 ans, est décédé à l'hôpital général St-Boniface le 22 mars dernier. Il résidait à St-Boniface depuis 1917.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Marie Olga, trois fils, Roger, Jacques et Jean; quatre filles, Marcelle, Odette (Mme Paul Guyot), Pierrette (Mme Joseph-Paul Marion) et Christine (Mme Gérald Bonin), tous de St-Boniface; 16 petits-enfants; un frère, Eugène, et une soeur, Mme Antoinette Jullier, tous deux de Venthône sur Sierre, Valais, Suisse.

Né à Venthône en 1889, il vint au Canada en 1913 et s'établit au Manitoba. Il travailla pour la "Memorial Marble And Tile Co.", de 1928 jusqu'à sa retraite en 1961.

Les prières d'usage ont été dites lundi soir au salon funéraire Desjardins. La messe solennelle des funérailles eut lieu le mardi 26 mars à 10 h. a.m., dans la basilique de St-Boniface, suivie de l'inhumation au cimetière de St-Boniface.

TRIBUNE LIBRE

St-Boniface, Man., le 25 mars 1963.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai lu avec un vif intérêt la lettre de M. Lagacé dans le dernier numéro de **La Liberté et le Patriote**. Malgré la compétence de M. Lagacé sur le sujet, je ne saurais être d'accord avec lui. Je ne me sentirais pas de taille à lui faire face sur le plan économique, car je suis des cours d'économie depuis seulement trois ans. Cependant, j'ai relevé dans la lettre en question quelques erreurs majeures sur la doctrine créditiste, sujet où je crois la compétence de M. Lagacé plutôt limitée.

D'abord, il est fait mention d'un dividende de $100 par mois que, supposément, un gouvernement créditiste distribuerait à tous et à chacun. Je ne sais pas où M. Lagacé a étudié les théories créditistes, mais ce n'est sûrement pas dans les écrits créditistes. Jamais il n'y est fait mention d'une proposition si absurde, dont la mise en pratique ne ferait, comme l'a si bien dit M. Lagacé, qu'inspirer la mollesse, en plus de réduire à néant le pouvoir d'achat qu'on aurait ainsi cherché à augmenter.

Peut-être M. Lagacé a-t-il étudié les théories créditistes auprès de M. Kierans. En effet, malgré ce qu'en dit M. Kierans, jamais une proposition aussi stupide que celle d'un dividende de cent dollars par mois n'a été émise par un créditiste. M. Kierans a en effet affirmé (serait-ce de bonne foi? je le souhaite) que M. Caouette promettait de tels dividendes. Evidemment, M. Kierans est un homme si bien vu dans le monde financier qu'il est presque impie de mettre sa parole en doute! Eh bien, moi, je défie M. Lagacé de trouver une seule preuve que M. Caouette ait fait une telle promesse de lunatique. Celui-ci se serait vu depuis longtemps renié de son parti. J'ai entendu parler M. Caouette, en personne, à la radio ou télévision, sur ruban sonore. Jamais je n'ai entendu une si ridicule affirmation sortir de sa bouche . . . et il est toujours chef-adjoint du parti Créditiste.

J'aimerais ajouter ici en incise: "M. Lagacé, n'ayez crainte, vous pouvez voter créditiste aux prochaines élections sans qu'on vous taxe de paresse". A ce sujet, j'aimerais référer au rapport d'une commission de théologiens imprimé en page 6 du dernier numéro. Ces théologiens répondent à quelques objections habituelles au Crédit Social.

Notons d'abord que "le dividende basique permanent n'est pas essentiel au système". Ce dividende serait lui-même limité par l'augmentation de l'argent nécessitée d'année en année par l'augmentation de la production.

Sous le système financier actuel, les banques à charte créent les neuf dixièmes de l'argent en circulation au pays. Si le peuple, par l'intermédiaire de son gouvernement, reprenait le contrôle du crédit, toute augmentation de la masse monétaire proviendrait du gouvernement, par la Banque du Canada, ce qui serait permis par une réserve minima de 50 pour cent par les banques à charte qui, de ce fait, ne sauraient prêter plus que leurs dépôts primaires. Pour en arriver à ce 50 pour cent, une plus grande expansion de la masse monétaire ne provenant pas des banques serait requise au début. Le surplus de cette expansion servirait d'abord à payer la dette nationale, qui est nécessaire dans le contexte actuel. Le gouvernement serait ensuite libre de fournir ses services au peuple sans que la plupart de l'argent nécessaire ne soit une dette du peuple envers le système financier. Car le terme dividende dans le sens où Douglas l'emploie n'implique pas nécessairement une distribution directe d'argent, mais plutôt les services gouvernementaux et les diverses allocations (vieillesse, chômage, enfance, assurance-hospitalisation, etc.).

Au sujet du fossé existant entre la consommation et la production, j'aimerais demander à M. Lagacé s'il croit que les "nécessités" de tous sont satisfaites. Sinon, serait-ce que la production a atteint son plafond avec les possibilités de technique et de main-d'oeuvre actuelles? Je ne le crois pas. Si le peuple végète en quelque sorte, la cause doit être trouvée dans une forme périmée du système financier. Ceci n'implique en rien une réjection du capitalisme, "basé sur la corporation industrielle et manufacturière". Loin de tuer l'initiative privée, la réduction de la dette nationale et, conséquemment, des impôts encouragera ces "gens qui ont eu dans le passé et qui ont encore le courage et l'esprit du risque assez bien formés pour investir leur argent et maintenir par là notre système". Ces gens-là, à mon avis, ne forment pas la "haute finance".

Je tiens à féliciter M. Lagacé, qui n'est sûrement pas un "vendu à la haute finance".

Bien à vous,

Claude BOILY, étudiant en sciences actuarielles, Université de Manitoba.

Cérémonie du baccalauréat à la cathédrale

La grande cérémonie annuelle des "bacheliers" de l'Université de Manitoba aura lieu, dimanche soir prochain à 7 h., dans la cathédrale de St-Boniface, sous les auspices du Collège de St-Boniface. Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, donnera le sermon de circonstance.

Mon Collèg[e]

Contrairement au calendr[ier] publié dans le bulletin "Mon C[ol]lège" de janvier, la traditionne[lle] réception des Finissants du C[ol]lège aura lieu non pas dimanc[he] prochain, mais bien le dimanc[he] suivant 7 avril, à 8 h. p.m., [au] gymnase, 190, avenue de la C[a]thédrale. La rencontre du m[...] reste fixée au 21 avril.

Commission de la Bibliothèque publique de St-Boniface

Le soussigné recevra des demandes en écrit, jusqu'à 5 heures du soir, le vendredi 5 avril 1963, pour les positions suivantes au sein de la Bibliothèque Publique:

Un (1) COMMIS SENIOR pour la section parc Windsor

Un (1) COMMIS JUNIOR (bilingue) pour la section parc Provencher

Salaire initial de Commis Senior: $200.00 par mois
Salaire initial de Commis Junior: $160.00 par mois
— augmentations réglementaires.

Entrée en fonction: le 1er mai 1963.

Temps de probation: six mois.

Les candidates devront mentionner âge, état civil, scolarité et expérience, s'il y a lieu; ils devront aussi être dactylographes au-dessus de la moyenne.

Pour plus amples détails, s'adresser à:
Mme G. Fortin, bibliothécaire, section parc Provencher,
Mme G. B. Morriss, bibliothécaire, section parc Windsor.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Secrétaire-trésorier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 25 mars 1963.

Si la perception à St-Boniface se faisait comme il y a 45 ans...

(Suite de la première page)

Il convient d'ajouter, en toute justice, que l'archidiocèse de Winnipeg a, de son côté, toujours apporté son entier appui lui aussi, à l'oeuvre de l'Association d'Education; pour le démontrer, nous reproduisons une lettre, datée du 2 octobre 1918, et adressée aux prêtres des paroisses de langue française du diocèse de Winnipeg par feu Mgr A.-A. Cherrier:

Msgr. A. A. Cherrier, V.G.,
P.A., L.L.D., Pastor,
Church of the Immaculate
Conception, 191, Austin St.
Winnipeg, Man.,

le 2 octobre 1918.

Bien cher confrère,

L'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba vous enverra l'un de ces jours un de ses membres, que vous recevrez, j'en suis sûr, avec toute la courtoisie et la bienveillance que mérite la mission dont il sera chargé. Ce Monsieur a toute la cordiale approbation de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Winnipeg. Le but de sa visite est de solliciter, comme il vous l'expliquera du reste lui-même, au milieu de vos paroissiens, des souscriptions qui pourront aider l'Association à continuer l'oeuvre de propagande française qu'elle poursuit depuis déjà assez longtemps, avec autant de zèle que de succès.

La conservation et la diffusion de la langue française au Manitoba est une oeuvre assurément digne de tout notre encouragement. Car la langue française, indépendamment du fait qu'elle est une des langues les plus belles et les plus parfaites des temps actuels; la langue française, en nous rappelant les travaux apostoliques des prémiers missionnaires du Grand Ouest Canadien, ne peut qu'exciter dans nos coeurs un sentiment de profonde gratitude et de légitime orgueil. Le grand Archevêque de St-Paul, Monseigneur Ireland, qui vient de mourir, disait un jour ici à Winnipeg même, en parlant de son ami de coeur l'illustre et regretté Monseigneur Taché qu'on aurait jamais dû lui enlever ses écoles, n'eusse été qu'à raison des immenses services qu'il avait rendus au pays; la même remarque aurait aujourd'hui son application au sujet de la langue française. Aussi il me semble difficile pour ne pas dire impossible pour nous de ne pas garder un culte sacré pour cette langue bénie et de ne pas travailler de toutes nos énergies à en conserver l'usage au Manitoba.

Pour notre vie d'affaires matérielles en ce pays la connaissance de l'anglais est sans doute d'une nécessité primordiale, aussi désirons-nous voir cette langue connue et parlée couramment par tous les enfants Canadiens français du pays, mais il n'en reste pas moins vrai que nos foyers perdraient pour nous leurs charmes les plus chéris si jamais l'on devait en voir bannir le doux parler de nos pères. Or le moyen le plus efficace de conserver cette belle langue française est assurément d'en propager l'enseignement dans toutes nos écoles primaires de la province. Aussi, est-ce pour donner à l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba le moyen de conserver et de propager cet enseignement du français que l'on vient vous tendre la main.

Quand on vous aura mis au courant du travail déjà accompli, et des besoins urgents de l'heure présente, je ne doute pas que les bourses ne s'ouvrent larges pour laisser tomber des offrandes aussi abondantes que précieuses.

Monseigneur Sinnott, qui vient de quitter la ville épiscopale pour un voyage d'affaires dans l'Est, m'a chargé en partant de faire en son nom appel à votre générosité. Honneur plus apprécié et plaisir plus doux ne pouvaient m'être accordés. Aussi est-ce de tout coeur que j'unis mon appel à celui de notre vénéré Archevêque, qui bénit l'oeuvre de tout son grand coeur, et vous encourage de toute son âme à donner généreusement pour assurer la conservation de la belle langue de France au milieu de la population canadienne-française du Manitoba.

Veuillez croire, mon très cher confrère à tout mon affectueux dévouement en N.S.

A.-A. Cherrier,
vicaire général.

• • •

Et vous, Canadiens français de St-Boniface?

Ce sera votre tour, dimanche prochain, 31 mars, de donner la preuve de votre attachement à la cause française chez nous.

Recevez comme il convient les dévoués percepteurs qui passeront chez vous, et versez-leur une offrande généreuse pour notre Association d'Education; grâce à vous, et au même geste répété par chaque Canadien français de toutes nos paroisses, notre Associatoin vivra, notre cause progressera, et notre belle langue française continuera à se faire entendre dans nos foyers, dans nos écoles, et dans tous les milieux canadiens-français du Manitoba.

Ne soyons pas moins généreux que ne le furent nos pères; soyons dignes d'eux et des belles qualités de notre race; soyons fiers d'être Canadiens français, et de le rester.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Avis de répartition de zones

PROPOSED DEVELOPMENT
CITY OF ST. BONIFACE
LEGEND
AREA AFFECTED
EXISTING ZONING

Avis est donné que le Comité de répartition de zones de la Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg tiendra une audience publique à 2 h. p.m., le lundi 1er avril 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, dans le but d'étudier un amendement au Plan de Répartition des Zones de St-Boniface 1956:

a) pour changer de zone, du District "R4" Multifamilial au District "C2" Commercial, le terrain contenu dans cette portion du Lot de Rivière 88 au nord de la rue Goulet dans la paroisse de St-Boniface, limité à l'ouest par une ligne tirée parallèlement jusqu'à et à l'est de la limite est de l'avenue Taché, à une distance de 130 pieds, et à l'est par l'avenue Traverse; les lots 4 à 11 inclusivement, bloc 2; les lots 1 à 13 inclusivement, bloc 3; la partie A et les lots 1 à 17, bloc 4, plan 386 enregistré au bureau des titres de terrains à Winnipeg.

b) pour changer de zone cette portion du lot de rivière 88 au nord de la rue Goulet, entre l'avenue Traverse et l'avenue Braemar, à une catégorie convenant à des immeubles-tours d'habitation.

On désire transformer la propriété commerciale du côté nord de la rue Goulet, entre l'avenue Taché et l'avenue Traverse, telle qu'indiquée maintenant sur le dessin ci-joint, comme groupe de constructions d'urbanisme.

S. G. RICH,
directeur,
Département d'Urbanisme.

Toutes informations supplémentaires à ce sujet peuvent être obtenues au bureau de l'Administrateur de l'Urbanisme, 100, rue Main.

Petite Note

Bingo de jambons

Un bingo de jambons aura lieu à l'église St. Francis, 1037, chemin Dugald, St-Boniface, le dimanche 7 avril à 8 h. p.m.

Chronique de CKSB

Radio-Canada transmettra "toutes les parties décisives" de la série semi-finale de hockey. Pour dimanche soir prochain, on note, à 7 h., une émission culturelle: deux professeurs de la Sorbonne parlent de l'éclosion du Christianisme dans le monde antique.

Des causeries électorales de Radio-Canada sont à l'horaire le samedi soir à 7 h. 15 et 7. h. 30, le mardi et le jeudi après-midi à 4 h. 15 et le vendredi soir à 8 h. 30 et 8 h. 45.

Potins

M. Gilles Lefebvre, l'infatigable directeur des Jeunesses Musicales du Canada, nous arrivait dimanche soir de Calgary, aussi ardent qu'à l'époque encore récente de la fondation de ce mouvement. Il a fait remarquer que les J.M.C. trouvent un terrain fertile dans l'Ouest, qui a fourni les deux derniers gagnants des concours annuels. Ils nous amenait une petite famille charmante: Lotte Ebert, qui tirait sa vieille mère par la main, et ses deux frères, qui composent avec elle le "Trio Ebert de Vienne". Le plus corpulent des deux avait une soif . . . et il fallut lui expliquer que la loi du Manitoba ne permet que l'eau et le lait le dimanche.

Il ne faut pas trop se fier à la "Canadian Press" lorsqu'il s'agit de séparatisme. Le 4 mars, l'agence torontoise rapportait une nouvelle d'après laquelle M. Paul Dozois, ancien ministre du cabinet du Québec, repoussait le séparatisme et prévoyait, dans une telle option, un désastre. Le lendemain, un journal de Montréal rapportait le contraire: "Je tiens à faire remarquer que je ne repousse pas le séparatisme . . . Le mot "désastre" y était, mais précédé d'un "si" conditionnel.

Jacques Poisson livre certaines critiques à cette agence "nationale" actuellement, et il montre combien elle nous rend victimes de l'anglo-saxonisme, et nous laisse fermés, pour ne pas dire opposés, au monde français et latin. Y changer quelque chose n'est pas facile, mais c'est déjà beaucoup de s'en rendre compte. Si les universités anglo-canadiennes vivent dans un climat de colonialisme intellectuel quasi intolérable, "notre" agence de presse est l'image même d'une aliénation qu'on nous impose comme étant "Canadian", aliénation dans la mentalité et dans les procédés.

Notes

A la date du 22 mars, le concours de Robin Hood avait apporté 4,236 lettres.

Qu'on n'oublie pas l'assemblée générale de Radio-St-Boniface le 2 avril!

"Vivons notre Concile la main dans la main"

Voilà bien la devise que les Croisés de l'école Dandurand ont bien voulu pratiquer, tout spécialement en cette "Semaine de la Croisade", du 18 au 22 mars. C'est avec enthousiasme que les chefs préparèrent quelques semaines à l'avance un voyage imaginaire à Rome, siège du Concile.

Une affiche invitait les Croisés à préparer leur valise pour le grand jour; une autre annonçait la date du départ. Tout semblait si réel qu'une petite fille fort intéressée demanda: "Est-ce que je peux y aller moi aussi à Rome, même si je ne suis pas Croisée?" Elle amusa bien les jeunes.

Le jour arriva et tous les Croisés, les élèves des grades 3 et 4 inclusivement et les professeurs se rendirent à la salle pour l'ouverture officielle de la "Semaine de la Croisade". M. l'abbé J. Choiselat, aumônier du mouvement, assistait à la cérémonie.

La salle était toute transformée pour l'occasion. Un tableau immense représentait le Vatican décoré de drapeaux papals, au-dessus planait un grand Saint-Esprit (colombe aux ailes déployées). Les photos du Christ et du Pape étaient fixées au-dessus de la place Saint-Pierre. Des plantes naturelles donnaient l'illusion que l'on était réellement dans les jardins du Vatican.

Un coryphée sonna de la trompette et rassembla les Croisés. Bientôt le pape entra suivi de deux évêques; il bénit les Croisés et formula l'intention pour la journée. Ce jeune acteur, Norbert Gautron, revêtu d'habits pontificaux, avait des traits de ressemblance avec Sa Sainteté le pape Jean XXIII. Un choeur parlé fit l'offrande pour le peuple de la Russie et le groupe de Croisés exécuta le chant de la semaine, "Un chrétien".

On se rendit aux jardins du Vatican pour entendre l'interview d'un Russe employé à l'imprimerie pontificale.

Tous les jours de la semaine, les Croisés se réunirent au même endroit avec le même enthousiasme. C'est ainsi qu'ils rencontrèrent tour à tour des représentants des peuples Indiens, Africains, Japonais, etc.

Ont-ils perdu leur temps ces jeunes qui se sont privés de plusieurs récréations? Non, ils ont mieux compris que pour vivre notre concile la main dans la main, il faut aimer tous les frères de Jésus, riches ou pauvres, noirs ou blancs, unis par la foi ou même frères séparés. Les Croisés comprirent l'importance de prier, pas pour eux-mêmes, mais pour les besoins de l'Eglise et la nécessité de vivre notre Concile la main dans la main.

Petite Note

Attention!

Il y aura une grande vente de linge usagé au Collège St-Paul, angle des rues Ellice et Vaughan. S'il vous plaît, se servir de l'entrée de l'avenue Qu'Appelle. Exemples de prix: manteaux, complets, costumes pour adultes, robes de laine et de soie en parfait état, $1.50 chacun; vestes de sport pour hommes, $1.00; blouses, 50c; chaussures, 25c; chaussons, 10c; lingerie, 25c.

Il y aura de tout: lampes, vaisselle, couvertures de lit, bric-à-brac, tout au même bas prix. Cette vente aura lieu le mardi 2 avril de 11 h. a.m. jusqu'à 3 h. p.m.

Sts-Martyrs-Canadiens

Conférence

Le mercredi soir 20 mars, M. l'abbé B. Bélanger, curé, devenait à son tour conférencier, couvrant un sujet qui lui tient à coeur: "La formation religieuse de l'enfant". Il dit que ce devoir est souvent laissé à la maman, chose assez vraie, puisque l'auditoire était en majorité de la gent féminine.

La famille est le sanctuaire et la maman est l'ange gardien du foyer. Les parents doivent d'abord se convaincre qu'ils sont les indispensables collaborateurs de Dieu dans l'oeuvre créatrice. Ils inculquent à l'enfant le respect du surnaturel, la grandeur, la majesté de Dieu.

Au tout premier âge, on montre à l'enfant de petites prières simples, sans grand raisonnement. Vers 3 ans, il apprend le vocabulaire de la langue chrétienne. La grâce de Dieu travaille déjà dans l'âme de ces petits. Ils sont à l'âge des histoires. La Bible en fournit une grande variété, ainsi que les fêtes de Noël, Pâques, etc. Il faut se garder de leur fausser les idées, leur parler de Jésus et non du "petit" Jésus.

Vers 6 et 7 ans, c'est l'âge de la communion et confession; donc appuyer sur les sacrements, leur faire comprendre que la confession; c'est une rencontre avec le Maitre.

De 9 à 12 ans, l'enfant devient curieux, il est généreux, capable de raisonnement. Il faut canaliser ses énergies; il veut être l'acteur principal, enfant de choeur, louveteau, jeannette . . .

L'adolescent est différent. Il est impossible de lui commander, vaut mieux le guider. Il est capable de générosité formidable et aussi de grande révolte. Dieu donne la grâce d'état aux parents pour encourager, développer et former l'enfant, à tout âge.

Suivit une série de questions très intéressantes. M. le curé allait parfois puiser dans l'auditoire pour avoir le point de vue de tel ou tel. Tous étaient vraiment satisfaits d'une soirée aussi enrichissante.

Mercredi prochain, le conférencier sera M. Georges Laberge. Invitation aux parents de venir en grand nombre, à cette dernière conférence.

Baptême

Liette-Marie, fille de Gérald Lavergne et de Rita Dandenault.

Partie de cartes

Le 24 mars avait lieu, dans la salle paroissiale, la cinquième partie de cartes. Les résultats de cette soirée ont été des plus satisfaisants. Merci à M. Robert qui était en charge et à toutes les personnes qui l'ont encouragé à faire un succès de cette soirée. Un merci spécial aux personnes des paroisses environnantes.

Distribution des diplômes

Le vendredi 22 mars avait lieu la distribution des diplômes et des prix dans le gymnase de l'école Béliveau. Mlle M.-B. Gaborieau, institutrice, souhaita la bienvenue aux nombreux parents présents. M. l'abbé B. Bélanger, curé, introduisit M. Léo Rémillard, président de l'Association d'Education.

M. Rémillard dit que l'on doit insister que les enfants continuent à parler français et à bien l'apprendre, qu'une personne qui parle le français et l'anglais en vaut deux et qu'il y a moyen de faire valoir dans l'esprit des enfants l'amour de la langue naturelle. C'est faux de dire que dans dix ans il n'y aura plus de français au Manitoba.

M. le curé donna les diplômes aux élèves, ainsi que les prix. Il remercia ensuite M. Rémillard. M. Sontag, principal, prononça aussi quelques mots en français.

Holy Cross

Déjeuner-communion du Tiers-Ordre

Cent dix personnes assistaient à un déjeuner-communion organisé par le Tiers-Ordre franciscain de Holy Cross, le dimanche 24 mars.

Son Exc. Mgr M. Baudoux célébra la sainte messe à 9 h. 30 et prononça une causerie après le déjeuner. Il parla brièvement du Concile oecuménique et invita ses auditeurs à lui poser des questions. Ses réponses donnèrent à tous une meilleure compréhension du sens profond de ce grand événement.

Le frère président J. C. Stangl présenta le conférencier qui fut remercié par le frère J. O'Sullivan.

Au déjeuner présidé par le frère Stangl, on remarquait aussi à la table d'honneur Son Exc. Mgr Baudoux, M. l'abbé Raymond Roy, curé, le R. P. Pierre Burger, O.F.M., le frère R. Whitehead, président de la Fraternité St-Antoine, les frères O'Sullivan et K. M. Adey.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

St-Boniface, Man.

Ayant traité, la semaine dernière, sur la description de notre emblème, il me faudrait, pour la compléter, dire un mot au sujet des couleurs. Dans la croix de Malte il y a du blanc et du rouge, tandis que le bouclier est de teinte bleue.

Le rouge est le symbole du courage intrépide, d'activité vibrante et de dévotion sans borne. Le blanc représente la noblesse de dessein, la pureté du but et l'idéal à accomplir, tandis que le bleu symbolise l'espérance, la tranquilité en Dieu et la confiance dans notre pays, établi sous la protection de Dieu.

Mais, outre ces signes mondains, il y a aussi un bien plus profond ecclésiastique de nature. Dans ce sens là, le rouge reflète le sang du Christ, versé au Calvaire, et des martyrs en défense de leur foi. Le blanc est la couleur de l'Eucharistie, garantie de la présence du Seigneur parmi les hommes, de l'amour infini de Dieu pour l'humanité et de son affection accablante pour l'individu. Le bleu nous vient du manteau de la sainte Vierge, dans lequel elle enveloppa son Fils, crucifié pour le salut d'un monde pécheur. En résumé, qu'avons-nous appris? Que le rouge est le signe de la foi, la croyance dans le Christ, dans la rédemption et de notre mission à répandre la connaissance et l'amour de Jésus; avec le bleu pour l'espérance et le blanc pour la charité chrétienne.

Ainsi donc, notre emblème représente le caractère de l'Ordre et de sa mission.

Lundi prochain, à 8 h. 15 p.m., dans la salle du Club St-Vincent, nous recevrons parmi nous une nouvelle classe de Chevaliers, et il serait préférable que les proposeurs accompagnent leur candidat. Quant aux autres, donnons une bonne impression aux nouveaux en comblant notre salle de Conseil. Nous n'avons jamais refusé l'entrée à personne et nous avons assez de chaises pour tous!

Quel que soit le nom de plume choisi par le chroniqueur du Conseil Jubinville, je lui souhaite la bienvenue au nom du Conseil Goulet et nous guetterons avec anticipation sa contribution régulière à ce journal. Félicitations pour une décision bien prise!

FIGARO.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Cette demande sera entendue par le Comité d'adaptations, lors de la réunion qui sera tenue à 10 h. a.m., le mardi 9 avril 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre lesdites demandes seront entendues.

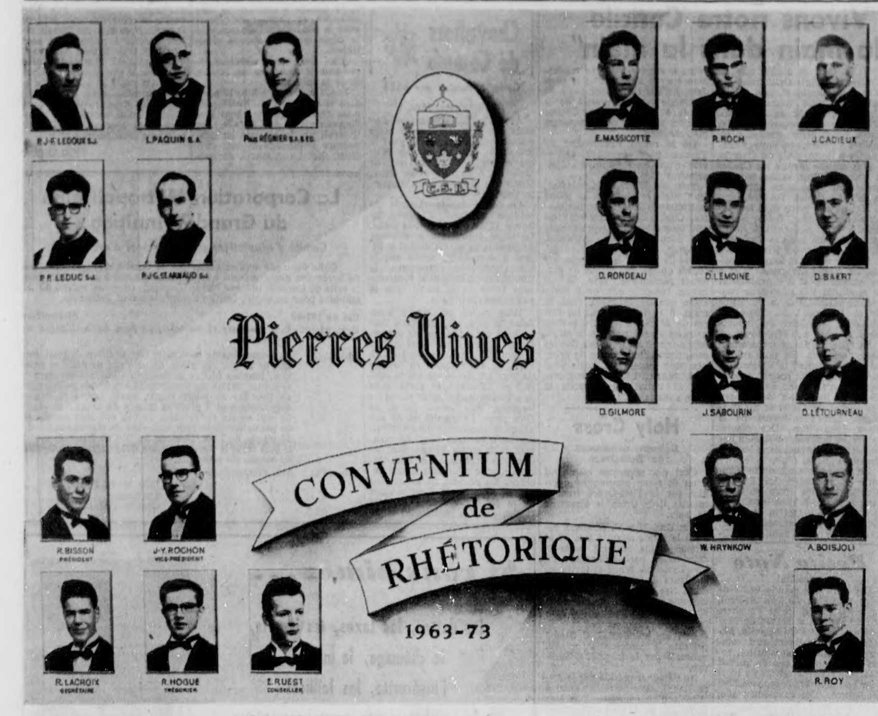
Cas no 107-63 — St-Boniface

Demandeur: **E.-J. Gaboury et Associés**, au nom de la Clinique de St-Boniface.

Objet: La permission de construire une addition de trois étages, de 31 par 106 pieds, du côté sud de l'édifice existant, lesquels édifice et addition étant non-conformes, ayant un terrain en avant de 17.5 pieds de profondeur au lieu des 20 pieds requis, ayant une plate-forme surplombant de 7 pieds ce terrain de devant; et ayant un seul espace de livraison au lieu des deux requis; et de permettre un terrain accessoire de stationnement de 30 places, de 7 par 18 pieds, au lieu de 8 par 20 pieds, le tout selon le plan du terrain qui se trouve enregistré au bureau du soussigné.

Propriété: 343, avenue Taché.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.



Le Conventum de Rhétorique 1963-1973

Il y a six ans, une centaine de gars entraient aux Eléments latins dans le but d'obtenir leur bac. Leur but était noble, en effet, mais le dire et le faire sont deux choses tout à fait différentes. Aussi le nombre des gars diminua constamment et maintenant il n'en reste que dix-sept. Notons aussi d'ailleurs que parmi ces dix-sept, quelques-uns n'ont pas commencé avec nous.

Mais à mesure que la quantité diminuait, la qualité augmentait et vraiment la classe de Rhétorique est une classe de qualité. Pour la plupart, ce sont des gars qui ont vécu cinq à six ans ensemble, des gars qui ont travaillé et joué ensemble, ri et pleuré ensemble. Et maintenant ils sont en Rhéto. Ils forment une classe unie, un véritable Conventum. Ah oui! ce sont là des camarades qui marchent ensemble et veulent continuer ainsi.

Et voilà justement la raison pour laquelle ils célèbrent leur Conventum; ils dévoilent officiellement un cadre de leur groupe; ce cadre est un souvenir matériel de leur Conventum avec tout ce que cela implique, c'est un symbole de l'unité solide de ces dix-sept gars dynamiques et volontaires, enfin c'est l'expression de l'entente de se réunir ensemble dans dix ans pour raffermir cette unité. Ce groupe qui a vécu ensemble durant six ans veut continuer de vivre ensemble, au moins spirituellement, pour la vie.

Mais que sont ceux qui forment le Conventum de Rhétorique 1963-73? Vous voyez leur photo, regardons-les d'un peu plus près.

Dave Baert, né à Edmonton qu'il considère comme la plus belle ville du monde. Dave a des talents extraordinaires qu'il traduit sur sa guitare, par exemple dans les Nomades, en particulier; par son poste de trésorier à l'A.E.C.S.B.; par ses résultats excellents en classe.

Raymond Bisson, originaire de Dunrea, habite maintenant St-Boniface. Raymond est notre président et mérite bien sa charge. Il le prouve d'ailleurs par son autorité comme surintendant d'étude.

Le meilleur produit de Ross est bien **Armand Boisjoli**. Studieux et travailleur, il arrive parmi les premiers de la classe. Mais il n'en reste pas là et son activité s'étend au journal "Frontières" et à la Congrégation.

Jacques Cadieux nous vient de Letellier. Déjà il semble se passionner pour les questions d'histoire, surtout celle de l'Allemagne. Peut-être aurons-nous ici un futur professeur d'histoire?

Donald Gilmore, de Letellier. Vice-président de la Caisse, assistant-secrétaire de la J.F.M., les activités ne manquent pas pour lui. D'ailleurs il fut cette année le secrétaire de l'A.E.C.S.B.

Il vient de l'Ile-de-Chênes. Il se nomme **René Hogue**, et il fait honneur à sa paroisse. Le poste de président de la Caisse occupe amplement son temps et c'est grâce à lui que le mouvement connait son essor. Son sens des affaires se manifeste aussi ailleurs, car il est trésorier de la classe.

William Hrynkow n'est sans doute pas Français (son nom le démontre assez bien), mais depuis les deux ans qu'il vient au collège, il s'acharne à l'apprendre. En pension au Petit Séminaire, il n'est qu'à dix milles de son foyer, Transcona.

Denis Lemoine, évidemment de Ste-Agathe, la paroisse des Lemoine, est peut-être le farceur par excellence de la classe. Mais il a certainement son sérieux qu'il démontre par ailleurs à la J.E.C.

Un type plutôt intellectuel, **Denis Létourneau**, possède une bibliothèque bien garnie de livres d'histoire, de littérature et peut-être aussi de Crédit Social. Peut-être sera-t-il le futur **chef de sa** ville natale, St-Boniface.

A la suite des grands hommes qui sont sortis de St-Pierre nous vient **Réginald Lacroix**, secrétaire du Conventum, nouveau directeur de "Frontières" (ça promet pour l'an prochain!).

St-Adolphe produit aussi des grands hommes et **Edmond Massicotte** y est assurément à la tête. Il est président de la Récréation et c'est grâce à lui que fut réalisé le formidable festival d'hiver de janvier dernier.

Jean-Yves Rochon, bien qu'il ne demeure pas loin du collège, fait ses études au Juniorat. Jean-Yves est vice-président de sa classe et sans doute ses activités au Juniorat sont nombreuses.

Robert Roch n'est arrivé que cette année de Notre-Dame-de-Lourdes, village célèbre de "La Montagne", et déjà il s'est présenté au poste de vice-président de l'A.E.C.S.B. Robert ne tarde pas à se faire valoir!

Denis Rondeau; village natal: Dunrea. Denis sait s'occuper. Il joue de la guitare dans les Nomades; il est membre de la J.F.M., et est en tête du Service des enfants de choeur.

Souvent premier de classe, seul de Winnipeg, **Robert Roy**. En plus de se donner à ses études, il est membre des organisations de sa paroisse. Il est conseiller au Club du Sacré-Coeur, un poste qui entraîne assez d'occupations.

Notre unique conseiller de la classe: **Edmond Ruest**, de St-Pierre. En plus, Edmond est maquettiste au journal "Frontières" et c'est grâce à lui que la mise en pages est si excellente.

Jacques Sabourin a émigré l'an passé de Sudbury pour venir au Grand Séminaire de St-Boniface. En plus de ses activités de séminariste, il joue dans le CSB I et sur la scène, ici au collège; tous les collégiens le savent, Jacques est vraiment magnifique.

Les voilà, les dix-sept au complet. Dix-sept jeunes hommes de qualité forment ce Conventum de Rhétorique. Mais quel est leur mot d'ordre, leur devise? Ils se sont surnommés **"Pierres Vives"**.

La pierre, symbole de virilité et de solidité, dépeint bien nos Rhétoriciens. Solides, ils se dressent devant le monde. Mais la pierre seule ne peut rien. Chaque pierre doit s'enchaîner à d'autres pour élever un édifice. C'est ce que se proposent les Rhétoriciens: prendre leur place dans le monde et faire tout pour le rendre meilleur.

"Pierres Vives", oui les Rhétoriciens sont vivants, ils n'ont pas oublié qu'ils sont des hommes. Ils veulent marcher avec la vie et non l'oublier. Ils se rappellent que les autres autour d'eux sont aussi des hommes libres qui méritent leur respect.

Ainsi les Rhétoriciens, "pierres vives", sont prêts à faire face au monde de demain.

Donald GILMORE.

Les Rhétoriciens rendent hommage à leurs professeurs, parents et amis

Les Rhétoriciens du Collège de St-Boniface ont offert une soirée à leurs professeurs, parents et amis, et tout particulièrement à M. Lucien Paquin, dimanche soir dernier, dans la salle académique.

Le programme comporta d'abord un "Hymne à la grandeur de l'homme", extrait d'Antigone de Sophocle. Les choreutes masqués étaient MM. Denis Lemoine, Edmond Massicotte, Jean-Yves Rochon, Denis Rondeau et Edmond Ruest; le R. P. Jean-Guy St-Arnaud, S.J., dirigeait la chorégraphie. Le choix de cet extrait de Sophocle indique éloquemment qu'au Collège classique de St-Boniface on sait toujours inculquer aux élèves le goût des origines grecques (et latines) de notre culture française.

M. David Baert, guitariste, sut divertir l'auditoire avec deux pièces musicales de son répertoire. Il faut ajouter que les "jeunes" auditeurs semblaient mieux comprendre et apprécier cette musique que . . . les anciens.

"Une demande en mariage", farce en un acte du dramaturge russe Anton Tchekhov, mit en vedette trois acteurs de grand talent: Donald Gilmore (Stepan Stepanitch Tchouboukov), Jacques Sabourin (Ivan Vassilievitch Lomov) et Marie-Thérèse Boily (Nathalie Stepanovna). Le R. P. Pierre Leduc, S.J., était le metteur en scène. L'auteur Tchekhov, à l'occasion d'un fait divers, y fait montre d'un sens inouï de l'observation quotidienne. A travers un fouillis de bavardages, de discussions ridicules, même de disputes sans objet sérieux, il expose l'âme profondément délicate de gens du petit peuple russe. Les interprètes surent "jouer" leurs personnages avec entrain, sans faiblesse aucune. Notons particulièrement la perfection de leur diction et l'animation de leurs gestes.

M. R. Bisson, président de la classe, interpréta ensuite avec profondeur et délicatesse les sentiments de reconnaissance des confrères à l'endroit de leurs parents et de l'Alma Mater. Puis les dix-sept Rhétoriciens lancèrent avec entrain "la chanson de la classe", vrai message de réminiscences scolaires et de résolutions d'avenir.

Pour clore cette soirée, M. Paquin remercia "ses élèves" qui lui avaient si gentiment dédié cette séance. Il le fit avec beaucoup d'humour, relevant certains points comiques de la farce de Tchekhov et en tirant des leçons éminemment pratiques. Mais il sut aussi mettre une note de sérieux dans sa courte élocution, en félicitant les Rhétoriciens de leur travail de l'année et en leur donnant quelques conseils de vie pour l'avenir.

Parents, professeurs et amis prirent ensuite une délicieuse collation en compagnie des dix-sept héros de ce "Conventum de Rhétorique 1963-1973".

St-Georges

Partie de cartes

Le dimanche 17 mars avait lieu une partie de cartes. Le premier prix au whist, pour dames, fut gagné par Mme Félix Vincent, et le deuxième par Mme Mathias Fisette. Le premier prix pour les hommes fut gagné par M. Roméo Bruneau, et le deuxième par M. Paul Dupont.

A la loterie, Mme Rosianne Dupont gagna le premier prix, et Mlle Irène Dean remporta le deuxième.

Baptême

Le 16 mars: Marie-Louise, fille de M. et Mme Wilfrid Vincent, née le 7 mars. Parrain et marraine, M. Paul Vincent et Mlle Louise Dupont.

Décès

Le samedi 16 mars, M. Louis Dupont est décédé au Sanatorium de St-Boniface, à l'âge de 59 ans.

Le défunt laisse dans le deuil deux soeurs, Mme Marguerite Gaultier, de St-Claude, et Mme Eugénie Désilets, de Powerview; trois frères, Alfred, de Powerview, Lucien, de St-Georges, et Raymond, de Toronto.

Le service funèbre fut chanté dans l'église de St-Georges le 20 mars et l'inhumation se fit au cimetière local.

Les porteurs étaient MM. Gérald, René, Paul et Roger Gaultier, Robert et Denis Dupont, neveux du défunt.

Çà et là

M. et Mme Hubert Bosc, de St-Norbert, étaient en visite chez M. et Mme Paul Boulet.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement à la petite Patsy Desjardins, patiente à l'hôpital de Ste-Rose depuis le 22 mars, et à M. G. Verhaeghe, qui subit une opération le samedi 23 mars, au même hôpital.

M. Ivan Brook, de la Saskatchewan, était en visite chez M. et Mme John Brook, la semaine du 18 mars.

M. Noël L'Heureux accompagna MM. Charlie Pranskonas et Adélard Denis jusqu'à Port Ellice, C.-B., où ils visitèrent des parents et espèrent se trouver du travail. M. L'Heureux visitera sa mère à Victoria, C.-B.

Bildo

Le Bildo organisé par le comité de réparation eut lieu le dimanche 24 mars et fut assez satisfaisant. Il y eut une belle assistance.

Les gagnants furent Mme G. Zastre, Lévi Grandbois, Georges Zastre, Frank Beheyt, G. Vandenbosch, Mme G. Zastre, M. G. Zastre, René Denis, Amédée Pinette, Mme E. Soucy, André Labelle, G. Zastre, Mme Fred Pinette et G. Vandenbosch. Les prix de consolation allèrent à Mme F. Vandenbosch et M. Jos. Peeters, qui gagna aussi le prix d'entrée.

Félicitations à tous et grand merci aux bons voisins et paroissiens.

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques vendaient le café.

Haywood

La Relève

Le dimanche 24 mars avait lieu la journée de la Relève au gymnase de l'école élémentaire, sous la présidence de Mlle Claudette Girard. Il y eut des chants exécutés par les choeurs de chant de l'école élémentaire, sous la direction de Mlle Sylvia Désilets et de l'école secondaire, sous la direction de la Rév. Sr Oliva.

L'heureuse gagnante des grades 2 et 3 au concours de la petite Relève fut Suzanne Girard. Aux grades 7 et 8, Sylvio Beaucage remporta le premier prix par sa récitation. Ses adversaires étaient Lynette Desilets et Léona Bouchard.

Au concours oratoire, les élèves de l'Institut Collégial St-Paul furent très brillants. Aux grades 9 et 10, chez les filles, Paulette Allard remporta le premier prix contre Carol McCaughan; chez les garçons, Denis Fillion remporta la palme sur Marcel Lacroix.

Aux grades 11 et 12, chez les filles, Jeanne Lachance remporta la victoire sur Claudette Girard, Mariette Rivard et Thérèse Melnic. Chez les garçons, Jules Régnier fut l'heureux gagnant contre son adversaire, Lionel Godin.

Les trois juges, M. l'abbé Pierre Raymond, MM. Antoine Gaborieau et Gabriel Dufault eurent la tâche difficile de choisir deux grands gagnants; Jeanne Lachance et Jules Régnier méritèrent cet honneur. Les prix furent présentés aux heureux participants par MM. Joseph Legault, Roland Alland, M. Houston, Oris Aquin, M. Beaudette et Adrien Guay.

Figurèrent aussi au programme un groupe de garçons qui chantèrent "Bonhomme, Bonhomme", "Alouette" et "Frère Jacques", un morceau de piano par Lucille Arnal, un chant par Antoine Lussier s'accompagnant à la guitare, et deux chants par Odette Leclerc et Elva Beaudin.

Pendant la délibération des juges, M. l'abbé H. Roy, curé, distribua les diplômes du concours de français. La soirée se termina par le chant officiel de la Relève et "Bonsoir mes amis".

Çà et là

M. et Mme Noël Girard et leurs enfants, Benoit et Aline, accompagnés de Mme Jacques Murray et son fils, Marc, sont de retour de Kingston, Ont., où ils assistèrent à la prise de voile de leur fille et soeur, Yvette, chez les Soeurs de la Providence.

M. et Mme Merille Beaudry sont de retour d'un voyage à Cornwall, Ont., où ils visitèrent leur fils, Gilles, chez les Clercs St-Viateur.

M. et Mme Léopold Girard sont de retour d'un voyage à Red Deer et Calgary, Alta, et à Montmartre, Sask., où ils visitèrent M. et Mme Joseph Joubert.

Retraite fermée

Dames d'Elie, n'oubliez pas la retraite qui débutera à la Villa Maria, le 2 avril. Mmes Zéphirin Lachance et Maurice Beaudry sont à votre disposition pour les arrangements nécessaires.

Conférence

Le jeudi 4 avril, au gymnase de l'école élémentaire d'Elie, une conférence sera donnée par Mlle Betty Holmes, travailleuse sociale. Elle causera sur le développement normale des enfants. Invitation spéciale aux gens d'Elie, St-Eustache et St-François-Xavier.

La St-Joseph célébrée avec éclat au collège St-Joseph d'Otterburne

Le collège St-Joseph s'est fait un point d'honneur de célébrer la fête de son saint patron avec éclat et dévotion.

Les exercices pieux du mois, les particularités d'un triduum, la décoration de fleurs naturelles abondantes et choisies avec goût, et enfin la grand-messe du matin de la fête où professeurs et élèves rivalisèrent de piété, tout semblait appeler un geste ultime qui serait le complément ou le couronnement d'un jour si bien commencé.

Cette grâce nous rejoignit vers les cinq heures: "Monseigneur est arrivé!" En effet, répondant à l'invitation du R. P. supérieur, le R. P. P. Carrière, Son Exc. Mgr M. Baudoux daignait nous réserver quelques heures de chaude et paternelle attention. Cette visite fait oublier le regret que nous avons ressenti de l'absence de Son Excellence lors des célébrations de notre cinquantenaire en octobre dernier. Comme on le sait, Monseigneur était retenu à cette date, par ses fonctions grandioses au Concile, à Rome.

La note de réjouissance intime que prit cette visite, nous la devons aux gestes et aux paroles de Son Excellence. Un salut solennel nous rassembla tous à la chapelle. Les élèves chantèrent avec coeur et les gloires de l'Hostie et celles de saint Joseph, se sentant rapprochés du Christ par une vénération accrue envers celui qui présidait "au nom du Seigneur".

Après un souper de famille, rehaussé par les largesses d'un économe généreux; après quelques minutes de conversation en compagnie de la communauté, Monseigneur tint une "conférence de presse" sur le concile.

A l'auditorium se regroupèrent le personnel enseignant, le personnel domestique et les élèves. Le R. P. supérieur présenta Son Excellence comme Père du Concile, représentant le Saint-Siège parmi nous; puis comme Pasteur d'un vaste diocèse dont nous sommes une humble portion; puis enfin, comme successeur de ces vénérés évêques et archevêques "qui ont protégé l'enfance de notre oeuvre à Makinak, appuyé son adolescence difficile (ne l'est-elle pas toujours, même pour les individus?) et secondé les efforts qui rendent actuellement notre collège plus catholique et français que jamais auparavant."

Et c'est alors que les paroles de Monseigneur l'Archevêque firent battre nos coeurs à l'unisson de l'Eglise et adhérer nos esprits aux réalités mystérieuses de cette "seconde Pentecôte", dans l'Eglise, et, par l'Eglise, dans le monde entier pour que soit renouvelée la face de la terre. Les questions, timides au début, se firent ensuite plus hardies, de sorte que si quelque aspect du Concile ne fut pas exposé, on ne peut en tenir responsables, ni Son Excellence ni ses quelque 200 reporters.

La soirée se serait achevée dans la contemplation du travail immense confié au Saint-Esprit et à saint Joseph, patron spécial du Concile, quand, pour nous ramener aux réalités terrestres, le R. F. principal nous rappela notre devoir de gratitude envers Monseigneur. Le benjamin des élèves, René Asselin, lui présenta alors une bourse, au nom de tous les assistants. Les applaudissements enthousiastes soulignèrent que nous avions compris la mission de Son Excellence auprès de nous. Nous nous sentons maintenant tous engagées dans cette aventure extraordinaire du Concile oecuménique Vatican II.

Les Collégiens.

Ste-Agathe

Baptême

Le 24 mars: Doris-Marie-Léona, fille de M. et Mme Albert Courcelles, née le 15 mars à l'hôpital de Morris. Parrain et marraine, M. et Mme Célestin Alarie, oncle et tante de l'enfant.

Çà et là

Le lundi 18 mars, MM. Henri et Maurice Gratton et Maurice Péloquin partaient pour Thompson en quête de travail. Ils en ont obtenu dès leur arrivée et se sont mis à l'oeuvre le jeudi 21 mars.

M. et Mme Joséphat Dorge ont été très touchés des marques d'affection qu'on leur a prodiguées à l'hôpital. Ils désirent remercier du fond du coeur tous et chacun de leurs enfants, parents ou amis qui les ont visités ou qui leur ont envoyé des cadeaux, lettres ou cartes de bons souhaits. Les beaux oeillets envoyés par les vétérans de Ste-Agathe ont égayé la chambre de Mme Dorge durant plusieurs jours et ils ont été bien appréciés.

M. Dorge atteignait ses 80 ans le vendredi 22 mars et presque tous ses enfants se rendirent à l'hôpital pour fêter ensemble ce bel événement. On avait apporté un beau gâteau de fête et des rafraîchissements.

Une semaine après sa rentrée à domicile, Mme Bernadette St-Onge dut retourner à l'hôpital. Elle espère toutefois ne pas y séjourner bien longtemps. Les paroissiens lui souhaitent prompt rétablissement, ainsi qu'à M. et Mme Dorge, à M. Aimé Courcelles, qui, faute de place à l'hôpital, a été reçu et soigné chez sa soeur, Elisabeth, Mme Ludger Duval, à St-Jean-Baptiste, et à Mme Gilles Alarie qu'une mauvaise grippe retient à l'hôpital général St-Boniface depuis la naissance de son fils.

Laurier

Séance

Le dimanche 24 mars, le club dramatique de Laurier donnait son concert annuel au profit de l'église. Deux pièces furent présentées. La première en anglais intitulée "Two Crooks And A Lady", dont les acteurs étaient Mmes Florence Vandenbosch, Thérèse Delaurier, Juliette Chatwell et Odile Barton, MM. André Saquet et Emile Letain. La pièce française, "A propos de Pattes", fut jouée par Mmes Florence Vandenbosch et Thérèse Delaurier, Mlle Adèle Letain et MM. Léon Bouchard et Jacques Péloquin. Chants, tableau religieux et pantomime complétèrent le programme auquel participèrent Mme Corinne Bouchard, Mlles Gabrielle Péloquin, Vivianne, Thérèse, Lucille, Yvonne et Claire Bouchard, Isabelle Tardiff, Marie Saquet ainsi que MM. Joël et Rémi Bouchard.

Le tout, sous l'habile direction de M. Rémi Bouchard, fut un succès. Ce fut une soirée des plus intéressantes et tous espèrent que ces artistes reviendront sur la scène encore l'an prochain.

Bruxelles

Soirée missionnaire

Le dimanche soir 10 mars eut lieu une partie de cartes organisée par les Clercs Servants de Bruxelles. M. l'abbé G. De Ruyck, curé, eut la bonté de passer à l'écran des vues de Rome et de lEurope. Il fit alors suivre les vues de quelques tours de prestidigitation dont l'audience s'est bien réjouie. Le jeu de whist fut conduit par François Foidart. A la loterie, un radio transistor, d'une valeur de $30, fut gagné par M. François Hacault.

La soirée fut une réussite et se termina par un petit goûter. Sincères remerciements à tous ceux qui y ont assisté.

Le bénéfice de $162 fut présenté à M. l'abbé Louis Bédard, missionnaire de l'archidiocèse de St-Boniface au Pérou, Amérique Latine, pour lui aider à remplacer son avion pour un meilleur. Ceci améliorera considérablement le travail missionnaire car les moyens de transport dans les missions sont très difficiles et lents. Cette cause en est une qui en vaut la peine.

Allons, les amis, Bruxelles a eu le plaisir de payer une partie de la queue de l'avion. Qui maintenant aidera à payer le corps . . . les ailes . . . la tête . . . l'hélice?

-Jean-Baptiste, Man.

Les parents et adolescents se réunissent pour discuter

ST-JEAN-BAPTISTE — Le 10 mars, à l'école élémentaire de St-Jean-Baptiste, eut lieu une réunion de parents et adolescents.

Cette rencontre avait pour but de permettre aux adolescents d'exprimer leurs opinions sur les questions qui les intéressent de près.

M. Richard Sabourin agissait comme maître de cérémonies et s'est très bien acquitté de sa tâche. Il présenta d'abord M. Raymond Hénault, interprète des jeunes de son groupe (12 à 15 ans), qui expliqua à l'assemblée leurs idées, leurs projets et leurs réactions en face de leurs problèmes.

Cette année, il s'est fait un travail énorme à l'école parmi les élèves des grades 6, 7 et 8, grâce au dévouement de M. l'abbé G. Dionne, vicaire, et des Rév. Srs Yvette-Marie et Roger-Joseph, principale de l'école élémentaire. Les parents ont répondu à leur appel et se sont réunis en bon nombre pour les encourager et les féliciter de leur excellente idée qui s'avéra une productive initiative.

M. Louis Sabourin, représentant les parents de la campagne, a su intéresser l'auditoire et inspirer les jeunes adolescents avec ses bons conseils et ses directives pratiques.

M. le Dr J.-H. Boucher adressa la parole en débutant par des félicitations sincères aux participants de cette soirée. Il souligna que c'est exactement à ce groupe d'élèves entre 11 et 15 ans qu'il faut donner en plus d'une bonne instruction une éducation solide. Tenter un tel travail chez un groupe plus jeune c'est beaucoup plus difficile et inefficace car ces élèves ne sont pas encore assez éveillés aux problèmes existants et en plus ils ne voient pas encore les horizons qui s'ouvrent devant eux. Commencer ce travail chez les élèves après qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans seulement, il est alors trop tard, car souvent l'arbre a déjà pris un mauvais penchant et il est difficile de le redresser sans qu'il casse.

Pour agrémenter la soirée les jeunes ont présenté quelques sélections musicales. Suivant ceci, on partagea l'assistance en huit groupes pour discuter un questionnaire, et le secrétaire du groupe rendit compte du résultat après l'heure écoulée pour la discussion.

M l'abbé Beaulieu a déclaré que le projet entrepris à St-Jean-Baptiste est un des plus beaux auquel il ait assisté depuis qu'il est aumônier de l'Action Catholique dans le diocèse. Il insista sur le fait que "le succès vient quand on prend les bonnes méthodes". Il a qualifié M. l'abbé Dionne d'être éducateur de première valeur et assura que ses expériences et ses techniques de travail serviront à d'autres dans ce domaine. De cette expérience ressort le fait que les jeunes sont actuellement en train de vivre un "style de vie" qui leur est propre, qu'ils veulent du vrai et des réponses claires. Ces jeunes veulent créer quelque chose, être indépendants mais il faut apprendre à les connaître ces jeunes, et leurs désirs et leurs intérêts.

Transcona

Activités de la L.F.C.

Le 12 mars fut tenue l'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques du Conseil de Notre-Dame de l'Assomption. Après l'ouverture et l'agenda habituel il y eut explication par Mlle H. Biais sur la procédure à suivre pour l'élection.

Un comité de nomination fut choisi comprenant M. l'Aumônier et Mmes A. Fréchette, W. LaFlèche et E. Lebleu. Ensuite Mme J. Senez, qui était en charge du programme, présenta un questionnaire sur le thème de la procréation.

Avec l'aide de M. l'aumônier, Mme Senez sut répondre aux questions du groupe en se référant à des livres traitant divers aspects de ce sujet. Ce fut très à point et instructif.

La prochaine réunion sera l'assemblée annuelle, dont la date n'a pas encore été fixée et à laquelle tous les membres devraient assister. Dans les réunions précédentes, il n'y eut que 40 pour cent d'assistance. La Ligue pourrait certainement bénéficier de l'autre 60 pour cent. Donc un coup de coeur pour la prochaine assemblée.

Voeux de prompt rétablissement à la présidente, Mme M. Fenez, qui a dû subir une opération et qui est présentement hospitalisée, ainsi qu'à Mlle Odile Delorme.

Bazar

Le bazar paroissial de Notre-Dame-de-l'Assomption aura lieu le mercredi 3 avril dans la salle paroissiale, angle des rues Rosseau et Léola. M. l'abbé H. Perron, curé, présidera à l'ouverture qui se fera à 2 h. p.m. Un thé sera servi jusqu'à 4 h. p.m., et un souper froid, genre buffet, entre 5 h. et 6 h. 30 p.m. Mmes L.-J. Roy et U. Lamoureux seront les hôtesses de cet événement.

On vendra divers objets tels des articles de couture, de la pâtisserie et des bonbons. Il y aura des jeux comme le bingo, etc.

Soirée sociale

Le 23 mars, plusieurs paroissiens et leurs amis se rassemblèrent à la salle Légion de Transcona pour une veillée au profit des scouts. Le chef et ses assistants tiennent à remercier tous ceux et celles qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à faire de cette soirée un véritable succès.

Un merci spécial à M. l'aumônier et aux parents des scouts pour leur coopération et leur dévouement dans les diverses tâches qui leur avaient été assignées.

Formation à Letellier, le 7 avril, d'un Conseil de Chevaliers de Colomb

LETELLIER — Un Conseil de Chevaliers de Colomb vient de se former à Letellier. L'initiation aura lieu le dimanche 7 avril en la salle Mémoriale. Le premier degré sera conféré le dimanche précédent, soit le 31 mars, à 8 h. p.m.

Quelque 30 anciens Chevaliers locaux faisant partie du Conseil Provencher se réinstallent et se font transférer au Conseil Montcalm de Letellier.

Au moins 30 nouveaux membres seront initiés. La journée commencera par la messe, à 8 h., et sera suivie d'un déjeuner-communion. Vers midi, on débutera aux cérémonies des 2e et 3e degrés. A 6 h. 30 p.m., un banquet sera servi en l'honneur des nouveaux Chevaliers. Tous les Chevaliers qui désirent y assister, accompagnés de leurs dames, sont les bienvenus. Les billets sont en vente au bureau de poste, à $2.00 chacun; limite: 200 couverts.

Un orateur invité et les Grands Chevaliers de différents Conseils adresseront la parole.

Elie

Çà et là

Le lundi 18 mars, Mme Gabriel Soulodre accompagna son mari qui venait visiter M. l'abbé J. Choiselat, curé. Elle en profita pour faire une courte visite à ses cousines, Mmes B. Gautron et Tarko.

Le printemps est arrivé; toute la neige est fondue et ne sont pas rares les enfants qui prennent un mauvais bain.

Mme Laurette Coppell, de Calgary, visite actuellement ses soeurs, Mmes Jos. Allec et Louis Dedieu. Elle est accompagnée de ses trois filles.

M. Coppell est à Camp Borden pour un cours.

Mme Emile Robidoux est de retour chez elle après avoir été quelques jours à l'hôpital St-Boniface pour traitement.

La semaine dernière, Mme Roland Poirier, accompagnée de ses enfants, rendit visite à sa mère, Mme Piché, de Fannystelle.

Mme Bonneteau est revenue à Haywood après avoir passé l'hiver chez sa fille, Mme Dheilly, de Winnipeg.

M. et Mme Auguste Debusschère sont partis pour Montréal, où ils rencontreront leur soeur, Mme Léon Duval. En route, ils arrêteront en Ontario pour visiter leur oncle, M. Adrien Rouire. Leur grand-père, M. Arthur Rouire, les accompagne.

M. et Mme Louis Rey, de St-Norbert, ont visité M. et Mme Jos. Tougas, récemment.

Dunrea

Un beau succès

Le troisième groupe donnait sa veillée de cartes et bingo le dimanche soir 24 mars au milieu d'une bonne affluence de personnes intéressées au progrès de la paroisse.

Ce groupe comprenait les familles suivantes: Alcide et Adrien Bisson, Oliva, Félicien et Paul Boulet, René Côté, Jos. Cuveliers, Del Delaronde, Gilles Fortier, C. Finkbeiner, A. Fisher, John Gebhard, Auguste Garand, Cyril Joye, Lucien et Nazaire Légaré, Alphée Labossière, E. Laverdière, Léo Maloney, Stephane Maurice, O. Moir, E. Renaud, Damien Rondeau, Jos. Souyri, Théo. Van Mol et Oscar Van Den Bosch.

M. Jos. Souyri vendit les billets d'admission et il y eut 15 tables de joueurs de whist; MM. Cyril Joye et Paul Boulet s'occupaient de la marche à suivre. Les vainqueurs furent Mme Jos.-S. Boulet, consolation, Mlle Liane Dionne, MM. Jos. Cuveliers et Edouard Gélinas.

MM. Paul Boulet et Cyril Joye dirigèrent le bingo dont les gagnants furent Mme Nazaire Légaré, la jeune Véronique Boulet et Mlle Bertha Langlois (2 fois chacune), Mlle Lucille Boulet, Mmes E. Laferrière et Cyril Joye, MM. André Simoens, Edouard Gélinas et Joseph-S. Boulet. Pour la carte remplie, le $5 fut partagé entre MM. Albert Boulet et André Simoens.

M. Garry Allan gagna une poupée vêtue d'une jolie robe crochetée par Mme A. Garand.

M. Paul Boulet remporta la poubelle de cuisine vendue sur billets de 1 à 50 cents, et à la loterie, M. Alfred Paradis eut le tabouret à dossier pour cuisine.

Enfin, aux dés, un gentil petit goret, don de M. Paul Boulet, fut chaudement disputé et finalement M. Edouard Gélinas en fut l'heureux acquéreur.

Un délicieux gâteau vendu à l'enchère fut acheté par Mme Adrien Boulet. Finalement un excellent goûter fut servi et dégusté avec appétit après tant d'excitation.

Les principales organisatrices de cette veillée, Mmes Léo Maloney et Jos. Souyri, méritent de chaleureuses félicitations pour leur bon travail qui a valu à cette soirée un succès pécuniaire surpassant les deux précédentes. Remerciements aussi à toutes les personnes qui y ont contribué.

Baptême

M. et Mme Guy Paradis sont les heureux parents d'un premier fils, né le lundi 11 mars à l'hôpital de Killarney. Il fut baptisé le dimanche 24 mars et porte les noms de Joseph-Alfred-Gérard. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Maurice Côté, de Ste-Agathe, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme Stéphane Maurice recevaient récemment la visite de leur fils, Daniel, de l'Armée canadienne.

Mlle Irène Langlois, d'Oak Lake, est actuellement en visite au presbytère.

M. Joseph-S. Boulet passa quelques jours à l'hôpital de Brandon, dernièrement, sous observations médicales.

M. et Mme Auguste Garand eurent en fin de semaine la visite de M. et Mme Henri Garand et leurs enfants, de Norwood.

Obsèques de Madame M. Mangin, pionnière nonagénaire de Bruxelles

BRUXELLES — Le jeudi 21 mars dernier, une foule nombreuse de parents et amis conduisaient à sa dernière demeure Mme Mathilde Mangin, de Bruxelles, Manitoba.

Une santé déclinante, due à son grand âge, la tenait alitée depuis plusieurs mois, et elle rendit sa belle âme à Dieu le lundi soir 18 mars, assistée dans ses derniers moments par celui qui l'appelait familièrement depuis longtemps "ma tante", M. l'abbé Alex Honfeld, curé de St-Alphonse. Elle avait reçu le samedi précédent les derniers sacrements de M. l'abbé Gérard De Ruyck, curé de Bruxelles.

Née Mathilde Hutlet à Halanzy, Belgique (Luxembourg belge), le 6 novembre 1870 et saluée à sa naissance par les salves d'artillerie de la guerre franco-prussienne, elle avait émigré au Canada, âgée de 22 ans et demi, après avoir convolé en justes noces en octobre 1892 avec M. Emile Mangin, lui aussi de Halanzy.

Collaboratrice infatigable de son époux, elle l'avait aidé au maximum à traverser victorieusement l'époque héroïque de leur établissement au Manitoba, dans le dur travail de pionniers qu'ils effectuèrent en ce lambeau belge de terre manitobaine: la paroisse de Bruxelles.

Prématurément privée du compagnon bien-aimé de sa vie, en 1926, elle continua courageusement dans le veuvage, à élever sa famille et à s'acquitter de ses responsabilités. Sa vie durant, elle sut donner à tous l'exemple d'une vie chrétienne édifiante, et éleva une belle famille de sept enfants, dont quatre sont encore vivants. Ce sont: Mmes Hélène Simoens, de Bruxelles, qui l'hébergeait depuis une dizaine d'années, et Lucie Toner, de Winnipeg, MM. Joseph et Léon Mangin, de Bruxelles. Ses trois autres enfants décédés étaient Irma (Mme François Hacault), mère de M. l'abbé A. Hacault, professeur au Grand Séminaire de St-Boniface, M. Albert Mangin, de Bruxelles, et Rosa (Mme Arthur Rouire), de Haywood.

Depuis une trentaine d'années, elle résida à tour de rôle chez ses différents enfants. Mme Mathilde Mangin eut le bonheur de réaliser le souhait de l'oraison de la messe de mariage, de "voir les enfants de ses enfants jusqu'à la quatrième génération", puisqu'elle comptait 52 petits-enfants, 167 arrière-petits-enfants et 9 arrière-arrière-petits-enfants, vivants.

La dépouille mortelle de la défunte fut exposée en l'église de Bruxelles où le chapelet fut récité le soir 20 mars par M. l'abbé G. De Ruyck, curé, qui dirigea ensuite les exercices liturgiques. M. l'abbé A. Hacault, petit-fils de la défunte, chanta les absoutes et officia le lendemain matin à la messe de funérailles, assisté de MM. les abbés A. Honfeld, curé de St-Alphonse, comme diacre, et Stantiago Acosta, ami intime de la famille, originaire du diocèse de Cumana, au Venezuela, qui poursuit ses études au Grand Séminaire de St-Boniface, comme sous-diacre.

M. l'abbé G. De Ruyck était présent au choeur.

Les porteurs, tous petits-fils de la défunte, étaient MM. Gérard Simoens, de St-Boniface, Benoît Hacault, de Mariapolis, Laurent, Norbert et Gérard Mangin, de Bruxelles, et Lucien Rouire, de Haywood.

Outre une certaine parenté assez rapprochée en Belgique, Mme Mathilde Mangin laisse aussi dans le deuil deux frères, MM. Auguste Hutlet, de Swan Lake, et Gaston Hutlet, de St-Boniface.

Holland

Décès

M. Théophile Baete, âgé de 72 ans, est décédé subitement à sa demeure le mercredi 6 février.

M. Baete est né en Belgique en 1891. Il vint s'établir dans le district de Swan Lake en 1912 et demeura sur une ferme de ce district pendant plusieurs années. En 1936, il déménagea à Holland, où il exerça la même profession jusqu'en 1952. Il élit alors domicile au village de Holland.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Maria Fifi; trois fils, Marcel, de Baldur, Joseph et Lucien, de Holland; six filles, Madeleine (Mme Léon Fifi), de Bruxelles, Alice (Mme Richard Van De Kerckhove), de Swan Lake, Angèle (Mme Roger Lebeau), de Glenora, Germaine (Mme Marcel Haegeman), de Swan Lake, Rose (Mme Lorne Van De Kerckhove), de Somerset, et Marie-Ange (Mme Félix Godard), de North Surrey, C.-B.; une soeur, Mme Damien Adriaenssens, de Swan Lake, et 36 petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté en l'église de Holland, le 9 février, par M. l'abbé O. Larochelle, au milieu d'un grand nombre de parents et amis. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Remerciements

Mme Maria Baete et sa famille tiennent à remercier tous ceux qui ont exprimé leur sympathie, soit par offrandes de messes, envois de fleurs et de cartes.

Merci spécial à tous ceux qui se sont dévoués d'une façon ou d'une autre. Merci aussi à ceux qui ont assisté aux prières et aux funérailles.

Qui regarde en dessous donne du tourment, qui réprimande en face procure l'apaisement. (Prov 10, 10)

Lorette

Partie de cartes

Le dimanche soir 24 mars avait lieu la quatrième partie de cartes de la série organisée par le district St-Cuthbert de la paroisse.

Les prix des hommes furent attribués ainsi: 1er prix, M. Paul Verchère, 2e, M. Ildas Dugas, 3e, Alain Desrochers; les prix des dames, 1er, Mme Louis Marcoux, 2e, Mme Rhéal Roy, 3e, Mlle Yvonne Landry.

Les prix d'entrée furent remis à Mme Léopold Bouvier et à M. Daniel Romaniuk. Le prix de présence fut gagné par Mme Aurèle Ross.

Il y eut plusieurs rondes de bingo. De beaux prix furent distribués. Les heureux chanceux à la loterie furent M. Edward Hudrick, $15; M. A. Roy, de St-Boniface, $10, et M. Donat Alarie, de Ste-Agathe, $5.

M. Jean-Baptiste Grégoire agissait comme maître de cérémonies, et MM. Célestin Gosselin et Gilles Manaigre s'ocupaient de la marche du bingo.

Un succulent goûter termina la soirée qui fut des plus intéressantes.

Cordial merci aux membres de ce district qui ont généreusement fourni les beaux prix, à tous ceux et celles qui se sont dévoués ainsi qu'aux personnes qui ont assisté à cette soirée. La belle somme d'argent ramassée ira au profit de la paroisse.

Assemblée annuelle de la Coopérative

L'assemblée annuelle de la Coopérative des consommateurs de Lorette avait lieu le mardi 19 mars. Il y avait une bonne assistance. M. Paul Gauthier souhaita la bienvenue aux paroissiens ainsi qu'aux invités d'honneur, MM. Haacke et Wood. M. Haacke lut le rapport et signala que l'année 1962 fut très prospère; les ventes augmentèrent de beaucoup sur l'année précédente et les dividendes seront assez élevées. Ce progrès est dû en partie au gérant, M. Victor Carbonneau, et à son assistant, M. Gilles Manaigre. Les directeurs font beaucoup pour les encourager.

A l'élection qui suivit, les trois mêmes directeurs furent réélus, MM. Henri Bissonnette, Mike Siwicki et René Raymond.

Heureuse coïncidence, les prix de présence furent gagnés par M. et Mme Gustave Manaigre.

Un goûter termina la soirée.

Soirée de variétés

Le 17 mars, à la salle paroissiale, le Club Anna-Maria, sous la direction de Mme B. Crewson, présentait un programme de variétés. Environ une soixantaine de personnes y participaient, en grande partie les élèves des deux écoles de la paroisse.

Chants, pièces de théâtre, pantomimes, récitations, trio musical et chants scouts, ces derniers dirigés par M. l'abbé G. Lévesque, vicaire, composaient le programme.

Le clou de la soirée fut l'exécution de morceaux musicaux par les "Thunderbirds" et un très intéressant exercice de gymnastique par les garçons de l'école secondaire, sous la direction de M. Maurice Emond.

Le prix d'entrée offert par le club fut gagné par Mme G. Berchall; les autres prix, $5, par M. Jean Hamel, et $2 par Félix Jeanson. Les heureux gagnants des divers prix furent Claudette Jeanson, Ralph Carlson et Anita Jacques.

L'Association de Parents et Maîtres offrait un prix à un acteur de chaque groupe. Voici les gagnants: grade 7, Patricia Gendreau; école secondaire, Jeannine Desautels et Paul Lacasse. Mme G. Berchall reçut celui des mamans.

Le club Anna-Maria désire remercier tous ceux qui, par leur présence et leur coopération, ont contribué à faire de cette soirée un brillant succès.

Soirée d'amateurs

Le dimanche 31 mars aura lieu à la salle paroissiale une soirée d'amateurs organisée sous la direction des mamans scoutes. Vous êtes tous les bienvenus.

La Broquerie

Concours oratoire

Le concours de discours français organisé par la Relève a été bien réussi dans la paroisse. Tous les étudiants de l'école secondaire y participèrent et 12 d'entre eux furent vainqueurs. Les élèves des 7e et 8e années de l'école élémentaire se choisirent quatre représentants.

Le jeudi soir 14 mars à l'école secondaire on procéda à l'élimination au plan local. Devant un tel déploiement de talent oratoire, les trois juges eurent fort à faire pour choisir les gagnants. Après de longues minutes de délibération, M. l'abbé U. Lafond, curé, et Mmes Marie-Louise Vielfaure et Gérard Kirouac fixèrent leur choix ainsi: 7e et 8e années, Pauline Tétrault et Gérald Choiselat; 9e et 10e années, Rose-Marie Méconse et Albert Granger; 11e et 12e années, Jeanne Fréchette et Roger Tétrault. Sincères félicitations aux gagnants et bonne chance! Les élèves apprécient beaucoup l'intérêt témoigné par leurs parents de même que le dévouement de leurs instituteurs et institutrices. Un merci spécial aux jeunes musiciens qui ont égayé la soirée ainsi qu'aux trois juges.

Malades

Voeux de prompt rétablissement aux nombreux malades à l'hôpital ou à la maison.

St-Laurent

Grands gagnants

Voici le nom du gagnant de l'automobile Dodge, M. Tim Filuk, de Thompson, Man. Mme M. Monita est la gagnante du billet vendu; elle est également de Thompson.

La troisième soirée d'amateurs organisée et exécutée par des gens de St-Ambroise, comptait au-delà de 30 numéros très appréciés. Les numéros "Sur le pont d'Avignon" et "La cantinière", remportèrent les premiers prix. Le $25 fut remis à la paroisse pour la future église.

On tient à remercier les nombreux collaborateurs de ces soirées d'amateurs. Un merci spécial aux donateurs des différents prix, MM. Jos. Colliou, F. Gratton, Armand Combot; Adrien Chartrand, A. Perron, H. Boucher, Adrien Mougin, A. Chartrand, Robert Lambert, Yves Kerbrat, Moïse Ducharme et Henri Richaud, Mlle Eva Boyer, sans oublier M. F. Gratton et sa chorale.

Merci à tous et bienvenue à la quatrième soirée, fixée au 21 avril.

Powerview

Festival

Au commencement de mars, dans la salle de l'Institut Collégial de Powerview avait lieu le festival de la bonne chanson. Malgré la température très inclémente et les mauvais chemins, la salle était remplie, prouvant l'intérêt que portent les parents au français.

Voici le programme présenté par les différentes écoles:

"O Canada"; "Venez garçons et filles", "Bonhomme" et "Un gai luron", école Léonard (7e et 8e années; "Il neige" et "Quand on est l'aîné" (monologue), St-Georges (1ère année); "La charité" (choeur parlé), St-Georges (6e année); chant par un groupe d'élèves, école Dupont; "Ferme la porte" (saynète)), école Léonard (1ère et 2e années); "Alouette" et monologue et devinette, St-Georges (3e année); "Les aventures de Mme Grignon", St-Georges (7e et 8e années); "La rim doum dim" et "Si mon moine voulait danser", école Léonard (1ère, 2e et 5e années); majorettes, école Léonard (7e et 8e années); "Du pep", choeur de l'Institut Collégial; fable, "Le petit poisson et le pêcheur", Gildas Lecompte; "La poule à Colin", St-Georges (2e à 4e années); exercices rythmés, "L'éventail", St-Georges (6e année); "Les cloches du hameau" et "Mon père avait 500 moutons", St-Georges (5e année); chant, "La Paloma", Henri Pelland; "Les plaideurs", Institut Collégial (10e et 11e années); "Un chrétien", St-Georges (7e et 8e années); mot de M. le curé.

Sincères remerciements aux instituteurs et institutrices, aux parents et aux élèves.

Assemblée annuelle, à Saskatoon, de la Caisse populaire française

SASKATOON — La Caisse populaire française de Saskatoon Ltée a tenu sa réunion annuelle dimanche dernier dans le sous-sol de l'église des Sts-Martyrs-Canadiens. M. T. Préfontaine présida. La prière fut récitée par M l'abbé André Poilièvre, vicaire. M. Alfred Champagne présenta le film, bien apprécié de tous, "Neighborly Dollars", réalisé à Laflèche. Ce film présente l'histoire de l'établissement de la première Caisse populaire rurale de la province. Les acteurs sont les gens de cet endroit.

M. le président donna le rapport des directeurs. Il se dit satisfait des progrès de la Caisse et appuya en particulier sur ce fait:

"La Caisse populaire de Saskatoon, en collaboration avec d'autres organismes coopératifs dont elle fait partie, aide à ses membres, ses organisations paroissiales et à ses compatriotes. Par exemple, une autre paroisse française dans le nord de la Saskatchewan a été aidée d'une manière très tangible: un logis pour le curé, une chapelle qui sert aussi d'école, furent bâtis grâce au financement intérimaire que la Caisse a fait à cette paroisse en attendant qu'un prêt de la Co-Op Trust fut finalement accordé. Il n'y a aucun doute que cette paroisse ne serait pas encore en marche aujourd'hui si ce n'eut été de l'aide que notre Caisse lui a apportée."

M. Raymond Marcotte, gérant, donna les rapports au bilan 1962 et du comité de crédit.

L'actif de la Caisse populaire française de Saskatoon était de $196,538.08, au 31 décembre 1962. En cette année, le comité de crédit accorda des prêts au montant de $107,279.56. Depuis la fondation de la Caisse populaire en 1942, le montant d'argent prêté aux membres s'élève à $758,-308. Les membres sont tous Canadiens français. Les ristournes payés pour l'année 1962 étaient de 3 pour cent sur la base du solde mensuel. M. Jérôme Bézaire, président du comité de surveillance, donna le rapport de son comité, qui fut des plus satisfaisants.

Les directeurs pour l'année 1963 sont M. Roger Sirois, président; M. Auguste Bandet, vice-président; Mme M.-A. Papen, Me Marcel Cuelenaere et MM. Euclide Bourassa, Roger Marcotte, Wilfrid Nobert, Gérard Phaneuf, T. Préfontaine et Rosaire Turcotte. Ont été élus au comité de surveillance, MM. Jérôme Bézaire, Guy Grimard et René Crouquet. Les membres du comité de crédit demeurent anonymes pour le bien de la Caisse et de ses membres. M. et Mme Raymond Marcotte agiront comme gérant et secrétaire-trésorière, respectivement.

Le président, M. Préfontaine, sortant de charge, remercie, au nom des directeurs, tous les membres et visiteurs qui ont assisté et participé aux délibérations, et M. l'abbé A. Ouellet, curé, pour son encouragement.

Avis

L'heure d'amateurs organisée par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens, aura lieu le vendredi 29 mars à 8 h. dans la salle de la Coopérative. Si vous désirez y participer veuillez avertir Mme Irène Labelle ou Mme Rosaire Turcotte, le plus tôt possible. Les prix seront de $15, $10 et $5.

Malades

Prompt rétablissement aux malades de la paroisse, Mme Joseph Leclerc et MM. Louis Bruyr et Louis Simonot.

Naissances

Michèle-Alice, fille de M. et Mme Laurent-Joseph Dorvel.

Kathleen-May-Bernadette, fille de M. et Mme Bernard Godin.

Denis-Joseph, fils de M. et Mme Daniel Ouellette.

Grégoire-Philippe, fils de M. et Mme Pierre Larocque.

Francis-Neil, fils de M. et Mme Paul Turcotte.

Va-et-vient

Mme E. Sabourin, de St-Boniface, a passé deux semaines avec ses fille et gendre, M. et Mme R. M. Connelly, et leur famille.

Mme Régis Liogier est en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme John Zyla, et leurs filles, de Calgary.

M. Léonard Béchard, de Sedley, visitait M. et Mme Raymond Marcotte, lors du congrès des Municipalités rurales, qui avait lieu à Saskatoon.

M. Philippe Marcotte, de Prince-Albert, et M. et Mme Jacques Maréchal et leurs enfants, Jeannette et Terry, de Domremy, visitaient M. Adélard Marcotte à l'occasion de son 96e anniversaire de naissance, dimanche dernier.

M. et Mme Adélard Ouellette ont passé l'hiver dans l'Arizona.

M. R. M. Connelly est parti, par avion, à Ottawa pour un voyage d'affaires pour le département des affaires indiennes.

Radville

Avis aux contribuables

Une élection dans l'unité de Radville no 3 pour élire un commissaire à la sous-unité no 6 aura lieu le 10 avril 1963 de midi à 5 h. p.m., à la salle de la Légion. Tous sont invités à faire un effort spécial pour élire M. Wilfrid Bouchard, catholique, qui possède une grande expérience dans les affaires municipales. Tous les résidants dans les districts d'école ci-dessous mentionnés ont droit de vote: Allstine, Buffalo Valley, Bourassa, Farville, Great West, Liberator, Mayville, Reims, Ioda Lake, Souris Valley et Troy.

Décès

Mme Gaudet est décédée le 22 mars à l'hôpital St-Joseph. On donnera des détails la semaine prochaine.

Visiteurs

M. et Mme Régis Bert, de Penticton, C.-B., ont visité durant trois semaines leur famille à Neptune et Radville. Leur fils, Paul, de Winnipeg, a profité de l'occasion pour venir saluer ses parents avant de partir pour les provinces de l'Est.

Saint-Front

88e anniversaire

Le lundi 4 mars, MM. et Mmes Martial et Gérald Dufault et Armand Moyen ont fait une visite-surprise à leur grand-père, M. Oscar Caillier, à l'occasion de ses 88 ans. Ses trois fils, Charles, Alphonse et Edouard, étaient aussi de la fête. Malgré son âge avancé, M. Caillier est en bonne santé et aime la visite de ses petits-enfants. Il demeure chez son fils, Charles.

Bienvenue

L'un des dévoués pasteurs et curés de la paroisse, le R. P. A. Robveille, P.S.M., de 1936 à 1944, s'est retiré de ses fonctions comme curé de Périgord et demeure à St-Brieux avec le R. P. J. Rivard, P.S.M. Il est âgé de 78 ans.

Assemblée de la Caisse

L'assemblée annuelle de la Caisse populaire avait lieu le vendredi soir 22 mars dans la salle du curling, sous l'habile direction de M. Lucien Richard. Vingt-cinq membres assistaient. Après la lecture des comptes rendus par le gérant, M. André Le Strat, les présidents des trois comités firent leurs rapports. Puis vint l'élection des directeurs, qui furent tous réélus. M. J. Baril fut aussi réélu au comité de surveillance. Quelques modifications furent apportées aux règlements des emprunts et au taux des dividendes payés sur les parts. A la fin de l'assemblée, les dames présentes servirent un bon goûter et tous s'en régalèrent.

Le curling

Une autre assemblée eut lieu le mercredi 20 mars, au sujet du curling, sous la présidence de M. L.-J. Plamondon. Le secrétaire, M. J. Baril, fit la lecture des comptes et il fait plaisir de voir qu'il ne reste qu'une petite somme à payer sur la grosse dette, grâce à la bonne volonté et la coopération de la plupart des membres qui ont sacrifié beaucoup de leur temps. Le petit nombre présent à l'assemblée ne permit pas de faire l'élection du comité.

Durant la semaine du bonspiel au début de ce mois, M. et Mme Dominique Rocher, de St-Brieux, ont passé quelques jours chez les familles Montes et Bertoncini, leurs parents. Ils ont pris part au bonspiel, formant une équipe avec leurs frères et beaux-frères, Clément et Joseph Montes, remportant le 2e prix de la première compétition.

C'est avec plaisir que la plupart des fermiers voient diminuer la neige dans les champs, mais il en est autrement pour les amateurs du curling, car les deux glaces ne peuvent résister à la chaleur. Il faudra donc dire "A l'an prochain" aux agréables soirées de curling.

Cadillac

Va-et-vient

M. et Mme Paul-Emile Lacasse, accompagnés de Mme Ephrem Bouffard, ont visité M. et Mme Ernest Douville, de Vulvan, Alta, la semaine dernière.

M. l'abbé G. Laprise, curé, s'est rendu à Regina pour une réunion de prêtres, au début de la semaine dernière.

Mme Jos. Dumesnil, de Lac Pelletier, a passé une semaine chez ses parents, M. et Mme E. Fourny.

Willow-Bunch

Assemblée

Le vendredi après-midi 8 mars eut lieu l'assemblée annuelle du magasin Coopératif de Willow-Bunch, avec une bonne assistance. M. Jos. Bellefleur, président, présenta les orateurs, M. G. Morin, représentant de district de la F.C.L., et M. C. Hellier, délégué de la F.C.L., de Coronach, qui donna un très intéressant rapport du congrès annuel tenu à Saskatoon.

M. R. Fradette, nouveau gérant, ainsi que M. A. Dahlman présentèrent chacun leur rapport. MM. Paul-Emile Piché, Francis Therrien et Léo Campbell furent choisis nouveaux directeurs remplaçant MM. Charles Mathieu, Léo Fitzpatrick et Lucien Perras. M. Laurent Deblois fut nommé nouveau secrétaire.

Deux prix d'entrée, paniers de provisions d'une valeur de $20 et $15, furent gagnés par M. R. Provost et Léo Campbell.

Un café et des beignes furent servis.

Çà et là

M. le Dr et Mme Louis Piché et leur fils, de Shaunavon, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Albert Martin, récemment.

MM. Marcel Ingrand et Charles Mathieu sont allés à Ottawa, où ils suivront un cours de défense civile de deux semaines.

M. l'abbé Adrien Chabot, curé, et sa mère, Mme A. Chabot, sont allés à Regina, le 19 mars, et sont revenus le 20 mars au soir. M. l'abbé Chabot prit part à des journées d'étude tandis que sa mère visita ses enfants de cette localité.

Lors du carnaval sur glace qui eut lieu à Willow-Bunch le dimanche 10 mars, Mlle Denise Ducharme fut choisie reine du carnaval. Les deux autres concurrentes étaient Mlles Louise Vezina et Ida Boisvert, de Willow-Bunch. Toutes trois étaient vêtues de toilettes rose pâle. Il y eut masquarade en deux groupes: grades 1 à 4 et grades 5 à 8. Il y eut également des courses par les élèves de l'école publique. Félicitations et merci à tous.

Du 22 au 25 mars, une retraite fut prêchée par le R. P. Albert Fournier, O.M.I., du collège de Gravelbourg, aux garçons de l'école secondaire. Félicitations aux quelque dix garçons qui sacrifièrent leurs loisirs pour suivre cette retraite.

M. et Mme B. R. Klevgoard (Rachel) et leur famille, de Scout Lake, sont venus visiter M. et Mme Dollard Piché, le dimanche 24 mars. Rachel est la soeur de Mme Dollard Piché.

Ferland

Malades

M. Roméo Morin est hospitalisé à Gravelbourg à la suite d'une opération. Ses parents, M. et Mme Paul Morin lui rendirent visite, ainsi qu'à Mme Roméo Morin, qui était également hospitalisée. Prompt rétablissement à ces malades.

M. et Mme Conrad Piché, de Gravelbourg, visitaient la famille Aimé Fournier, en fin de semaine.

MM. et Mmes Georges Lacasse et Gérard Desharnais se rendaient à Val Marie assister aux funérailles de M. Fidèle Nadeau.

M. et Mme Henri Larose, de Calgary, visitaient les familles Rosaire Chabot et Adrien Larose.

M. et Mme Lucien Beaudoin et leurs enfants ont rendu visite à Mme Hamel et sa famille, à Frenchville, à l'occasion de l'anniversaire de naissance et des fiançailles de Mlle Henriette Hamel.

M. et Mme Alfred Fauchon, de Gravelbourg, accompagnés de M. et Mme Luke Zandstra (Marie-Claire Fauchon), de Calgary, visitèrent quelques parents et amis, la semaine dernière.

M. Joseph Couture se rendait à Regina pour y subir des examens médicaux.

M. et Mme Paul Ducharme, de Glentworth, M. et Mme Antoine Dorais et Mlle Henriette Hamel, de Gravelbourg, visitaient la famille Lucien Beaudoin.

M. et Mme Viateur Chabot, de Regina, et M. Edmond Chabot visitaient leurs parents, en fin de semaine.

M. et Mme Antonio Chabot allèrent à Moose Jaw dimanche dernier visiter leur fille, Edith, qui est institutrice dans cette ville.

Film

Le film "The Men of Boys' Town" fut présenté à la salle des Chevaliers de Colomb et fut très apprécié par tous. Merci aux responsables.

Du T. R. P. Recteur au plus jeune des élémentaires en passant par tous les amis du Collège Mathieu de Gravelbourg, on s'est réjoui le 16 mars dernier du fait qu'un groupe parmi les meilleurs étudiants ait remporté pour la quatrième année consécutive les honneurs du championnat provincial de ballon-panier. On les voit sur la photo recevoir des mains du Commissaire provincial les écussons, emblèmes de la suprématie dans ce domaine; suprématie qu'ils doivent à 3 heures de récréation bien régulièrement employées chaque semaine ce qui représente moins d'une sur dix des heures de loisir des étudiants. On reconnait de gauche à droite: Wayne Savard (23), Réal Forest, capitaine (25), André Moquin (35), Claude Léost (44), Denis Billo (22), Paul Chabot (31), Roger Huel (21), Paul Heppelle (15), Gordon Bihun (45) et Louis Pinel (30). (Photo M. Charest, O.M.I.)

Debden

Incendie

Le dimanche 17 mars, M. et Mme André Durette furent éprouvés par un incendie qui détruisit complètement leur maison. M. Durette demeure sur une ferme à cinq milles du village, mais répondant à l'appel téléphonique, plusieurs hommes se rendirent sur les lieux et réussirent à sauver tout le ménage.

Visiteurs

M. et Mme André Pouliot ont eu la visite de M. et Mme Yvan St-Pierre et de leurs deux enfants.

M. et Mme Emilien Cyr ont eu la visite de leur fils, Maurice, de Montréal.

Caisse populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse populaire de Debden eut lieu dernièrement, à la salle du club sportif. Soixante-quinze membres sont venus prendre connaissance du progrès de leur Caisse. L'actif enregistre une augmentation d'au-delà de $38,000. A la fin de décembre 1962, la Caisse avait un actif de $319,249.

Durant l'année, 200 prêts pour un total de $150,588 ont été consentis aux membres. Depuis son organisation, la Caisse populaire de Debden a consenti des emprunts à ses membres pour un total de plus d'un million de dollars. M. Théodore Préfontaine, de Saskatoon, était l'orateur invité et il nous parla sur les bénéfices de l'assurance offerte par la Caisse à ses membres.

Baptêmes

Le 24 février: Doris-Adèle-Marie, fille de M. et Mme Jean Duret, née le 14 février. Parrain et marraine, M. et Mme Ubald Couture, grands-parents de l'enfant.

Le 3 mars: Joanne-Marie, fille de M. et Mme Claude Francoeur, née le 21 février. Parrain et marraine, M. et Mme Edgar Cyr, oncle et tante de l'enfant.

Prud'homme

Va-et-vient

M. et Mme Guy Bandet passèrent la fin de semaine chez M. et Mme Ovide Pelletier, de Duck Lake.

M. et Mme Jos. Poilièvre passèrent quelques jours à Moose Jaw.

M. l'abbé P. Carrier, curé, passa quelques jours à Regina pour affaires.

Plusieurs religieuses des Filles de la Providence ont assisté aux funérailles de la Rév. Sr St-Charles, à St-Louis.

Grand festival

Le vendredi 8 mars eut lieu à la salle paroissiale le festival de la chanson et le concours de diction. Les participants étaient de Prud'homme et de Vonda. Le maitre de cérémonies, M. Adrien Loiselle, commença la soirée et le programme se déroula assez rapidement. Entre quelques numéros du programme, la foule chanta des chansons en groupe.

Les gagnantes du concours de la chanson reçurent des coupes comme prix. Les gagnants furent: solo, Mlle Lorraine Loiselle (prix donné par M. François Normand); duos, Mlles Carmelle et Aline Bandet (prix donné par M. Gilles Ringuette); chorales, la chorale paroissiale (prix donné par le cercle paroissial de l'A.C. F.C.).

Les gagnantes du concours de diction sont: grades 11 et 12, Mlle Diane Rioux, prix de livres donnés par M. l'abbé P. Carrier; grades 9 et 10, Mlle Yvette Lepage, coupe donnée par l'AFCIS; grades 5 à 8, Mlle Célia Fedora, du papier à lettres donné par la Rév. Mère supérieure.

Sincères remerciements aux juges, M. l'abbé G. Lachance et M. Guy Blondeau, qui jugèrent le concours de la chanson, et à MM. Fernand Denis et Gilles Ringuette, qui ont jugé le concours de diction.

Les heureuses gagnantes participeront au festival qui aura lieu à Prince-Albert. Bonne chance.

Deux reines

Le 19 mars eut lieu à l'école publique une soirée organisée par les grades supérieurs. La soirée commença par le couronnement de la reine. Les deux candidates, Mlles Sylvia Mateyshen et Carol Bilinski s'engagèrent dans un concours de vente de billets. Le concours se termina par une égalité de points. Ainsi l'école a deux reines. La soirée continua avec un bingo et divers autres activités.

Sincères remerciements aux marchands de Prud'homme et aux compagnies qui ont donné les prix pour le bingo, ainsi qu'à tous les élèves qui ont travaillé pour faire de la soirée un succès. Les profits de la soirée permettront un voyage culturel à Regina.

La soirée se termina par un délicieux goûter.

Çà et là

Il y aura une retraite paroissiale du dimanche 31 mars au 7 avril. Bienvenue à tous.

Prompt rétablissement à Mmes Napoléon Hounjet et Wilfrid Lepage, patientes à l'hôpital Université.

Baptêmes

Le 3 mars: Linda, fille de M. et Mme Emile Florizone. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Florizone.

Le 24 mars: Yvonne-Thérèse, fille de M. et Mme Jos. Hounjet. Parrain et marraine, M. et Mme René Proulx.

Prince-Albert

Partie de cartes et bingo

Décidément, les gens de la paroisse de White Star sont fort encouragés puisque leur deuxième partie de cartes et bingo, le 17 mars, a réuni le même nombre de personnes que la première, dont un bon nombre venu de Prince-Albert.

Voici les noms des gagnants: aux cartes, Mmes Thérèse Johnson, de Prince-Albert, 1er prix pour dames (96 points), Blanche Delhommeau, de White Star, 2e (91), consolation, M. Paluk, de White Star (61); prix pour hommes, Ernest Csada, de Prince-Albert (92), 2e, Denis LaBonne, de Prince-Albert (91), consolation, Henri Sarrazin, de White Star (63).

Au bingo, les gagnants furent Mmes L. Loubert, Marie Brindon et Jos. Tanguay, de Prince-Albert, Mlle Annie Paluk, Mmes Laurier Massey et L. Viola et M. Marshall Brandolino, de White Star.

Le prix d'entrée échut à Mme L. Viola, de White Star.

M. F. La Haye était maître de cérémonies. Un copieux goûter fut servi par les dames et demoiselles.

La date de la prochaine partie ne fut pas déterminée; veuillez consulter votre journal **La Liberté et le Patriote.**

Activités de la L.F.C.

Le R. P. D. Ehman, C.Ss.R., a commencé la prédication d'une retraite paroissiale, le 24 mars. La première semaine sera prêchée aux dames et demoiselles, et la seconde aux hommes, mariés et célibataires.

La présidente de la Ligue des Femmes Catholiques, Mme J. Grave, déclare qu'on a entrepris les travaux préparatoires en vue du congrès diocésain à Prince-Albert, qui aura lieu les 28 et 29 mai prochains. La branche St. Mark en assumera la charge.

Mme J. Shanko fut élue présidente du comité des élections. On prie les membres d'assister à leur réunion annuelle en avril, alors que les nouveaux officiers seront installés.

La branche générale de la Ligue des Femmes Catholiques a tenu son assemblée mensuelle récemment dans l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur, sous la présidence de Mme M. McDonald. L'assemblée s'ouvrit par l'hymne "To Our Lady Of Good Counsel". Certains membres recueilleront des fonds pour la lutte contre le cancer, le 3 avril, et d'autres le feront pour les émissions Radio Sacré-Coeur.

Mme McIsaac donna un bref rapport sur les travaux accomplis par les Indiens et les Métis dans leur atelier, et remercia les membres qui les ont aidés.

Toutes celles qui désirent participer à la retraite à l'Académie de la Présentation de Marie, du 16 au 18 avril inclusivement, devront faire leur demande le plus tôt possible.

Mgr J.-A. Boucher présenta aux membres un bref récit de son voyage. Les tâches furent assignées pour le mois courant.

Mme M. McDonald présenta l'orateur invité, M. l'abbé L. Cloutier, professeur au collège Notre-Dame et desservant de la petite paroisse du nord de la ville. Le conférencier parla du club catholique qu'il a organisé à cet endroit et dont le programme consiste en des classes de catéchisme, des jeux, un goûter et du chant. Il est aidé dans cette oeuvre par Mlles Yvette Michaud et Adèle Saulnier, o.m.m.i.

La réunion se termina par l'acte de consécration et la bénédiction du directeur spirituel, Mgr Boucher. La prochaine assemblée aura lieu le 2 avril et la communion en groupe le 7 avril.

Gravelbourg

Décès

Le mardi 26 février est décédé à sa résidence M. Donat Legault, âgé de 67 ans.

M. Legault est venu s'établir à Gravelbourg en 1910 et jouissait de l'estime de tous ceux qui l'ont connu. En 1926 il épousa à LaFlèche Mlle Ludovine Morin, de St-Vallier, Québec.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils, Gérald et Théodore, de Gravelbourg, et Léonard, d'Ottawa; cinq filles, Jeannette (Mme John Szabo), de Calgary, Alta, Lilliane (Mme Marcel LeBlanc), de San Francisco, Cal., Germaine et Blanche (Mme Benoit Pariseau), de Gravelbourg, et Laurette, de Smitters, C.-B.

Le service funèbre fut chanté en la cathédrale de Gravelbourg le jeudi 28 février à 10 h. a.m., par M. l'abbé Dominique Dugas, curé, assisté de MM. les abbés Georges Laprise, curé de Cadillac, et Alfred Bouchard, vicaire, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Adrien Bourgeois, Léo Piché, Pierre Bouvier, Jean Gauthier, Rolland Pinsonneault et Paul Bonneau. Les porteurs honoraires furent MM. Lionel LeBlanc, Pierre Huel, Paul Marchand, Fortunat Gosselin, Charles Deaust et D.-D. Piché. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Autre décès

Le samedi 9 mars, M. Antonio Morissette, autrefois de Gravelbourg, est décédé à l'âge de 49 ans, à Drummondville, Qué., après une courte maladie. Il épousait en 1941 à Gravelbourg, Mlle Marie-Ange Lizée, fille de M. Antonio Lizée et de feu Mme Lizée, de Victoriaville, Qué., autrefois de Gravelbourg.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre fils, Gilles, stationné à Clinton, Ont., Jean-Guy, Luc et Denis, tous à la maison; son père, M. Pantaléon Morissette, de Gravelbourg; deux frères, Marius, de Beamsville, Ont., et Fernand, de Vancouver, C.-B.; quatre soeurs, Gertrude (Mme Frank Collins), d'Hamilton, Ont., Berthe (Mme Henri Lemyre), Marguerite et Madeleine, tous de Gravelbourg.

Saint-Louis

Décès

Le vendredi 8 mars s'éteignait paisiblement à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert, la Rév. Mère Charles-de-Blois, F.d.l.P., à l'âge de 79 ans et 10 mois.

Mère Charles-de-Blois (Marie-Josèphe Henry) naquit à Ploubazlanec, dans les Côtes-du-Nord, le 25 mai 1883. Elle eut une enfance pieuse et sereine près de parents très chrétiens. Après avoir enseigné plusieurs années dans les écoles libres de Bretagne, elle sollicita son entrée au noviciat des Filles de la Providence de St-Brieuc. Elle prononça ses voeux en 1913 et cette même année elle vint se dévouer au Canada.

C'était une âme vaillante et intrépide qui ne craignait pas sa peine. Elle compléta ses études dans la langue anglaise, puis elle fit la classe dans différents centres où les Filles de la Providence sont établies: à Domremy, Prud'homme, St-Louis, Vonda, St-Front, St-Brieux. Elle était aussi bien connue en Alberta, car elle fut supérieure du couvent de Vègreville de 1938 à 1950 après y avoir enseigné de 1915 à 1917.

Depuis juillet 1962, Mère Charles-de-Blois résidait à St-Louis. C'est là que la maladie vint la terrasser le 4 mars au soir. Elle fut immédiatement transportée à l'hôpital de Prince-Albert, mais la science humaine ne pouvait plus l'aider car Dieu réclamait sa fidèle épouse.

Les funérailles eurent lieu à St-Louis le lundi 11 mars. M. l'abbé Leclerc, curé, chanta le service funèbre, assisté de MM. les abbés Runka, curé de Périgord, et L. Lemay, vicaire à St-Louis, comme diacre et sous-diacre. Une foule nombreuse y assista, témoignant sa sympathie aux Filles de la Providence et son admiration pour la défunte dont la vie entière a été une prière continuelle et un acte de dévouement inlassable pour la cause de Dieu et des âmes.

Val Marie

Çà et là

M. Jules Pinel et Mlles Thérèse et Pauline Pinel, de Moose Jaw, étaient en visite chez leurs parents.

M. et Mme Michel Dumont et leurs trois enfants, de Prince-Albert, étaient en visite chez leurs frères et beaux-frères, Laurent et André Dumont.

M. et Mme G. Macauley (Henriette Lebel), de Stirling, Alta, et M. et Mme Art. Clarkson (Marie-Claire Lebel), de Penticton, C.-B., visitent leurs parents.

MM. et Mmes Jos. Leblanc (Anna Denniel) et Robert Arsenault (Marie Denniel) sont allés à Ponteix dimanche dernier rendre visite à MM. et Mmes M. Kerviche (Corentine Denniel) et Wilfrid Douville (Yvonne Denniel).

M. Alex. Schmidt a été hospitalisé à la suite d'un accident survenu en soignant ses animaux.

Sintaluta

Décès

Les parents et amis de M. Alphonse Pitre, de la paroisse de Wolseley, ont été bien attristés en apprenant sa mort subite survenue le 6 mars, sur sa ferme au sud-ouest de Wolseley. Plusieurs familles de cousins et amis de Sintaluta se rendirent à Wolseley le 9 mars pour assister aux funérailles qui eurent lieu dans l'église Ste-Anne remplie d'une nombreuse assistance.

M. Alphonse Pitre est natif de Sintaluta, où il demeura avec ses parents jusqu'à leur départ pour Wolseley. C'était un fervent catholique, très estimé dans son entourage. Sa mort cause de profonds regrets à sa famille, ses parents et amis.

Les amis de Sintaluta offrent leurs sincères condoléances à son épouse, à ses enfants et petits-enfants, frères et soeurs.

Çà et là

Les Dames de l'Autel de la paroisse Ste-Hélène ont eu un grand succès au bonspiel du 1er mars. Les recettes ont été très belles et sont réservées pour l'achat d'une fournaise.

M. Hercule Robert est allé à Regina pour passer la fin de semaine avec sa famille.

M. et Mme Paul Français et Mme Harold Rack sont allés à Regina pour affaires.

M. et Mme Léon Fortin et leur fils, de Peace River, Alta, sont venus en fin de semaine visiter leurs parents et amis.

M. et Mme Fred Dolter ont eu la visite de leurs soeur et beau-frère, M. et Mme A. Bonneville, de Wolseley.

Mme Emile Souchotte et sa fille, Lucie, M. et Mme Pierre L.B. sont venus assister à la messe dans la paroisse, le vendredi 22 mars, et ont visité M. et Mme Marcel Français.

Lac Pelletier

Va-et-vient

MM. et Mmes Georges Pellerin et Irvin Studer, MM. Denis Pellerin et Davilla Tessier se rendaient à Shaunavon pour affaires, le 20 mars.

M. Irvin Studer, accompagné de son épouse, est allé donner des conférences dans le district de Gull Lake et Maple Creek. Ils partaient le 21 mars dernier.

M. et Mme Georges Pellerin se rendaient à Val Marie pour chercher leur fille, Mariette. MM. Denis Pellerin et Orville Pelletier et Mlle Carmen Pellerin la reconduisaient le 25 mars.

M. Armand Pelletier, de Swift Current, est venu visiter ses parents à Lac Pelletier, le 17 mars.

M. et Mme Jos. Dumesnil se rendaient à Ponteix le 22 mars pour chercher leur fille, Géraldine, au couvent Notre-Dame de Ponteix.

M. et Mme Jos. Dumesnil et leur famille se rendaient à Cadillac pour visiter M. et Mme Emile Fourny.

Baptêmes

Les paroissiens sont heureux d'apprendre que M. et Mme André Bouvier, de Gravelbourg, sont les heureux parents d'une fille née à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg. Mme Bouvier vint passer quelque temps chez sa mère, Mme Jos. Monette, et sa soeur, Mlle Irène Monette, à Lac Pelletier. Le baptême de la fillette eut lieu le 17 mars. M. et Mme Edgar Spence étaient parrain et marraine. L'enfant portera les noms de Marie-Simone.

Malades

On apprend avec regret que M. et Mme Albert Létourneau sont tous deux hospitalisés.

Le petit Roby Braaten, de Neville, est aussi patient à l'hôpital.

Prompt rétablissement à ces malades.

Ponteix

Décès

M. Fidèle Nadeau est décédé subitement à sa résidence, à Val Marie, le 11 mars au matin, à l'âge de 48 ans.

Le service funèbre eut lieu dans l'église de la Nativité de Val Marie, le 14 mars.

M. Nadeau est né à Val Marie. Il épousa Mlle Céona Bonneville de Ponteix, en 1943.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse; une fille, Hélène (Mme René Sincennes); un fils Armand; un petit-fils; un frère Noël, tous de Val Marie; deux oncles, MM. Arthur et Ovide Nadeau, de Val Marie.

Les parents et amis de Ponteix qui se sont rendus à la résidence et au service funèbre furent MM. et Mmes Armand Privé, Alcide Desharnais et Fernand Bonneville et leurs familles, Mme Marie-Anne Cyrenne et sa famille, la Rév. Sr St-François, M. Henri Bonneville, MM. et Mmes Isidore, Raymond, Eugène, Alcide et Edouard Bonneville, Lionel Therrien, Fernand Cyrenne, Arthur et Elphège Privé, Léo Roberge, Roberge, P. Brisson et Rodolphe Bonneville, MM. Roger, Omer et Marcel Cyrenne, Georges, Alcide, Omer et Edgar Privé, Eugène et Emilien Houde, ainsi que MM. et Mmes Gérard Desharnais et Adrien Larose, de Ferland.

Sincères condoléances aux familles Nadeau.

Çà et là

M. et Mme Arthur Stringer, Mlle Germaine Stringer et Mme C. Dixon ont accompagné leur père, M. Henri Stringer, à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, le 16 mars.

M. Philippe Brisson est patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina. Le 24 mars, M. Jean Stringer, accompagné de Mme P. Bisson, allait voir son père à l'hôpital de Regina, et Mme Brisson se rendait auprès de son époux, qui devait subir une intervention chirurgicale le 25 mars.

MM. Edouard Bonneville et Antoine Giroux, ainsi que Mme Arthur Desharnais, ont assisté au congrès des commissaires d'écoles, à Saskatoon.

M. et Mme M. Koven (Marie-Claire Liboiron) sont les heureux parents d'une fille née le 13 mars.

M. et Mme Alcide Dumont sont revenus d'un séjour de plus de deux mois dans la province de Québec.

M. et Mme Alfred Thibault sont revenus d'un voyage de quelques semaines à Vancouver et Victoria; ils ont assisté au service funèbre du Dr Léon Beaudoing, à Maillardville.

Les écoles en Ouganda

KAMPALA — Dans un mémoire adressé à la Commission de l'Education, l'Association des Enseignants catholiques de l'Ouganda, a répondu à l'allégation suivant laquelle les écoles confessionnelles semaient des divisions entre les citoyens.

Certes, dit le document, on doit déplorer que les chrétiens soient divisés entre eux, mais on ne peut avancer que la cause de cette division réside dans les écoles confessionnelles. Si les élèves des différentes dénominations se trouvaient réunis dans une école unique, ils en sortiraient indifférents à l'égard de toute religion. Le résultat serait donc la disparition de la religion elle-même et non pas la suppression des différences existant entre les confessions.

Lire la Bible ou faire une demi-heure d'instruction religieuse, poursuit le mémoire, n'est pas la religion. Il faut bien se rappeler que celle-ci doit constituer une part importante de la vie à l'école, en influencer l'atmosphère si l'on veut qu'elle contribue vraiment à former de bons citoyens.

En conclusion, dit M. H. Bakoza, qui, en qualité de secrétaire général de l'Association des Enseignants catholiques, a signé le document, nous ne voyons aucune objection à recevoir dans nos écoles des enfants appartenant à d'autres confessions que la nôtre, mais nous proclamons bien haut le droit des parents à envoyer leurs enfants dans l'école de leur choix.

Rappelons qu'en Ouganda les écoles primaires catholiques accueillent 263,854 enfants et les écoles anglicanes (Church of Uganda) 218,931, donc un total de 482,785 élèves dans les écoles chrétiennes contre 38,885 fréquentant les autres écoles, ce qui représente une proportion de 92.5 pour cent pour les écoles chrétiennes. D'autre part, à la fin de 1962, on dénombrait 7, 059 enseignants catholiques et 1,558 écoles catholiques subventionnées par le gouvernement.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W no 2	82	82	82	82	82.4
C.W no 3	79	79	79	79	79.4
Fourrage no 1	78	78	78	78	78.4
Fourrage no 2	75	75	75	75	75.4
Fourrage no 3	72	72	72	72	72.4
ORGE —					
C.W. no 3—6 rangs	133.4	133.4	133.4	134.4	136
C.W. no 3—6 rangs	131.4	131.4	131.4	132.4	134
Fourrage no 1	120.4	120.4	120.4	121.4	123
Fourrage no 2	119	119	119	120	121.4
Fourrage no 3	116	116	116	117	118.4
SEIGLE —					
C.W no 2	145.6	145⅛	145⅝	146⅝	147.2
C.W. no 3	140.6	140⅛	140⅝	141⅝	142.2
C.W 2 rej.	142.2	141⅝	142⅛	143⅛	143.6
C.W. no 4	128.6	128⅛	128⅝	129⅝	130.2
Ergot	125.6	125⅛	125⅝	126⅝	127.2
Sur voie mot	144⅝	143⅞	144.4	145.4	146⅝

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Mai	81.4	81⅜	81⅜	81.4	82
Juillet	81⅞	81⅞	81⅞	82.4	82.4
Octobre	81	80⅞	81	81.2	81.6
Décembre	78.6	78.6	78.6	79	79⅝
ORGE —					
Mai	123.4	123⅜	123⅜	124.4	126
Juillet	123	122⅞	123	124	124⅞
Octobre	117.4	118	118⅝	119⅝	120.6
Décembre	115⅞	116	116.4	117⅜	118⅜
LIN —					
Mai	334.4	333.4	333⅛	335.2	335.2
Juillet	334.4	333.6	333⅜	333.2	335.4
Octobre	332	331.2	330⅞	333	333.2
Décembre	328.4	328.2	328	329.6	329.6
SEIGLE —					
Mai	146.6	146⅛	146⅝	147⅝	148.2
Juillet	137⅜	137⅜	137.6	138.4	139⅛
Octobre	133⅜	133⅛	133.4	133⅞	134.2
Décembre	131⅛	131	131⅜	131⅝	132⅛

(Pour la semaine du 18 au 22 mars 1963)

L'ACFC vous parle

Le Comité permanent de l'enseignement

Plusieurs instituteurs et parents ont demandé à diverses reprises, de leur dire ce qu'était le Comité de l'enseignement. C'est dans le but de répondre à ces désirs que le présent message vous est présenté.

Nature

Les membres du Comité sont au nombre de huit, y compris le ou les visiteurs des écoles. A ce chiffre, il faut ajouter le secrétaire qui est d'office le chef du secrétariat. Ces personnes sont choisies par l'Exécutif de l'A.C.F.C. parmi ceux qui ont l'expérience de l'enseignement. De fait, la plupart sont des membres de l'A.F.C.I.S. et, à un moment ou l'autre, des officiers de son Exécutif.

Le Comité fut fondé vers 1932. Comme le secrétariat était à Vonda, c'est dans ce même district que le Comité fut formé. Il devait y demeurer pendant de nombreuses années. L'idée dominante était de faciliter les voyages et de diminuer les dépenses.

Les membres sont nommés ou renommés après chaque congrès, c'est-à-dire à tous les deux ans. C'est ainsi qu'un personnel à peu près nouveau fut choisi en 1953. Les représentants venaient de Bellegarde, Gravelbourg, Willow-Bunch et Ponteix. L'A.C.F.C. demanda alors aux nouveaux élus de faire la révision du programme. Actuellement, le Comité se recrute dans les centres suivants: Prince-Albert, Bellegarde, Gravelbourg, St-Denis, Prud'homme, Meyronne et St-Front. L'A.F.C.I.S. envoie deux représentants.

Les réunions ont ordinairement lieu à Saskatoon. Sauf dans le cas de Bellegarde, les distances sont simplifiées par le fait de deux groupements qui peuvent voyager de manière à réduire les dépenses au minimum.

Rôle

Le Comité, il va sans dire, relève de l'Exécutif. C'est l'Association qui a voulu l'enseignement du français et qui s'est occupée de l'organiser. L'organisme qu'elle s'est choisi doit lui être soumis.

Le Comité a pour fonction à peu près tout ce qui touche à l'enseignement. Il tient habituellement deux réunions par année, soit à l'automne et au printemps. Des réunions de quelques membres plus rapprochés les uns des autres peuvent avoir lieu occasionnellement dans le but d'accomplir certains travaux que le Comité lui-même leur confie.

De quoi s'agit-il au juste? Deux mots résument à peu près tout: programme et examens. A chaque année certains manuels doivent être changés soit parce qu'ils ne sont pas imprimés, soit parce qu'ils ne conviennent plus. On souhaite en outre que tout le programme soit entièrement révisé à tous les huit ou dix ans. Les examens occupent une bonne part du temps. Il s'agit de les préparer avec soin comme il importe de prévenir les examens supplémentaires à l'automne. Une attention particulière est donnée aux cas spéciaux et aux diverses propositions ou suggestions qui sont reçues.

Le travail du Comité, tout comme celui du Secrétariat, se prolonge par diverses ramifications: essai de nouveaux manuels dans certaines classes, correction des examens assumée par des personnes de bonne volonté, correction des examens aux grades 11 et 12 au Secrétariat, travaux confiés à tel ou tel groupe.

Il importe de tenir compte de certains facteurs qui rendent difficile le travail du Comité et paralyse quelque peu ses désirs. Nous connaissons tous le problème de finance qui empêche les réunions de se tenir aussi souvent qu'il le faudrait. Disons en passant que tous les membres travaillent gratuitement et parfois paient en tout ou en partie leurs frais de voyages.

Nous ne pouvons oublier le facteur temps. Les réunions ont lieu en fin de semaine. Même en travaillant pratiquement jour et nuit, il faut bien que chacun retourne chez soi pour l'enseignement du lundi. Les travaux qui se poursuivent au cours de l'année sont eux-mêmes conditionnés par le temps dont chacun peut disposer.

C'est par la compréhension, la collaboration et l'esprit de sacrifice que le travail a pu s'accomplir et donner des résultats, dans l'ensemble, satisfaisants. Certains souhaiteraient peut-être y donner plus d'éclat, opérer sur une base d'affaire plus rationnelle. Il n'en reste pas moins vrai que le passé prouve la réussite de la méthode employée jusqu'aujourd'hui.

Il se peut que des secours plus appropriés surgissent un jour. Mais il restera toujours vrai que nous apprécierons toujours davantage ce qui nous aura plus coûté.

Benoit PARIS, O.M.I., visiteur des écoles et directeur de l'enseignement du français.

Jackfish

Çà et là

M. Aurèle Arcand est hospitalisé après avoir subi une opération.

La petite Vickey, qui demeure chez Mme Emile L'Heureux, a été transportée d'urgence à l'hôpital.

M. Armand Blanchette est allé en voyage en Floride visiter ses fils et bru, M. et Mme Raymond Blanchette.

Arborfield

Assemblée de la L.F.C.

Seize membres de la Ligue des Femmes Catholiques ainsi que le directeur, M. l'abbé M. Van den Akker, étaient présents à la dernière assemblée du conseil de la paroisse Ste-Lucie. Mme Houle, présidente, dirigea la réunion.

Mme Venn, membre du ministère local du commerce, expliqua les fonctions d'une Chambre de Commerce.

Une vente de pâtisseries, dont les revenus iront aux fonds de la patinoire locale, aura lieu prochainement.

Des membres furent choisis pour l'élection de l'exécutif 1963-64.

A l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. l'abbé Van den Akker, un bouquet spirituel lui fut présenté.

L'assemblée du mois d'avril se tiendra une semaine plus tôt à cause de la Semaine Sainte.

Titanic

Çà et là

On souhaite un prompt rétablissement à Mme Maxime Fiolleau qui fut hospitalisée à Rosthern pour une intervention chirurgicale.

Mlle Agathe Mercereau est de retour dans sa famille après avoir travaillé à Saskatoon pendant quelque temps.

M. et Mme Auguste Mercereau et leur famille, de Meacham, étaient en visite chez M. et Mme Laurent Delisle, dernièrement.

Mlle Jacqueline Ledoux, de Saskatoon, est venue passer la dernière fin de semaine dans sa famille.

Duck Lake

Cabane à sucre

Cette année nous répéterons la belle expérience de l'an passé qui fut un magnifique succès: celle de la "Cabane à Sucre".

Plusieurs d'entre vous ont pu constater sur place ce que nous avions réalisé avec cette organisation. Le Camp Notre-Dame des Victoires est chose faite . . . et ainsi notre population française du diocèse de Prince-Albert a son propre village étudiant pour la formation de sa jeunesse par le truchement de l'Action Catholique.

Nous avons un magnifique terrain de 33 acres, plus une cuisine-réfectoire, cinq chalets pour campeurs, une pour les dirigeant(e)s, une très grande salle, un chalet pour les aumôniers, enfin un chalet pour Son Exc. Mgr Morin.

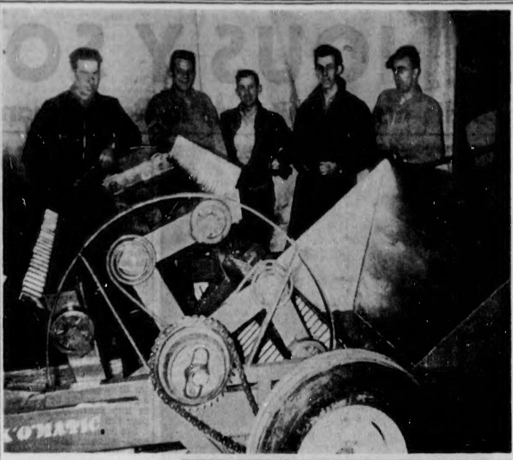
Notre programme d'avenir serait d'avoir notre propre chapelle afin d'assurer la présence continuelle de Jésus Hostie pendant toute la durée des camps. Il y a l'aménagement des terrains, embellissement, entretien, etc.

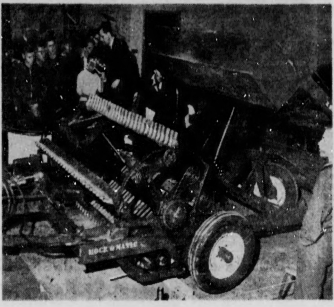
Vous voyez combien de choses il reste à faire pour que votre camp soit le plus beau possible, le plus agréable, enfin pour que le village étudiant soit pour vous et vos amis l'endroit idéal pour y trouver la paix, la joie de vivre votre vie d'étudiant 100 pour cent.

Voilà en quelques mots nos raisons de maintenir cette coutume commencée l'an passé "La Cabane à Sucre". C'est pourquoi l'on s'est tracé un programme semblable à celui de l'an passé. Exception faite que nous avons acquis une certaine expérience que nous mettons à profit. D'abord nous avons plus de temps pour nous y préparer et ainsi vous assurer une meilleure organisation dans la distribution de tire d'érable ayant en main un meilleur système de bouilloire et une quantité plus grande de sirop, un système de micro plus vaste, la partie récréative améliorée.

Nous aurons des danses de folklore et aussi des danses carrées ou quadrille. Nous avons déjà dans plusieurs de nos paroisses des groupes organisés. Nous aurons donc pour ce soir-là un meneur de danse folklorique, M. Dave Thomas, de Duck Lake.

Comme l'an passé nous avons le concours de la "Reine de la Cabane à Sucre". Donc, tous sont bienvenus pour le 31 mars au manège militaire de Prince-Albert sur le terrain de l'exposition. La soirée commencera à 6 h. p.m. (heure avancée).





Le ramasse-pierres de Rosaire Bussière et Fils, de Vonda, Sask., a été montré au grand public lors de l'exposition du Collège de Génie agricole de l'Université de Saskatchewan, au mois de janvier dernier. Il est montré de façon à ce que les visiteurs puissent voir facilement ses parties constituantes. Mis en mouvement, il ramasse les pierres qu'on place devant lui. Cette démonstration suscita un très grand intérêt.

On voit dans la photo à droite une partie du personnel de l'entreprise Bussière et Fils: de gauche à droite, MM. René Grisé, Ronald Perry, Jean Matsalla, Laurent Bussière, fils de M. Rosaire Bussière, et Zénon Pelletier. N'apparaissent pas dans la photo: M. Rosaire Bussière, l'inventeur du ramasse-pierres amélioré, son autre fils, Raymond, et Mme Ronald Perry, secrétaire et fille de l'inventeur.

M. Rosaire Bussière et fils ont lancé une prospère industrie à Vonda, Sask.

VONDA — M. Rosaire Bussière et ses fils, Laurent et Raymond, qui exploitent avec succès une des plus grandes fermes de la région, viennent de mettre au point une machine agricole destinée à rendre les plus grands services aux fermiers de l'Ouest. Il s'agit d'un ramasse-pierres.

On sait que le ramassage des pierres, chaque année, est un travail éreintant. Pourtant, pour prolonger l'usage des machines agricoles modernes, rapides mais coûteuses, il est devenu absolument nécessaire d'enlever des champs ces pierres innombrables, petites et grosses, dont la terre semble avoir une réserve inépuisable et qui montent continuellement à la surface avec une régularité digne d'une meilleure cause.

Mis en face du problème d'une main-d'oeuvre à la fois fort coûteuse et difficile à trouver, M. Bussière et ses fils se dirent que pourtant il devait y avoir moyen de trouver ou d'inventer une machine capable de faire ce travail sans esquinter son homme.

Ils se mirent à la tâche durant l'hiver de 1959 et fabriquèrent leur premier ramasse-pierres. Ils s'en servirent l'été suivant et s'employèrent à corriger les défauts qu'ils ne manquèrent pas de constater, comme ils en avaient répéré bien d'autres d'ailleurs chez les machines alors en usage.

Ils poursuivirent leur travail d'expérimentation et, durant l'hiver de 1961, ils fabriquèrent trois machines vraiment améliorées. Ils vendirent la première à un fermier de Dropmore, au Manitoba, la deuxième à un fermier de Léoville, Sask., et gardèrent la troisième pour leur propre usage.

Ces trois ramasse-pierres firent de si bon travail et suscitèrent tant d'intérêt dans les régions où elles étaient utilisées que les Bussière décidèrent d'en entreprendre la fabrication sur une base commerciale.

Il est intéressant de noter qu'un article sur le ramasse-pierres Bussière paru dans le "Star-Phoenix" de Saskatoon en juillet 1962, fut reproduit avec photos dans les publications financières de l'Est aussi bien que dans les journaux agricoles de l'Ouest. Si bien que de nombreux agriculteurs des Prairies se rendirent à la ferme Bussière pour voir de leurs yeux cette petite merveille. Un fermier se rendit même à Vonda par avion et vint atterrir dans un champ voisin. Plusieurs d'entre eux donnèrent leur commande sur le champ (c'est le cas de le dire) et firent des dépôts pour s'assurer livraison ultérieure des ramasse-pierres.

L'intérêt général porté par le monde agricole à leur invention poussa les Bussière à accélérer la mise en oeuvre de leurs projets. On fait les démarches pour obtenir les brevets usuels, M. Bussière se rend dans l'Est pour s'assurer un approvisionnement adéquat des aciers, coussinets, fontes, parties de toutes sortes, etc., nécessaires. On décide de fabriquer les ramasse-pierres dans un grand hangar de 40' x 70' construit quelques années plus tôt. On y met un plancher en ciment, on boise les murs, on installe fenêtres, électricité, chauffage, etc. On fait l'achat des machines requises, y compris celui d'une presse hydraulique de 100 tonnes faite par M. Rosaire Bussière lui-même.

M. Bussière et Fils sont maintenant engagés à fond dans la fabrication des ramasse-pierres "Rockomatic" et les sortent présentement au rythme de deux par semaine. Mais on projette d'accélérer les choses prochainement par l'emploi d'une seconde équipe d'ouvriers, afin de pouvoir remplir les commandes déjà reçues et celles qui viendront au cours de la belle saison. On vise à fabriquer 100 machines cette année.

Toutes nos félicitations à M. Rosaire Bussière et à ses fils. Leurs talents, leur énergie et leur courage ont su mettre sur pied une petite industrie qui offre de grandes possibilités pour leur région. Leur esprit inventif n'a pas dit son dernier mot. Tous trois sont encore jeunes. Déjà ils songent à d'autres améliorations à apporter aux machines agricoles en usage dans l'Ouest. Qui vivra verra.

Bellegarde

Baptême

Le 10 mars: Garry-Joseph, fils d'Omer Sylvestre et de Mildred Bradley, né le 24 février. Parrain et marraine, M. et Mme Daniel Gerein, remplacés par M. et Mme Lucien Douvin.

Çà et là

La semaine du 10 au 17 mars étant la Semaine des Vocations, une série de conférences furent données aux élèves de l'école. M. l'abbé P. Finnin, curé de Cantal, parla, lundi, sur la vocation des bons chrétiens; mardi, M. l'abbé M. George, curé de Storthoaks, sur le mariage; mercredi, M. l'abbé L. Savoie, curé de Bellegarde, encore sur le mariage, et jeudi, M. l'abbé E. Toupin, curé de Redvers, sur le sacerdoce.

Le jeudi soir 7 mars avait lieu à la salle paroissiale l'assemblée annuelle de la Caisse populaire.

Le 6 mars, le comité s'est réuni pour la réorganisation de Foyer-Ecole. La première assemblée eut lieu le 22 mars.

Des conférences du Comité de rétablissement rural furent données à la salle paroissiale les mercredi et jeudi 13 et 14 mars. Les orateurs étaient Mme M. McMath, du Département de l'éducation des adultes, de Regina, M. Cormier, du Département de la citoyenneté, d'Edmonton, M. Préfontaine, du Département de la coopérative, de Saskatoon, et M. Champagne, de l'Office National du Film. Il y eut conférences, films et discussions générales sur plusieurs problèmes ruraux.

Le dimanche après-midi 17 mars, un shower d'articles de maison fut organisé par les Dames de Ste-Anne en faveur de Mme Lucien Wilvers.

Mme Prosper Perreaux était patiente à l'hôpital de Redvers.

MM. Jean et André Brisbois, de Calgary, ont passé quelques jours dans leur famille.

Mme Laurent George a visité son fils, Edmond, étudiant au collège Mathieu, de Gravelbourg.

M. Jean Norman, de St-Vital, a visité ses parents dans la paroisse.

MM. et Mmes Georges Gervais et Arthur Belisle et Mme Joseph Gauthier se sont rendus à Brandon, dernièrement.

M. et Mme Henri Wilvers et M. Wilfrid Cop ont assisté à des congrès à Saskatoon.

Regina

(Paroisse St-Jean-Baptiste)
Souper aux fèves

Merci à tous ceux et celles qui ont aidé à faire un succès du souper aux fèves paroissial, le 15 mars dernier. Le succès de ce souper est dû à la coopération de tous, paroissiens, bienfaiteurs et amis de la paroisse et en particulier aux Dames de l'Autel. Merci à tous ces bienfaiteurs qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à cette réussite.

Partie de cartes

Les gagnants lors de la partie de cartes du 10 mars furent: au bridge, hommes, 1er prix, Richard Barré; consolation, Félix Quevillon; dames, 1er prix, Mme Fern Edwards; consolation, Mme Joseph Girardin. Au whist: hommes, 1er prix, M. E. Bélanger; consolation, M. Hervé Thibeault; dames, 1er prix, Mme F. Robillard; consolation, Mme P. Havalez; prix d'entrée, M. Matt Wolbaum.

Merci à tous ceux et celles qui ont aidé à faire un succès de cette soirée.

Les Dames de l'Autel

Les personnes qui composent le nouveau comité exécutif des Dames de l'Autel, d'après les résultats de l'élection annuelle du 24 février, sont: présidente, Mme M. Wolbaum; vice-présidente, Mme G. de Laforest; secrétaire, Mme J. Braconnier; trésorière, Mme J. Himbeault; conseillères, Mmes J. Vertefeuille, E. Gatin, W. Schultz, L. Pelletier et R. Langlais.

Bienvenue

Bienvenue à M. et Mme Rolland Lefebvre, qui doivent venir demeurer dans la paroisse.

Le Cercle Molière

Plusieurs ont assisté à la présentation de trois pièces en un acte, "La grammaire", "L'affaire de la rue Lourcine" et "Edouard et Agrippine", par le Cercle Molière de St-Boniface à la salle de la "Sherwood Co-op" à Regina, le 17 mars. Félicitations à la troupe du Cercle Molière pour leur belle représentation.

Au Collège St. Thomas More

Deux nouveaux cours seront offerts par le collège St. Thomas More en 1963-64:

Anglais M225: La littérature du 17e siècle par M. Dominic Baker-Smith, M.A.

Philosophie M295: La nature et la connaissance de la réalité matérielle, par le R. P. Thomas Stokes, C.S.B., D.Ph.

La description de ces cours se trouve dans le calendrier 1963-64 de l'Université de la Saskatchewan.

TRIBUNE LIBRE

Debden, Sask.

M. le directeur,

Nous vivrons notre vie canadienne-française intégralement à condition de la comprendre, de la vouloir et de la vouloir tous ensemble sous le signe de l'unité.

En premier lieu il faut comprendre comme suit: j'ai le devoir sacré de demeurer catholique, j'ai encore le devoir sacré d'être un loyal Canadien, j'ai enfin le devoir sacré de rester Français dans mon esprit, dans mon coeur, dans ma culture, dans ma vie. J'ai le devoir sacré d'être à la fois catholique, Canadien et Français et si j'abdique devant cette obligation que ma conscience d'homme et de chrétien ne peut pas ne pas me révéler lorsque je suis sincère devant moi-même et devant la vie, je me trahis, je trahis l'Eglise, je trahis mon pays et je trahis le groupe dont je suis issu et qui m'a tout donné. Et ce raisonnement que je fais pour moi-même, tous doivent le faire pour leur propre compte. Ainsi l'exige inexorablement la vérité qui vient de Dieu et à laquelle personne ne saurait échapper.

Il faudrait comprendre et vouloir tous ensemble pour pouvoir réaliser dans l'harmonie toutes les initiatives que chacun doit prendre dans le milieu et dans la vocation où la Divine Providence l'appelle à vivre.

De cette façon et en nous servant de la langue française entre nous partout et en toute occasion, privément ou publiquement, dans toute la mesure possible, nous vivrons notre propre vie dans nos familles, nos paroisses, nos associations.

Aussi avons-nous ce sens de la communauté fraternelle chez les Canadiens français de nos provinces, apte à promouvoir chez nous un progrès véritable de vie française?

Hélas! je crains bien que non et que c'est la raison, avec l'ignorance de tout ce que nous sommes, de toutes les apathies, les indifférences, les hostilités que rencontrent ceux d'entre les Canadiens français qui s'efforcent d'organiser leur vie et d'orienter leurs actions collectives dans le sens du maintien et même de l'épanouissement de la vie française.

Et il faut aussi avoir le sens du temps et de l'éternité pour bien orienter notre vie canadienne-française. C'est par les civilisations, les cultures que nous allons vers l'éternité et c'est justement à cause des résonnances et implications éternelles de la vie de l'homme dans le temps, qu'il devient suprêmement important de faire évoluer la vie d'un groupe dans la direction de son ultime destiné; car ce sera de cette vie canadienne-française que Dieu se sera servi pour projeter beaucoup d'entre nous en pleine éternité de lumière sans ombre et de joie sans fin.

En nous proposant Jean-Baptiste comme patron des Catholiques français de l'Amérique, l'on peut se demander si ce n'est pas ce que l'Eglise a voulu au fond nous rappeler de manière décisive.

Donc, sous l'égide de saint Jean-Baptiste, soyez de ceux qui évoluent avec sagesse et droiture le long des routes que la Providence de Dieu vous demande de suivre.

M. E. DURETTE.

La Journée de l'A.C.F.C.

DOLLARD

$10.00: M. l'abbé A. Guénette.
5.00: Robert Desautels, Henri Goulet, Edouard Goulet, Léon Crévolin, Evariste Roy.
3.00: Raymond Bellard.
2.00: Evariste Aeck, Albert Goulet.

Total: $42.00

• • •

LISIEUX
Contribution globales: $82.00.

• • •

RADVILLE
Contribution globale: $67.17.

• • •

ST-BRIEUX
Contribution globale: (2e versement): $150.00.

• • •

FRENCHVILLE
Contribution globale: $70.00.

• • •

MAKWA
Contribution globale: $40.00.

• • •

BUTTE-ST-PIERRE
Contribution globale: $21.00.

St-Hubert

Réunion des Dames d'Autel

La dernière réunion des Dames d'Autel eut lieu le 19 mars à l'école avec 12 membres présents. La secrétaire donna lecture des minutes de la dernière réunion tenue le 8 janvier, puis le rapport du travail accompli le 5 février fut lu. Quinze membres s'assemblèrent pour préparer et distribuer du travail de couture pour l'été. La couverture que les dames ont piquée fut remise à Mme Hayden, de Whitewood, pour être envoyée à la Croix-Rouge.

La soirée sociale et de bingo ayant dû être remise à cause de la mauvaise température aura lieu le 5 avril.

La prochaine réunion, étant aussi l'assemblée annuelle, sera tenue le 30 avril à l'école.

M. l'abbé L. L'Heureux dit quelques mots sur la discipline de l'Eglise et tourna un disque sur les vérités enseignées par l'Eglise.

Le prix d'entrée fut gagné par Mme R. Istace. Le goûter fut préparé et servi par Mmes M. Boutin et R. Istace.

Çà et là

MM. Alex. Boutin et Emile Gatin ont accepté de nouveau d'être les responsables de la campagne pour la Croix-Rouge.

Quelques-uns des visiteurs venus pendant l'absence prolongée de la correspondante furent MM. et Mmes Ernest Gatin et O. Brûlé et leurs enfants, Mme L. Lemire et son fils, Alcide, tous de Regina, M. et Mme G. Brûlé, de Lebret, et M. J. Boutin, de Swift Current.

Victoire

Festival de la bonne chanson

Le 10 mars avait lieu à la salle un festival paroissial de la bonne chanson. La soirée comprenait 12 numéros: le chant "Ensemble" par la chorale; "La neige", par les grades 2 à 6; "Chante à la joie", par la chorale; "Voguez", par les grades 5 à 10; "Je voudrais", par le groupe d'enfants de choeur; "Oui, j'ai rêvé", par la chorale; "Plus de joie", par les grades 2 à 6; "A la porte du paradis", saynète par tous les enfants de choeur; "Santa Lucia", par les grades 5 à 10; "En commun", par la chorale; présentation du film "Louis-Joseph Papineau", et encore la chorale "Allons les amis".

Les juges, Mme Marcel Lévesque, MM. Léonce Duret et N. Pelletier choisirent les deux chants gagnants qui feront partie du festival de Debden, le dimanche après-midi 23 mars.

Çà et là

Mme Armand Gareau, de St-Isidore de Bellevue, a passé deux semaines chez ses fille et gendre, M. et Mme Denis Lajeunesse.

Mme Ludger Préfontaine a passé huit jours à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert.

M. et Mme Jean Gaudet et leurs enfants, Nicole et Sylvain, de St-Isidore de Bellevue, sont venus visiter la famille Gilles Tremblay, le dimanche 10 mars. Mme Tremblay et ses enfants sont retournés avec eux pour quelques jours.

M. Louis Préfontaine et M. et Mme V. Detillieux, de Domremy, ont fait une courte visite chez M. et Mme Léo Préfontaine.

M. Charles Lévesque a visité ses frère et belle-soeur, M. et Mme Marcel Lévesque.

MM. Norman et Denis Poirier sont allés visiter leurs parents à Cold Lake, Alta, en fin de semaine. Mlle Annette Doré et MM. Marcel et Luc Doré les accompagnaient.

Mme Jos. Hudon, de Zenon Park, est actuellement en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme Léonce Duret, et leur famille.

Mme Willie Duret est allée visiter sa soeur, Mme Achille Grenier, à Marcelin.

MM. Léo Beaulac et Ludger Préfontaine ont assisté au congrès des commissaires d'école à Saskatoon.

A la dernière réunion de Foyer-Ecole, parmi différents sujets discutés, une étude approfondie fut présentée concernant "La vie religieuse" et "Le mariage".

Baptêmes

Le 10 février: Jean-Paul-Joseph, fille de Léo Beaulac et de Marie-Rose Duret, né le 29 janvier. Parrain et marraine, M. et Mme Guy Tremblay.

Le 3 mars: Gaétan-Jules-Joseph, fils de Jean-Louis Bilodeau et de Marguerite Duret, né le 21 février. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Beaulac.

Storthoaks

Çà et là

M. et Mme Noël Audette et leur bébé, de St-Boniface, Man., sont en visite chez leurs parents, M et Mme Henri Blérot.

M. et Mme Earl Peters, de Winnipeg, Man., étaient de passage dans la paroisse.

M. Paul Bérard est revenu de Grande-Prairie, Alta, où il a travaillé au cours de l'hiver avec des chercheurs d'huile.

Sincères condoléances à M. et Mme Wilfrid Chicoine pour la perte de leur fille décédée quelques heures après sa naissance.

Le jeune Onil Wolensky a subi une intervention chirurgicale à l'hôpital général de Regina; il est en bonne voie de guérison.

M. Henri Blérot, Mme Lucien Dauvin, Michel Chicoine et le bébé de M. et Mme Aimé Dumaine ont fait un séjour à l'hôpital de Redvers.

Le vendredi 22 mars eut lieu le carnaval annuel des écoliers et des plus jeunes organisé par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques. A cause de la température trop élevée, tout ce qui avait été prévu à l'horaire n'a pas eut lieu. Il y eut tout de même un peu de patinage et une joute de gouret entre les Juniors de Bellegarde et ceux de Storthoaks. Les joueurs de Bellegarde remportèrent la joute.

Mlle Jeannette Carrière fut élue reine du carnaval, et ses princesses furent Mlles Sharon Capon et Shirley Salut.

Plusieurs enfants remportèrent des prix, soit pour les costumes les plus comiques, les plus jolis ou les plus originaux.

Le prix d'entrée de $5 échoua à Elaine Rogg, fillette de M. George Rogg.

On triomphera des mauvaises habitudes plus aisément aujourd'hui que demain.

CONFUCIUS.



LA RELÈVE, NOUS Y SOMMES



Publication mensuelle **Cette page est consacrée aux activités de la Relève manitobaine** Publication mensuelle

Le benjamin de l'Ouest canadien

"Aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années."

Il y a deux ans, les carillons de la cause française au Manitoba résonnaient plus joyeux que jamais. Ils entonnaient des chants d'alleluia en l'honneur d'une naissance qui répondait aux espérances les plus ardents des pionniers de la province tout entière; La Relève Manitobaine était née. Bravo! La langue française vivait pour les générations à venir au Manitoba.

"Je n'ai que deux ans, c'est vrai", admet humblement la Relève, "mais durant ma courte vie j'ai déjà accompli beaucoup d'exploits". "Je débutais le 28 janvier 1961 au congrès des jeunes Franco-Manitobains à St-Boniface. C'est là que d'enthousiastes directeurs me prirent sous leur égide. En premier lieu ils organisèrent un concours de bonnes expressions. Quelques mois plus tard, ils mettaient sur pied mon deuxième congrès. Là, j'ai compté mes premières conquêtes.

J'avais 1,369 membres! Ne trouvez-vous pas cela merveilleux? J'ai ensuite connu bien d'autres succès! Je vis s'organiser un deuxième, puis un troisième concours de bonnes expressions et aussi un concours oratoire, chacun au plan provincial.

Voulant me garder un contact avec tous mes amis; l'on fonda le Mani-Franc qui lançait de mes nouvelles de tous côtés. Puis on eut recours à la **Liberté et le Patriote.** Ce journal bientôt cinquantenaire tendit une main encourageante au benjamin de la cause française au Manitoba et lui accorda une grande page mensuelle. Vous comprenez si je sautai de joie! Maintenant je puis communiquer à tous les jeunes abonnés des messages et des mots d'ordre.

Le poste CKSB a aussi contribué à mon succès. C'est sur ses ondes qu'en janvier 1961 M. Léo Rémillard, président de l'Association d'Education, annonçait ma naissance et vous transmettait mes premiers vagissements timides. C'est par CKSB autant que par **La Liberté et le Patriote** que M. Antoine Gaborieau, premier adulte responsable de la Relève, convoquait mon premier congrès. C'est encore sur les ondes du premier poste français de l'Ouest canadien que bientôt l'on put se rendre compte de la vigueur et de la joie qui m'animaient: chacun se souvient de la belle série de chansons populaires qui ont égayé nos vendredis après-midi de février à juin de l'an 1961. Qui ne chante encore: "La plume de ma tante", "Sous les ponts de Paris", "Les noces de Maria Chapdelaine", "Le Seigneur reviendra", etc. En 1962 ce furent les plus jeunes qui bénéficièrent d'un programme de chansons. Cette année, à la demande de plusieurs de mes membres, on a commencé le "Palmares" de la chansonnette française. Et cela va continuer, bien sûr. Oui, la vie a ses beaux moments; quant à moi, il n'y a que des heures roses et bleues!

Voilà pour le passé, me direz-vous. Mais, Relève franco-manitobaine, que nous promets-tu pour l'avenir?

Oh! je pourrais multiplier les belles promesses comme M. Diefenbaker; je pourrais parler longuement et fortement comme M. Pearson; je pourrais m'enflammer comme M. Caouette! Mais je n'ai pas besoin de ces artifices. Déjà beaucoup me connaissent et me respectent. Avec intérêt et espoir, les adultes me regardent grandir et me fortifier. Et les jeunes, l'avenir de notre race, eux aussi me sont sympathiques. Que dis-je? Ils comptent sur moi.

Avec ma fine oreille, j'ai surpris, il y a quelques semaines, des enquêtes portant sur moi.

— Lucie, que penses-tu de la Relève?

— Je trouve que c'est une bonne organisation. Si les étudiants le veulent, elle leur aidera à apprécier la noblesse et la valeur de la langue française.

— Et toi, Claudette, aimes-tu la Relève?

— Certainement, je l'aime, car elle m'aide à mieux parler français.

— Lorraine, la Relève t'aide-t-elle en quelque chose?

— Oui, elle me fait valoir devant les Anglais et des gens d'autres nationalités!

— Gabriel, la Relève influence-t-elle ta vie quotidienne?

— Evidemment, car je fais un effort pour utiliser les expressions suggérées par la Relève, à la maison, au jeu, en classe et au cours de mes sorties.

Quand on se sent utile à quelqu'un, on a le goût de vivre; je n'ai donc point envie de mourir, croyez-moi! Et pourquoi songerais-je même à disparaître quand tant d'espoirs s'appuient sur moi? Tant qu'il y aura de fiers Canadiens français comme vous, chers compagnons, je suis assurée de ma vitalité et de mon avenir. Aucun de vous, j'en suis certaine, ne trahira la noble ambition de nos pères qui fondèrent en 1916, l'Association d'Education pour la survivance des nôtres au Manitoba. Ils ont sauvé alors la cause de notre langue maternelle. Ils nous remettent aujourd'hui le flambeau: à nous de le tenir bien haut, bien clair, bien lumineux et de le transmettre aux générations qui viendront après nous, afin que vive à jamais dans notre province, la claire et belle langue des rois de France.

Jeannette DUFAULT.

Concours oratoire provincial

Date: 16 avril.
Lieu: Académie St-Joseph, St-Boniface.
Heure: 10 h. a.m.
Juges: (Les responsables divisionnaires sont priés de faire parvenir au Comité central le nom de leurs juges le plus tôt possible afin que nous communiquions avec ceux-ci.)
Participants: Les lauréats divisionnaires des grades VII et VIII.



Les responsables de la Relève à l'Institut Collégial Provencher et à l'Académie St-Joseph de St-Boniface, en coopération avec les autres élèves de ces instituts, ont organisé un concert de variétés. Un programme des plus intéressants fut présenté les 15 et 16 mars au gymnase Notre-Dame à St-Boniface devant de nombreux compagnons de classe, parents et amis de langue française. Les photos représentant deux scènes de "La farce du pâté et de la tarte" nous laissent voir quelques comédiens: à gauche, Michel Koryluk et Owen Brophy; à droite, Jean-Marc Lemoine et Gérald Poitras, élèves de l'Institut Collégial Provencher.

Coin du Courrier

Le 21 mars 1963.

Chers amis de "La Relève",

Votre premier président, le dynamique Gabriel Dufault, un "ardent" de La Relève, (en plus de ses titres de Routier, Scoutmestre et instituteur à l'école paroissiale du Précieux-Sang) m'a demandé de vous adresser quelques mots.

Je le fais d'autant plus volontiers que les activités de votre mouvement entrent tout à fait dans la ligne du programme de l'Association d'Education, qui a toujours été heureuse, depuis la fondation de votre mouvement au Manitoba, de vous témoigner ses encouragements.

La Relève manitobaine, voyez-vous, c'est un peu comme l'enfant adoptif de l'Association d'Education: c'est une raison plus que suffisante pour croire à la sincérité et à la solidité des liens qui les unissent.

Les chiffres démontrent vos progrès, puisque de 1,600 membres que vous étiez en 1961, vous êtes passés à 2,400 en 1962 pour dépasser actuellement les 3,000; nous nous en réjouissons avec vous, et vous en félicitons avec force compliments.

Vous accomplissez sans aucun doute un travail épatant. Il ne faudrait pas cependant vous bomber le torse devant ce succès numérique, au point d'en oublier les règles que vous vous êtes fixées. Il ne faudrait pas, par exemple (vous permettrez certainement à un ami de vous parler avec franchise et amitié) que certains des vôtres ne pensent "Relève" que lors de vos réunions, de vos activités; qu'ils s'efforcent de mouler des phrases inédites uniquement en vue de concours oratoires, et qu'aussitôt sortis des sphères de "La Relève Française", ils oublient leurs principes pour s'embourber dans "La Relève Anglaise".

Sans doute, il est difficile de corriger une habitude, de résister au courant de l'ambiance du milieu dans lequel on vit.

Le mot "Relève", cependant, implique l'idée d'un effort ardu, qui demande du cran, de l'énergie et de la persévérance.

Je sais, parce que je vous connais, que vous êtes de ces types qui savent lutter, qui savent vouloir, qui savent "Relever".

Ce mot que vous avez adopté, comme un drapeau, il signifie aussi que vous voulez reprendre le flambeau que vos aînés ont courageusement brandi dans l'arène où, depuis si longtemps, se poursuit une âpre lutte, dans laquelle vous serez les combattants qui déciderez de la victoire, après avoir comblé les vides qui se seront produits dans les rangs.

Vous avez pour cristalliser vos efforts, l'aide précieuse d'un éducateur compétent, d'un ami sincère de notre jeunesse: M. Antoine Gaborieau. Vous lui devez beaucoup et nous aussi lui devons une lourde dette de reconnaissance pour tout le dévouement qu'il apporte à votre mouvement. Sachez-le-lui prouver, rendez-le fier de vous, rendez-vous dignes de lui.

M. Gaborieau, soit dit sans offenser son humilité, a su prouver son attachement à la cause canadienne-française, dont il s'est fait l'apôtre auprès de vous. Nous sommes convaincus que les convictions qu'il a ainsi témoignées, lui mériteront des responsabilités encore plus grandes, à l'avenir, et auxquelles il sera en mesure de répondre, pour le plus grand bien de la jeunesse franco-manitobaine.

Courage, mes amis, tenez bon et continuez à porter bien haut le flambeau de notre belle langue française.

Un ami sincère,

René ROTTIERS,
secrétaire général
Association d'Education.

Le journal
est aujourd'hui
l'une des plus
grandes forces
sociales du monde.



Ces gentilles demoiselles, Marjolaine, Micheline et Louisette St-Pierre, élèves à l'Académie St-Joseph, interprètent une jolie chanson française à l'occasion du grand concert de variétés de la Relève tenu les 15 et 16 mars derniers. L'une des trois soeurs, Micheline, est très active au sein de la Relève manitobaine comme secrétaire provinciale.

Entretien avec M. R. Vadeboncoeur de l'hôpital général St-Boniface

Voici le texte d'un entretien de deux élèves avec M. Roger Vadeboncoeur, directeur du personnel à l'hôpital général St-Boniface:

Quel est l'un des plus grands problèmes qui se présentent, ici, à l'hôpital?

Dans une institution de l'importance de celle de l'hôpital général St-Boniface, il est très difficile de discerner parmi les nombreux problèmes administratifs rencontrés lequel est le plus important. Cependant, à l'époque actuelle, la planification inhérente de l'expansion en vue constitue, il va sans dire, le problème du moment.

Pourriez-vous nous donner des chiffres sur le pourcentage de Canadiens français que vous employez en proportion du nombre de non Canadiens français?

Approximativement 50 pour cent du personnel actuel de l'hôpital est Canadiens français. D'après notre expérience, ce pourcentage peut varier pour une période donnée.

Est-ce que vous préférez embaucher des Canadiens français bilingues?

D'après le "Fair Employment Practice Act" extrait des statuts du Manitoba, il est défendu à tout employeur de refuser de l'emploi à qui que ce soit à cause de sa nationalité, à moins que ce refus ne soit basé sur les qualifications requises.

Quand les devoirs d'une position exigent qu'un employé parle ou écrive le français dans l'accomplissement de son travail, il est non seulement préférable, mais nécessaire, d'embaucher une personne bilingue. Cependant, pour la plupart des positions dans l'hôpital, il ne peut être dit que le français constitue une véritable qualification d'emploi. Dans de tels cas, la seule politique d'emploi justifiée est celle d'une qualification supérieure pour l'obtention de l'emploi.

Quelle différence la nouvelle construction fera-t-elle à l'hôpital?

L'addition prévue de plus de 400 lits constitue une augmentation d'environ 60 pour cent sur le nombre actuel de lits. Cette accroissement exigera l'amélioration de nos services de laboratoire, radiologie, nutrition, buanderie, etc., pour ne mentionner que ceux-ci.

Il sera aussi nécessaire de reviser nos systèmes, méthodes et procédés pour déterminer si ceux qui s'avéraient efficaces dans une institution de 650 lits rencontreront les objectifs fixés dans une institution de 1,070 lits.

Le nombre de Canadiens français qualifiés dans les différentes occupations est-il suffisant pour les besoins de l'hôpital?

Il y a une demande constante pour des employés qualifiés, particulièrement pour les positions professionnelles, techniques et cléricales. Il n'est pas rare pour l'hôpital de rencontrer des difficultés considérables à remplir ces positions où la connaissance du français est une qualification d'emploi.

A votre point de vue, quelles sont les carrières les plus méritantes pour les jeunes garçons et filles (avec seulement une éducation secondaire, grade XII) de nos jours?

Dans le champ hospitalier en particulier, un grand nombre de carrières intéressantes et rémunératrices sont ouvertes aux jeunes gens qui désirent compléter leur entraînement ultérieure après l'école secondaire. Les occupations suivantes méritent considération, bien que les qualifications spécifiques de chacune varient pour l'admission: technologiste de laboratoire, technicienne en radiologie, archiviste médicale, infirmière diplômée, infirmière auxiliaire licenciée, infirmière certifiée en psychiatrie. Toutes ces positions peuvent être remplies par l'un ou l'autre sexe.

De plus, il y a des ouvertures attrayantes dans la profession cléricale telles que secrétaires, sténographes et dactylographes.

François PARENT et
Edouard PELLAND.

Vingt membres fidèles se sont réunis le 3 mars

Voici la liste des membres présents à la réunion des responsables des divisions le 3 mars à l'Institut Collégial Provencher:

Nom	Division
Gaétan Gosselin	Rivière-Rouge
Vivianne Moquin	St-Boniface
Norbert Philippe	Rivière-Rouge
Paulette Turenne	Rivière-Rouge
Caroline Desjardins	St-Boniface
Claudette Girard	Cheval-Blanc
Jeanne Lachance	Cheval-Blanc
François Parent	Langevin
Lorraine Dupasquier	La Montagne
N.-A. Dupasquier	La Montagne
Jeannine Jubinville	La Montagne
Danielle Bazinet	Langevin
Emma Bérard	Langevin
Lucille Patenaude	Langevin
Marguerite Doiron	Langevin
Lorraine Muloin	Langevin
Anne St-Onge	Langevin
Micheline St-Pierre	Provincial
M.-A.-J. McCarthy	Provincial
Rénald Laurencelle	Provincial

Nouvelles recrues

Le comité de publication compte trois nouveaux membres. Nous sommes contents d'accueillir parmi nous Angèle Goulet, Adélard Gendron et Josette Rodrigue, notre caricaturiste. Ces trois élèves sont au grade X à l'école du Précieux-Sang.

Claire DORGE.

Concours déclamatoire provincial

Date: 16 avril.
Lieu: Académie St-Joseph, St-Boniface.
Heure: 2 h. p.m.
Juges: (Les adultes responsables des divisions sont priés de faire parvenir au Comité central le nom de leurs juges le plus tôt possible afin que nous communiquions avec ceux-ci.)
Participants: Quatre lauréats de chaque division, dont une fille pour les grades IX et X, une fille pour les grades XI et XII, un garçon pour les grades IX et X et un garçon pour les grades XI et XII.

Cher Aigle Protecteur

Le bon Dieu ne semble pas tout à fait juste en faisant certaines filles belles comme des poupées. Il semble avoir concentré son attention sur ces dernières, tandis que pour nous il semble nous avoir oubliées. Il faut être très jolie pour être populaire, ne croyez-vous pas? — Luce.

Chère Luce,

Le ton de ta lettre me laisse soupçonner que tu es une adolescente d'environ 14 ou 15 ans. Depuis peu de temps tu deviens consciente de toi-même et de ta personne (self-conscious). Selon tes goûts un peu fantaisistes ou selon le barème d'Hollywood tu ne te trouves pas jolie. Sans te connaître tu es probablement fort jolie à bien des points de vue, mais tu es trop consciente de toi-même pour t'en apercevoir.

Les a n n o n c e s commerciales nous dépersonnalisent tellement que nous nous croyons déclassés si nous n'arrivons pas à un certain standard mondain. Il y a tellement de choses plus importantes chez une personne que la beauté physique. Il y a le caractère, la personnalité, la délicatesse, etc. Notre société est tellement imbue de matérialisme et de sensualisme que nous avons de la peine à voir ces qualités plus importantes. Les annonces commerciales attirent et absorbent tellement notre attention que nous avons de la peine à imaginer que les humains puissent penser autrement. Notre attention est tellement synchronisée sur la beauté physique que nous sommes portés à croire que c'est l'essentiel. Nous sommes complètement vidés et dépersonnalisés, cependant l'être humain ne pense pas ainsi.

Chère Luce, tu as trois points dans ta question qu'il nous faut développer si tu veux bien me suivre dans certaines explications un peu longues. La première que tu appelles la justice de Dieu, c'est-à-dire la distribution plus ou moins généreuse de certain don. La seconde touche à l'importance de la beauté physique chez une jeune fille de ton âge. La troisième que j'ajouterai puisque tu ne sembles pas la connaître, l'attitude des jeunes modernes au sujet de la beauté physique.

1. Dieu ne semble pas avoir été assez généreux pour toi.

Nous aimons Dieu parfois d'une façon égoïste et un peu capricieuse. Parfois nous aimerions voir Dieu satisfaire nos moindres caprices comme des enfants gâtés dont les parents cèdent aux moindres fantaisies.

Dieu s'intéresse à chacun de nous personnellement et nous a aimés tous en nous donnant sa création et même jusqu'à envoyer son Fils mourir pour nous pécheurs et ses ennemis. En même temps il nous aime au point de laisser l'homme en charge de l'univers et de le laisser agir librement. Sa confiance dans l'homme va jusque-là.

Dans ton cas, Luce, il semblerait que tu demandes à Dieu de reprendre tout le mélange des cellules humaines depuis Adam et Eve pour arriver jusqu'à toi afin d'obtenir un mélange selon tes goûts et selon tes caprices.

Dans ta propre conception, Luce, des milliers de germes déposés par ton père dans le sein de ta mère pouvaient féconder l'ovule de milliers de façons différentes. Comment se fait-il qu'un seul fut choisi pour devenir ce que tu es aujourd'hui? La science ne peut pas expliquer ce choix ou cette sélection et Dieu, ordinairement, n'intervient pas pour changer le cours de ces lois. Ensuite il faudrait mentionner le milieu où tu es née, ta volonté et la grâce d'être enfant de Dieu qui ont fini de modeler ce que tu es aujourd'hui. Il faudrait toucher à toute la complexité de la personne de chacun de nous, ce qui serait beaucoup trop long, et certains points impossibles à expliquer.

2. La beauté physique.

Je dois admettre, chère Luce, que, dans la vie des adolescents, une fille avec un joli minois sera beaucoup plus populaire qu'une fille moins favorisée. Est-ce que nous ne simplifions pas trop facilement les choses parfois? Est-ce que nous ne nous arrêtons pas trop à des résultats immédiats qui manquent de vision parfois?

En effet à l'âge où les sorties et les rencontres avec les garçons sont à la veille de commencer, j'admets que les rencontres, les sorties et les appels téléphoniques seront plus nombreux si une jeune fille jouit d'un joli minois. Un garçon se croit facilement un héros s'il peut sortir avec la plus belle fille de la classe ou de l'école.

Cependant quand un gars commence à penser sérieusement à son avenir, au mariage et à fonder un foyer, une famille, ses goûts et ses atttitudes ne sont plus les mêmes. En un mot quand un gars arrive à maturité et qu'il a cessé de s'admirer dans sa compagne et au moyen de sa compagne, c'est alors qu'il se soucie moins d'avoir une belle tête vide à ses côtés. Je dois admettre que certains garçons, peut-être trop n o m b r e u x chez nous, n'arrivent jamais au stage de la maturité ou bien au stage adulte caractérisé par une personnalité à base du don de soi, de service et de remplir un rôle comme chrétien, citoyen et père de famille. Je dois admettre que certains garçons et filles ne dépassent jamais le stage adolescent; toute leur vie ils seront portés à s'admirer eux-mêmes dans une autre personne ou au moyen d'autre personne. Ils évaluent leur personnalité au nombre de personnes qu'ils font tressaillir par leur beauté physique. Comme nous disait un professeur de psychologie: Ils ont de beaux muscles, une belle tête, mais pas de cervelle. Leur analyse psychologique ne pourra jamais dépasser la profondeur de la beauté physique. Ce sont de grands bébés qui restent accrochés au stage de la jouissance des sens.

Chère Luce, si tu as eu le courage de me suivre et de me lire jusque-là, tu dois te dire: Oui, c'est bien un langage de curé, de vieille perruques et qui date de l'an quarante. Il n'a rien compris à ma question. Si tu veux bien me suivre encore quelques instants, je vais maintenant te répondre en langage de j e u n e s quelques années plus vieux que toi mais bien de ton temps. Probablement dans la ligne de pensée que tu auras toi-même dans deux ou trois ans.

3. L'attitude des jeunes garçons au sujet de la beauté physique.

A l'Université de Fairfield au Connecticut on a demandé aux collégiens (garçons de 17 et 18 ans) de nommer les qualités les plus importantes qu'ils aimeraient trouver chez leur future épouse. Seulement un point huit (1.8) pour cent ont mentionné la beauté physique. Cela veut dire, chère Luce, que sur cent garçons ou jeunes gens vers la fin de l'adolescence, un ou deux vont rechercher encore la beauté physique, alors que les 99 ou 98 autres attachent peu d'importance à la beauté selon les standards d'Hollywood. Ces derniers élèves recherchent d'abord chez la jeune fille un bon caractère, une personnalité équilibrée et non plus une belle tête vide. Ils ont aussi mentionné une bonne santé, un bon jugement, etc. Voici les qualités recherchées par 98 ou 99 garçons sur 100.

Une enquête semblable fut menée dans d'autres universités. On a présenté aux garçons 21 qualités nécessaires chez la nouvelle mariée. On leur a demandé de placer ces qualités par ordre de préférence. En première position de toutes ces qualités figurent les qualités suivantes: un bon caractère, une personnalité équilibrée, la maturité, la responsabilité, l'ambition, l'intelligence, l'ingéniosité, le désir de bâtir un foyer et d'avoir des enfants pour fonder une famille. La beauté physique figurait en dix-huitième place. Tu peux te rendre compte par toi-même que la beauté physique chez le garçon à un âge un peu plus sérieux a b e a u c o u p moins de valeur pour lui. Rendu à un certain stage de maturité le garçon cherche une compagne et une mère pour ses enfants, non pas une poupée comme nous le montre trop s o u v e n t certains films. Le don de tourner un bon repas et de bien tenir maison est encore plus recherché par les garçons que la beauté physique.

Cela va te surprendre peut être, Luce, mais les garçons un jour deviennent sérieux et un jour aussi la grande partie d'entre eux cesse de jouer à Roméo et Juliette pour penser sérieusement à fonder un foyer. Un garçon ne peut passer sa vie à contempler une déesse de beauté, à lui chanter des vers au clair de lune en comparant ses yeux à des étoiles et ses lèvres à des roses et des coeurs.

Trop de beauté chez une fille (comme chez le garçon) peut faire son malheur. Elle passe son temps à se pomponner devant son miroir en oubliant trop souvent d'améliorer son caractère et d'équilibrer sa personnalité en travaillant à son perfectionnement psychologique et spirituel. Je n'ai aucune objection à la beauté physique, bien au contraire je remercie le créateur de répandre tant de merveilles avec seulement des muscles humains. Je n'ai aucune objection tant que la personne ne reste pas une tête vide ou une tête folle.

Le bon Dieu tout en n'intervenant pas dans la multiplicité des lois qui régissent le monde pour te rendre plus jolie a tout de même pensé à toi. En permettant que tu sois moins jolie Il pensait moins à ta popularité mais davantage à ton bonheur.

L'AIGLE PROTECTEUR.

Notre troisième congrès annuel

Le 2 mars dernier, l'exécutif provincial de la Relève se réunissait à St-Boniface et dressait les plans du prochain congrès annuel. Voici brièvement les points d'intérêt: Date — le mercredi 17 avril; Lieu — Académie St-Joseph, St-Boniface; Heure — de 9 h. 30 a.m. à 4 h. p.m.; Inscription — un dollar (pour diner-buffet); Délégués — l'exécutif provincial actuel plus deux représentants de chaque école (préférablement des grades X ou XI).

Invitations à tous les adultes responsables de toutes les écoles d'y assister.

AGENDA

9 h. 30 a.m.: Inscription.

10 h. 00 a.m.: Ouverture du congrès.
— O Canada.
— Mot de bienvenue.

10 h. 15 a.m.: Questionnaire et discussion. (Les jeunes seront seuls — les adultes responsables se réuniront dans une autre salle)

1. **Devrions-nous continuer notre concours annuel de bonnes expressions?**
2. **Devrions-nous continuer nos concours oratoires et déclamatoires?**
3. **Pour mieux encourager le français, devrions-nous organiser:**
   a) **des clubs de théâtre;**
   b) **Académies françaises (réunions mensuelles auxquelles participeraient les membres de la Relève — où il y aurait discours, forums, discussions, etc.).**
4. **La Relève devrait-elle être un mouvement d'élite? Si oui, comment procéder?**
5. **Les grades VII et VIII devraient-ils faire partie de la Relève Junior?**
6. **Comment assurer des fonds au comité central? — Tout autre point de discussion, bienvenu . . .**

12 h. 00 : Diner-buffet.
Notre orateur invité: M. Giordani, consul de France.

1 h. 30 p.m.: Résolutions et élections.

3 h. 00 p.m.: M. Pallacio-Morin, des relations extérieures du Ministère du Québec.

3 h. 30 p.m.: Chant de la Relève.

IL PARAÎT QUE . . .

notre secrétaire provincial, si dévoué à sa tâche au sein de l'exécutif provincial, cherche un nouveau passe-temps. Le vendredi soir 8 mars dernier, M. Laurencelle partait, accompagné de quatre confrères routiers, pour une excursion de chasse. Etant incapable de déjouer l'agile lapin, et afin de satisfaire son respect humain et ne pas retourner en ville bredouille, il se vit dans l'obligation d'abattre quatre pigeons.

notre président, en plus de faire un travail inlassable dans notre mouvement, est un élève ambitieux, un joueur de hockey inépuisable et un marchand charitable. Il vend à l'épicerie paternelle, les livrets d'allumettes de la Relève à prix réduit à tous ses nombreux clients comme gage de propagande.

un certain homme d'affaires bien connu dans les centres commerciaux de Winnipeg a bien voulu décerner un prix de $25.00 à l'élève qui, durant l'année qui vient de s'écouler, a le plus travaillé à préserver et à faire rayonner notre belle langue. Le comité central qui agit comme liaison entre le donateur et le récipiendaire aimerait faire appel aux instituteurs qui auraient un tel élève dans leur classe et leur demande d'adresser le nom du candidat et de ses réalisations au secrétaire provincial avant le 12 avril prochain afin qu'une élimination soit faite et que le gagnant soit proclamé au congrès même.

la Relève Junior bourgeonne ailleurs qu'aux écoles Marion, Provencher et Précieux-Sang. L'école élémentaire d'Elie, par ses représentants des grades II et III, sut donner au moyen d'une élimination un échantillon de ses activités immédiates. En effet, ce concours avec dix participants fut certes encourageant pour l'avenir de la petite Relève.

la division Rivière-Rouge qui connait des succès éblouissants dans ses concours oratoires présenta 23 participants à l'occasion de l'élimination le vendredi 22 mars dernier. Apparemment, les organisateurs désireux d'établir un record furent un peu déçus en apprenant que trois de leurs concurrents retenus par des préoccupations familiales ne purent se rendre. Félicitations au comité pour un travail conduit à bonnes fins.

M. l'abbé Pierre Raymond et M. Antoine Gaborieau, déjà initiés à la lourde tâche de juger des concurrents oratoires et déclamatoires, et toujours désireux de prêter main-forte aux divisions parcoururent ensemble la province, presque d'un bout à l'autre, à l'occasion des divers concours. Ils étaient accompagnés d'un des deux adultes responsables du Comité de publication.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La Robe de Satin Rouge

par Marie-Antoinette de Miolis

NUMERO 18

— C'est précisément son intention, oncle Jack, mais pas avant que j'aie remonté la maison de couture et me sois acquittée envers vous de ma dette . . .

— Quant à ça, je suis bien tranquille, ma chère enfant! . . . Tes affaires vont reprendre en flèche . . . Je ne te donne pas huit jours avant que ce salon soit rempli à craquer de clientes et ton atelier bourdonnant d'ouvrières! Je connais les femmes! Elles adorent avoir une couturière dont on parle! Surtout si c'est pour n'en dire que du bien!

— J'en accepte l'augure! fit gaiement la jeune fille. Daniel et moi, nous avons hâte de retourner à Paris où nous attirent les souvenirs d'une jeunesse heureuse . . . J'espère, pour ma part, retrouver ma place dans la maison de Mme Sabert. Quand à lui, son séjour au Japon lui permet de compter sur une situation intéressante dans le journalisme . . . Comme vous le voyez, nous ne serons pas malheureux!

— Je le crois sans peine! assura Mrs Morton. Si j'en juge par l'éclat de tes yeux et le teint de tes joues, tu parais follement amoureuse, ma chère petite . . . et l'amour n'est-il pas la meilleure garantie du bonheur?

Cette journée fut pour Virginia une détente merveilleuse . . . Beaucoup de ses relations vinrent renouer avec elle des liens d'amitié qui lui avaient paru à jamais compromis. Ceux qui s'étaient dits ses amis l'avaient abandonnée dans la peine mais lui revenaient au moment du triomphe comme s'ils n'avaient jamais douté de son intégrité. Secrètement, elle mesura la fragilité des sentiments humains . . . Seul, Toshi Tanaka n'avait témoigné aucune défaillance . . . Il avait été avec Daniel le seul appui de ses jours de détresse!

Ainsi qu'elle s'y attendait, le jeune Japonais vint la voir dans le début de l'après-midi. Son visage était grave et ses yeux brillaient étrangement.

— J'ai appris par Daniel vos prochaines fiançailles en même temps que paraissaient dans "La voix des Etats-Unis" les lignes réparatrices! dit-il en serrant la main que lui offrait la jeune fille . . . Ces deux nouvelles me sont allées au coeur! Je m'attendais à l'une et à l'autre et je viens vous dire ma joie de vous savoir heureuse!

Virginia fut émue de la souffrance qu'il cachait.

— Cher Toshi! . . . Je sais le rôle que vous avez joué dans le plan final qui a fait éclater la vérité! . . . Jusqu'au dernier instant, vous m'avez aidée et soutenue . . . Jamais je ne l'oublierai!

— Je veux aussi vous féliciter, petite amie! . . . Le garçon que vous épouserez possède de grandes qualités de coeur et d'intelligence . . . Il est digne d'être votre compagnon!

— C'est généreux à vous de me le dire . . . Ces mots venus de votre bouche ont à mes yeux une valeur exceptionnelle. Ils font honneur à votre loyauté et à la sincérité de votre affection.

— Du jour où je vous ai vue, je vous ai toujours aimée, vous le savez, Virginia.

— Je le sais, Toshi! . . . Et je conserve pour vous une amitié profonde. Rien ne pourra effacer de ma mémoire votre attitude remplie de tact et de délicatesse.

— Je vous souhaite tout le bonheur possible, petite image de la France!

Virginia garda un instant dans les siennes la main tremblante de Toshi Tanaka . . . Puis ils se séparèrent avec émotion.

Les semaines qui suivirent vinrent sans tarder donner raison à Jack Morton. Les affaires de la maison de couture progressèrent avec une telle rapidité que l'on eût pu croire revenu le temps du premier succès.

— A ce train-là, ma chérie, vous aurez dans deux mois remboursé vos dettes! déclara un matin Daniel Duchâteau, le visage rayonnant . . . Nous pourrons comme prévu nous marier dans la chapelle du collège français et prendre le lendemain le bateau pour la France, riches de jeunesse et d'amour!

Ils étaient plus que jamais épris l'un de l'autre et tout ce qui contribuait à rapprocher la date de leur mariage les remplissait d'une joie sans mélange. Chaque jour, ils bénissaient le sort qui les avait fait se rencontrer et la douloureuse épreuve qui avait assombri l'existence de Virginia ne semblait plus à celle-ci qu'un mauvais rêve.

Tendrement, Daniel serra contre lui sa ravissante fiancée.

— Vous savez que s'ouvre libre maintenant devant nous la route du bonheur! . . . Comme dans les contes de fées, les méchants ont été punis et les bons récompensés . . . Je viens d'apprendre que la belle Doris a été contraite de regagner l'Inde, sa patrie, et qu'Ollvier de Favre a dû donner sa démission d'attaché d'ambassade et quitter le Japon. Le scandale qui a rejailli sur lui a définitivement brisé sa carrière!

— Pauvre garçon! . . . Il était volage, mais ne méritait pas une telle humiliation! . . . Quant à celle qui se faisait déjà appeler "comtesse de Favre", je ne lui en veux pas puisque je lui dois d'être dans les bras de celui que j'aime!

Un long baiser vint clore les lèvres de la jolie amoureuse . . . Depuis qu'ils étaient officiellement fiancés, ils se voyaient tous les jours et leur amour devenait chaque fois plus profond et plus tendre.

Souvent, Eric et Hariet se joignaient à eux pour quelque lointaine excursion . . . La jeune Américaine avait à coeur de se faire pardonner son lâche abandon. La noble attitude de sa cousine l'avait à ce point impressionnée qu'elle éprouvait maintenant pour elle une admiration sincère.

Un soir enfin, Virginia poussa une exclamation de triomphe. Les recettes de la maison de couture venaient d'atteindre la somme fixée. Elle allait pouvoir s'acquitter de sa dette.

— J'ai décidé de vendre mon fonds! dit-elle à son fiancé . . . J'en tirerai une somme assez importante pour nous permettre de nous installer convenablement à Paris . . . L'oncle Jack me trouvera certainement un acquéreur.

Virginia ne pensait pas si bien dire. A peine la mise en vente fut-elle affichée qu'un visiteur demanda à être introduit auprès de Mr Morton.

Celui-ci reconnut aussitôt Toshi Tanaka.

— J'ai lu votre annonce! . . . C'est moi qui achèterai "Le Cri de Paris", dit celui-ci d'un ton bref . . . Votre prix sera le mien.

— Singulière idée! fit avec surprise l'industriel américain. Je m'imagine mal le fils du "magnat de la perle" diriger une maison de couture!

— Telle n'est pas mon intention! . . . Je désire seulement y installer mon bureau de travail. La maison de mon père me paraît trop éloignée du centre de mes occupations.

— S'il en est ainsi, nous n'avons qu'à débattre les conditions. Virginia m'ayant chargé de conclure le marché . . . Demain, nous nous rendons chez mon homme de loi.

Deux jours après, l'acte de vente était en effet signé. Virginia allait habiter chez son oncle et Toshi Tanaka venait prendre possession de sa nouvelle acquisition.

— Pourquoi avez-vous fait cela? demanda l'ex-directrice du "Cri de Paris" en levant sur le jeune Japonais des yeux remplis d'étonnement.

— Vous le savez, mon amie! . . . C'est pour conserver tout à moi, le petit cénacle où je vous ai vu évoluer, ravissante et gracieuse . . . où vous avez souffert aussi et m'avez parfois accordé le bonheur de vous réconforter . . .

— Il ne fallait pas, Toshi! Vous vous plaisez inutilement à entretenir votre souffrance!

— Cette souffrance sera désormais ma joie . . . Tout ce qui me parlera de vous m'aidera à vivre!

— Tant de jeunes Japonaises seraient heureuses de devenir votre femme, Toshi! Y avez-vous pensé?

— Aucune d'elles ne peut égaler la petite Parisienne aux blonds cheveux et à l'âme de cristal qui, la première, a su faire battre mon coeur!

— Toshi! . . . Oubliez-moi, je vous en supplie! J'aime Daniel et il va devenir mon mari . . . Nous allons quitter Tokio pour toujours!

— L'hirondelle légère revient parfois au nid qu'elle a construit. J'attendrai ce retour avec la calme douleur de celui qui ne peut oublier!

Virginia sourit avec émotion et tendit la main.

— Je vous laisse donc dans votre nouveau domaine . . . Il faut que je retourne chez ma tante . . . Nous devons fixer avec elle la date de notre mariage, car elle désire donner à cette occasion une assez grande réunion. Vous serez des nôtres, je l'espère, Toshi?

— Certes, je viendrai! . . . Votre bonheur ne peut me laisser indifférent!

La jeune fille s'échappa, légère et comme délivrée d'un grand poids. Le chagrin du jeune Japonais projetait toujours une ombre sur ses pensées. Elle avait hâte de rejoindre Daniel et de ne plus songer qu'à la joie de vivre.

— Vous voilà enfin! s'écria le journaliste qui l'avait devancée chez Mrs Morton . . . En vous attendant, nous avons mis certaines choses au point. Que diriez-vous, ma chérie, de la date du 12 juillet pour avoir le droit de vous appeler Madame Duchâteau?

Les traits de Virginia se détendirent.

— Je dirais qu'elle convient à merveille . . . Nous aurons deux semaines pour effectuer les préparatifs et je sais que, le lendemain, il y a à Yokohama un départ de paquebot pour Marseille!

— Ainsi donc, le sort en est jeté! fit Mrs Morton en se levant avec excitation . . . Je vais tout mettre en oeuvre pour la réception qui suivra la cérémonie religieuse. Ton oncle tient à très bien faire les choses . . . Il faut que cette fête soit des mieux réussies!

— A votre aise, tante Anny! répondit joyeusement la jeune fille. Pendant ce temps, Daniel et moi, nous irons faire un tour au jardin! Nous avons tant de choses à nous dire!

— Et des baisers à échanger! fit malicieusement l'excellente femme . . . Ne vous gênez pas, mes enfants. J'ai été jeune moi aussi et je me rappelle que . . .

Elle n'acheva pas car les deux amoureux avaient déjà disparus, tendrement enlacés . . .

• • •

Quinze jours plus tard, la luxueuse habitation de Mr. et Mrs Morton se remplissait des amis et des curieux appelés à venir féliciter la ravissante mariée. Celle-ci fit sensation dans une robe de moire blanche, un des derniers modèles créés par la maison Lydia. Auprès d'elle se tenait son mari dans un habit impeccable. Jamais la France n'avait été représentée à Tokio par un couple aussi séduisant. Le bonheur se lisait sur leurs visages et jusqu'au soir, ils reçurent leurs invités avec le charme et la grâce reconnus pour être l'apanage des Parisiens.

— Voici venu le moment de vous dire adieu, Virginia! dit d'une voix calme Toshi Tanaka qui avait entraîné l'héroïne de la fête dans le petit jardin baigné de lune . . . Cette journée marquera cruellement dans ma vie!

— Ne viendrez-vous pas, comme beaucoup de nos amis, nous saluer demain à l'heure du départ? interrogea la jeune femme, émue du visage bouleversé qui se levait vers le sien.

— Non! . . . Je désire conserver intact le souvenir de cette robe de neige . . . garder de vous l'image d'une fleur liliale, rayonnante de beauté et d'amour!

— Serai-je donc si désagréable à voir en costume de voyage?

— Ceux qui vous entoureront ne me laisseraient rien de votre chère présence . . . Je veux vous quitter ici, seul avec vous, sous le regard des étoiles et de l'astre de la nuit . . .

Sans oser répondre, elle lui tendit la main . . . Pour la première fois, il l'éleva jusqu'à sa bouche, ainsi qu'on le fait en France, et la baisa avec ferveur. Puis, s'arrachant tout à coup à cette exceptionnelle étreinte, il s'éloigna comme un fou . . .

Le lendemain, tandis que les amis de Virginia apportaient des fleurs à l'embarcadère pour saluer le départ des mariés, Toshi vint en dernier hommage orner d'une gerbe de roses blanches le petit appartement qui avait été celui de la jeune Parisienne.

Longtemps, il resta abîmé de douleur devant le bouquet magnifique, appuyant passionnément sur ses yeux l'une des fleurs parfumées . . . Puis ses lèvres murmurèrent ce que son coeur ne pouvait plus contenir . . .

— Virginia . . . ma petite bien-aimée . . . Jamais je ne vous oublierai.

FIN





Un élégant item de base pour la garde-robe 1963 est ce costume en tricot double d'Arnel-coton de "Kitten". Créé par Glenayr en teintes de pastel, sa jupe étroite est assortie au chandail souple de type jacquard bordé de soutache. Ce tissu d'Arnel si confortable résiste aux faux-plis et conserve sa forme; il se lave facilement et sèche rapidement.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Les enfants sont de grands imitateurs et les parents devraient se souvenir que tout ce qu'ils font et disent sert d'exemple à leurs enfants. L'enfant ne se préoccupera pas trop de la vérité si Papa et Maman ne la respectent pas. Si on ordonne à l'enfant de dire que Maman est sortie quand elle est bel et bien à la maison, ou si Papa a tendance à exagérer, l'enfant ne distinguera plus le vrai du faux. Les enfants racontent souvent des histoires extravagantes sans avoir conscience de mal faire. Il faut découvrir la raison cachée derrière les mensonges et aider l'enfant avec patience, tolérance et surtout, en lui donnant un bon exemple, à ne dire que la vérité.

✦ ❊ ✦

Un représentant se présente chez une dame et lui fait la démonstration d'un nouvel aspirateur.

— Merveilleux! dit la dame. Allez vite chez ma voisine d'en face. J'ai l'habitude de lui emprunter le sien et depuis quelque temps je trouve qu'il marche mal.

✦ ❊ ✦

Dans une cuisine surchauffée, il arrive qu'une pâte à biscuits ramollisse au point de ne pouvoir être abaissée au rouleau. Plutôt que d'ajouter de la farine, enveloppez la pâte dans de la feuille d'aluminium ou dans un épais papier paraffiné et faites-la refroidir quelque temps au réfrigérateur; vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats.

✦ ❊ ✦

Entre le passé où sont nos souvenirs et l'avenir où sont nos espérances, il y a le présent où sont nos devoirs.

Ozanam.

✦ ❊ ✦

Si vous perdez la tige d'un fermoir-éclair, remplacez-la par une épingle de sûreté que vous recouvrirez du même tissu que le vêtement.

✦ ❊ ✦

Un pauvre éméché est à quatre pattes et paraît chercher quelque chose.

Un passant charitable s'informe: "Vous avez perdu quelque chose?"

— Oui, mon . . . monsieur, j'ai per . . . perdu, mon . . . mon né . . . mon né . . . quilibre.

Pour empêcher le lait de surir lorsqu'on ne peut pas le mettre au froid, ajouter une pincée de bicarbonate de soude (soda). Deux cuillerées à table de vinaigre ajoutées dans une tasse de lait doux, font surir le lait en deux minutes.

✦ ❊ ✦

Pour laver vos légumes, employez ce moyen facile: prenez l'égouttoir qui sert à votre vaisselle. Tournez-le à l'envers et mettez vos légumes dessus; laissez couler l'eau.

✦ ❊ ✦

Un linge à épousseter trempé dans une eau savonneuse et passé à l'essoreuse, donnera un meilleur époussetage.

✦ ❊ ✦

— Pourquoi vous autres Anglais êtes-vous si durs pour vos fils? Avec vos chiens, au contraire, vous êtes d'une faiblesse! Vous leur passez tout.

— C'est que nos chiens, nous ne voulons pas en faire des hommes.

✦ ❊ ✦

Ce qu'on dit: Geler une dent. Ce qu'on doit dire: Insensibiliser une dent.

✦ ❊ ✦

Lorsque vous humectez du linge pour le repasser, servez-vous d'eau chaude; le linge se repasse plus facilement et il est d'un fini plus doux.

Le jaune prend la vedette ce printemps

Le jaune prend la vedette ce printemps. C'est curieux, mais à venir jusqu'à aujourd'hui, il est rare qu'on ait parlé beaucoup de cette couleur. Tout au plus, voyions-nous de temps à autre une robe, un costume dans une montre de magasin. Et l'on passait sans trop les remarquer, l'exception faite de celles pour qui cette teinte est la couleur préférée, et c'est le petit nombre.

On ne saurait songer au printemps, sans y associer le marine. Par le passé, on l'a toujours égayé d'une touche de blanc, de rouge, parfois rose. Mais voilà, cette année, on a découvert que le jaune se marie très bien au marine. Et comment se fait-il qu'on n'y ait pas pensé avant. Le jaune est la couleur soleil. Existe-t-il une autre teinte qui puisse mieux symboliser le printemps?

Le jaune n'est pas seulement complémentaire du marine. On le retrouve partout dans les imprimés, les accessoires; souvent même, il est la couleur de base autour de laquelle gravitent le blanc, l'anthracite, le marine, le gris clair, etc.

Le jaune se retrouve dans plusieurs tons, mais celui qui est le plus en vogue est le jaune soleil. Cette teinte sied à bon nombre de personnes . . . et comme nous le disions plus haut, fait très bien dans le décor printanier. C'est comme l'oeuf de Colomb, il fallait y penser. Et le jaune reprend tous les droits qui lui reviennent!

"Les vertus du foyer sont celles du feu"

(Le Droit)

"Les êtres les plus vulnérables sont les êtres à carapace et non les êtres à squelette. Les foyers les plus vulnérables seront les foyers calfeutrés et non les foyers donnés."

(suite)

— II —

Fait pour l'action

"L'homme est fait pour l'action, de continuer Mgr Chabonneau. Sa nature le porte à l'action. C'est lui qui a eu l'initiative de la fondation du foyer. C'est lui qui donne son nom à la succession des générations, à l'avenir.

"L'amour n'absorbera pas toute la puissance de vie qui est en lui. Il possède une nature qui le rend créateur de nouveautés. Parce qu'il est responsable d'une famille et que, par son métier, il s'est posé comme auteur de quelque chose, l'homme désire prendre part à l'édification de la vie sociale et il est admis comme tel.

"L'Ecriture aussi enseigne que l'homme est fait pour l'action. Dans la Genèse, la femme apparaît alors que l'homme a déjà eu une existence active. La découverte de ses mains et de son intelligence a précédé celle de son coeur.

"Le bonheur du foyer demande que l'homme puisse s'engager dans une action. Car la femme attend de son mari qu'il soit un "homme"; pour cela, elle ne doit pas l'amollir en l'enveloppant. Le meilleur moyen de rendre un homme égoïste au foyer, c'est de l'empêcher de se dévouer aux autres. L'homme est fait pour exercer une autorité; si ce n'est dans une activité extérieure, ce sera dans une tyrannie intérieure. De plus, le retour à la maison de l'homme d'action introduit des richesses de la vie extérieure.

L'épouse

"L'homme d'action a besoin de son épouse, a aussi ajouté Mgr Charbonneau, car il est guetté par la volonté de réussir à tout prix. Il est guetté par l'orgueil de paraître et de se poser, par l'ambition, par le désir de gagner de l'argent. Il est aussi guetté par l'inattention aux autres ou le mépris en particulier des petites gens, par l'esprit partisan, par la soif du rendement, par le sens de la tactique à la place de l'amour et de la vérité, par la révolte ou l'abattement dans les échecs, par le découragement.

"L'épouse est une purificatrice, d'affirmer Mgr Charbonneau. Faite pour la bonté, l'accueil, la pitié, elle donne à son mari le sens des autres, le goût du service, le souci des répercussions heureuses ou malheureuses. Elle est la conscience de l'homme d'action.

"L'épouse est une transformatrice. Elle recrée son mari. Combien d'hommes appellent "maman" leur épouse. Elle est le milieu humain, "l'intérieur", la réserve de force pour les jours difficiles. Elle est le calme, la sérénité, la prudence, l'humilité. L'homme, fût-il orgueilleux, écoute sa femme.

"L'épouse est l'initiatrice, l'inspiratrice. L'amour donnant de l'imagination, elle suggérera à son mari des actions qu'ensuite il réalisera.

Les Foyers Notre-Dame

Résumant le rôle des Foyers Notre-Dame, Mgr Charbonneau a relevé qu'il faut se souvenir que les réunions des Foyers Notre-Dame ne sont pas un point d'arrivée, mais un point de départ, un tremplin qui pousse à l'action.

"Elles ne sont pas un but, mais un moyen pour les époux de prendre conscience de leurs responsabilités sociales et apostoliques."

Après avoir entretenu les couples présents du "foyer chrétien et la paroisse", Mgr Charbonneau a été remercié par M. Robert Boyle, membre du comité d'organisation de la section. Le conférencier invité avait été présenté par l'abbé Denis Lacelle, directeur adjoint du Comité diocésain de l'Action catholique et de l'Apostolat laïc, qui est aussi modérateur de la section outaouaise des Foyers Notre-Dame.

Au début de la réunion, les couples avaient été accueillis par M. Marcel Trottier. Par la suite, Mgr J.-Napoléon Gérineau, P.D., V.G., directeur du Comité diocésain de l'Action catholique et de l'Apostolat laïc, a encouragé l'assistance à faire sienne l'oeuvre bienfaisante des Foyers Notre-Dame.

Messe communautaire

Le programme de la soirée a été complété par une messe communautaire, suivie d'agapes fraternelles.

Au nombre des principaux responsables de la concrétisation des Foyers Notre-Dame à Ottawa on relève les noms de MM. et Mmes Marcel Trottier, Jean Boyer, Gaston Soulière, Aurèle St-Amant et Robert Boyle, ainsi que les abbés Denis Lacelle et Carmel Séguin.

Les Foyers Notre-Dame canadiens sont une association de jeunes époux et d'époux d'âge moyen qui s'adonnent au perfectionnement et au rayonnement de la famille chrétienne. C'est un mouvement de spiritualité conjugale et d'apostolat familial.





AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Etre assez grand pour avoir l'intelligence de la santé

par le Dr Adrien Plouffe

Au cours d'une longue carrière consacrée exclusivement à l'hygiène et à la médecine préventive, je me suis évertué à parler un langage simple, clair et sensé à mes contemporains. Mes propos étaient conformes aux données scientifiques de la prévention et ils en appelaient surtout au gros bon sens des miens. Je me bercerais d'une illusion en tout point trompeuse, si je m'imaginais que mes concitoyens ont mis en pratique toutes les directives que je leur ai prodiguées, pendant près de 35 ans! Mais je sais tout de même que mes idées saines ont pénétré dans un bon nombre de cerveaux. Je le sais par les témoignages que j'ai reçus. Et je le sais aussi parce que l'ignorance a reculé et qu'elle a été remplacée par une compréhension plus adéquate de l'art de vivre comme il faut.

Moins d'ignorance, c'est un résultat, mais l'ennemie no 1 de l'hygiène et de la médecine préventive, la sempiternelle négligence, demeure aujourd'hui un adversaire qui, en dépit de toutes les bonnes intentions, ne fait rien pour éviter la maladie, ni pour prévenir son aggravation.

Est-ce à dire que nous devons cesser de bousculer l'insouciance des nôtres? Non pas, au contraire, il faut continuer d'assaillir la négligence, coupable de si nombreux méfaits.

Et pourtant quand on s'arrête à penser, on devrait comprendre que l'intelligence de la santé est un des secrets du bonheur, puisqu'elle barre la route à l'ennuyeuse maladie et aux millions de dollars qu'elle coûte, chaque année au peuple canadien!

A une heure de progrès comme la nôtre, la négligence devrait être mise aux oubliettes et le règne de la prudence et de la prévoyance doit être instauré dans votre vie quotidienne. On se plaint de la vie chère, mais on économiserait des sommes fabuleuses, si on avait le bon esprit de chaser à tout jamais de notre dictionnaire certains mots: apathie, insouciance, indifférence, négligence, inconscience, etc.

Hélas, notre gros bon sens est en chômage. Nous nous engourdissons dans une nonchalance qui nous incite à hausser les épaules devant les S.O.S. des médecins hygiénistes et des médecins praticiens! Nous nous en prenons à ces derniers et aux pharmaciens. Et cependant c'est notre négligence — la nôtre — qui procure d'imposants revenus aux médecins du coin, aux médecins spécialistes et aux apothicaires qui nous vendent des tonnes de médicaments! Mais, nous l'oublions, nous aurions pu éviter ces dépenses considérables si nous avions suivi les saines directives de l'hygiène et de la médecine préventive. Nous avons préféré attendre pour consulter le médecin. Et parfois nous poussons l'insouciance si loin que l'aggravation nous accable et que la mort rôde dans le voisinage! Et il nous arrive d'accuser la malchance!

En ce moment, n'êtes-vous pas en train de vous gausser de ces propos qui pourtant fleurent la sagesse, la saison et le gros bon sens!

Pauvres de nous! nous possédons le moyen d'échapper au moins à l'aggravation de notre cas. Et que faisons-nous contre cette aggravation qui peut nous jouer de si vilains tours? — Rien! — C'est peu! Allons, élève Toulmonde, retournez à l'école du gros bon sens et vous serez le premier à récolter les bienfaits de votre prévoyance! Pourquoi, messieurs-dames, ne pas essayer dès aujourd'hui? N'êtes-vous pas assez grands pour acquérir enfin l'intelligence de la santé?



Q. — J'ai plusieurs bocaux qui proviennent de marinades, de beurre d'arachide ou autres produits du genre. J'aimerais m'en servir pour des gelées et des confitures, mais malgré un bon lavage, des odeurs persistent et je crains de les utiliser. Un conseil, s'il vous plaît. — **Ménagère.**

R. — Après les avoir lavés de nouveau dans de l'eau très chaude et savonneuse, laissez-les tremper avec du gros sel dans de l'eau froide. Ne mettez pas les couvercles sur ces bocaux pendant l'entreposage, de cette façon l'aération se fera plus facilement.

☆ ☆ ☆

Q. — Une de mes amies s'est mariée il y a deux ans, avec un jeune homme qu'elle avait connu par correspondance. Elle est très heureuse et son mari est un homme très bien à tous points de vue. J'ai trente-cinq ans et je n'ai pas d'ami. Je voudrais bien fonder un foyer moi aussi et avoir des enfants. Croyez-vous que je devrais tenter ma chance et faire partie du club par lequel mon ami a connu l'élu de son coeur?

R. — Je ne saurais vous conseiller une telle aventure, car franchement votre amie a été l'exception à la règle. Généralement, ces rencontres ne sont pas favorables et peuvent même comporter des risques très graves, surtout si la demoiselle est le moindrement crédule et naïve. Arrangez-vous pour fréquenter des clubs sociaux, pratiquer les sports; affiliez-vous pour le faire à une organisation. Si vous aimez la musique, fréquentez les concerts et des cercles d'études. Il doit y avoir, en plus, des groupements paroissiaux qui ne sauraient manquer de vous offrir des occasions de rencontrer des partis convenables. Bonne chance et ne vous découragez pas.

☆ ☆ ☆

Q. — Croyez-vous qu'il y ait péché pour une jeune fille de se teindre les cheveux? Peut-on l'accuser d'avoir une mauvaise conduite parce qu'elle a changé la couleur de sa chevelure? Je déteste cette mode. — **Grincheux.**

R. — Vous pouvez "grincher", vous ne changerez pas la mode et vous n'affecterez en rien le caractère et la morale de celles qui désirent teindre leurs cheveux . . . de grâce soyez un peu de votre temps. Vous savez fort bien qu'il n'y a pas plus péché à se colorier les cheveux qu'à se mettre du rouge à lèvres! On en aura vraiment vu de "toutes les couleurs"!

☆ ☆ ☆

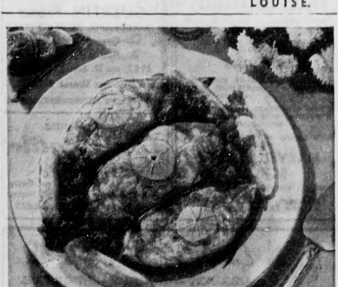
Q. — Je lis votre courrier depuis des années et je le trouve très intéressant. Me voici, à mon tour, en quête de conseils. Que pensez-vous d'un parent qui, tout à coup, à la suite d'un deuil, se trouvant seul au monde, est venu se réfugier chez nous, quoique nous soyons à l'étroit.?

Profitant du geste charitable que nous avons fait en l'accueillant, il ne nous donne que ce que bon lui semble comme pension. Un montant inférieur d'au moins vingt dollars du prix courant. Nous avons essayé d'obtenir qu'il nous paie plus, mais il s'y refuse carrément. C'est un vieillard retiré, mais capable de pourvoir à ses besoins. Il est de ces personnes avec qui on ne peut discuter.

Comment remédier à la situation sans le blesser? Merci d'avance. — **Nous sommes pauvres.**

R. — Plusieurs ne se gêneraient pas pour dire à ce monsieur de payer convenablement ou de quitter les lieux. Vous avez pitié de lui et ne voulez pas le blesser, dites-vous, mais allez-vous priver vos enfants, votre mari et vous-même du nécessaire pour ce parent mesquin? Il est certes beau d'être bon, mais il ne faut pas être bonasse. Dites-lui tout simplement que vous n'avez pas les moyens de le garder pour si peu et que vous devrez vous chercher un autre pensionnaire. S'il continue de refuser, faites-le et quand vous aurez trouvé une personne convenable prête à payer une pension raisonnable, demandez-lui tout simplement de déménager. Il n'a pas le droit d'abuser de votre bonté et dans les circonstances il est très injuste envers vous tous.

LOUISE.



Darnes de flétan aux fruits grillés

Essuyer les darnes ou tranches de flétan (une petite tranche par personne) avec un linge propre et humide ou avec une serviette de papier. Les mettres sur le gril graissé et préalablement chauffé. Badigeonner le poisson avec le beurre fondu et asperger de jus de citron. Saupoudrer de sel, poivre et paprika. Faire griller, à 2 pouces environ de la source de chaleur, de 3 à 6 minutes ou jusqu'à ce que le poisson commence à dorer. Retourner les tranches avec soin. Disposer, autour du poisson, des petites bananes entières ou de grosses bananes coupées en deux sur la longueur. Garnir chaque tranche de poisson d'une ou deux rondelles d'orange. Badigeonner le tout de beurre fondu et asperger de jus de citron. Saupoudrer de sel, poivre et paprika. Faire griller de 5 à 8 minutes ou jusqu'à ce que la chair du poisson s'effeuille aisément sous la dent d'une fourchette. Il faut compter environ dix minutes de cuisson par pouce d'épaisseur du poisson. On pourra compter environ ½ banane par personne.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 50—No 50

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface**, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

PLUS DE TRACAS FINANCIERS. Soyez un détaillant prospère de nécessités pour le foyer et la ferme. Travail stable, payant, intéressant, salutaire. Aux agressifs $3.00 de l'heure possible. **PRODUITS FAMILEX**, Dept. M.4, 1600, Délorimier, Montréal.

L'HUILE SUEDOISE est ce fini épatant pour bois, qui remplit, scelle et finit. Aucun corps étranger pour faire rétrécir ou décolorer. Ecrivez pour littérature gratuite et échantillon du fini à huile suédoise. **Plywood House Ltd., 561, 2e avenue Nord, Saskatoon.**

ON DEMANDE — Dame ou demoiselle pour travail domestique. Doit aimer les enfants et demeurer chez employeur. **Signaler: GRove 4-2277 le soir.** 49-1912-T.F.

Pour faire remplir vos formules d'impôt, signalez: CHapel 7-6082. 48-1892-T.F.

POUR FAIRE PEINTURER ou décorer votre maison à prix modéré, **appelez F. Stainier: CEdar 3-4830.** 47-1887-T.F.

A LOUER — Norwood, 257, Enfield Crescent. Logis: 3 pièces. Complètement privé. Poêle électrique et service de buanderie avec sécheuse électrique. $55.00 par mois. Libre: 1er avril. **Signaler: CHapel 7-8272 ou EDison 9-2369.** 50-1923-T.F.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.

Ecrivez pour nos dépliants gratuits

C. C. Jamieson

Boîte postale 22, Transcona, Man. Téléphone: CAstle 2-4492

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872

Dufault Electronics

Radio et TV — Vente et Service

Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée

278, rue Taché, St-Boniface
Visite à domicile: $2.50

Signalez CHapel 7-4288

Transit Service Station

567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

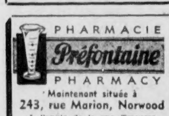
Reliance Typewriter

Office Equipment & Supply Co.

275, ave Taché, St-Boniface

Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617

ROGER-A. SABOURIN, propriétaire



PHARMACIE *Préfontaine* PHARMACY

Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood

A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons

Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES

Travail délicat — Meilleurs gages

Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de

COIFFEUSES

Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci

Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses

Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit

MARVEL BEAUTY SCHOOL

309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

MASSAGE FACIAL GRATUIT AVEC CE COUPON

Mesdames, voulez-vous perdre du poids, avoir une belle apparence? Nous avons l'équipement le plus moderne. Nous donnons des traitements contre le rhumatisme, l'arthrite et la tension nerveuse. Nous donnons aussi des massages faciaux.

SILVER HEIGHTS HEALTH STUDIO
Téléphone: 837-5116
49-1911-3C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis: 4 pièces. 2e étage. Entièrement privé. Bien propre. Libre maintenant. Stationnement. Adultes de préférence. **Signaler: WHitehall 3-9024.** 35-1681-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 227, rue Bertrand. Logis meublé: 3 pièces. **Signaler: CEdar 3-6916 ou WHitehall 3-2907.** 43-1802-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Grand logis: 4 chambres à coucher, cabinet de travail, poêle, réfrigérateur, usage de grand soubassement et garage avec prise de courant. Près collège et écoles françaises. 2 portes d'entrée. Seul logis dans immeuble. Bureaux en bas. $150 par mois. **Signaler: GRover 5-0205 ou GRover 4-1803.** 40-1753-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 162, rue Bertrand. Logis: 3 pièces. Poêle. Entrée et salle de bain privées. 43-1794-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Berry. Maison: 5 pièces. Libre: 1er avril. **S'adresser à: E.-J.-R. Arpin, 107, avenue Claremont, Norwood. Signaler: GLobe 3-6041.** 50-1928-T.F.

A LOUER — 686, avenue Taché. Logis: 1½ pièce. Nouvellement décoré. Aussi, un logis de 2 pièces. Tous deux meublés. **Signaler: CEdar 3-3063 le matin et après 6 h. p.m.** 48-1903-50C.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Pour homme qui travaille. **Signaler: CEdar 3-2027.** 50-1937-50C.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée. Pour dame ou jeune fille. **Signaler: CEdar 3-1207.** 50-1935-T.F.

A LOUER — Rue St-Jean-Baptiste. Logis: 2 grandes pièces, au 1er étage. Poêle et réfrigérateur. Près autobus. Libre: 1er avril. **Signaler: CEdar 3-5388.** 50-1934-1C.

A LOUER — 135, rue Masson. Chambre meublée. **Signaler: CHapel 7-4919.** 50-1931-T.F.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 2 grandes pièces meublées, 1er étage. Chambre et cuisine modernes. Armoires avec évier. Libre: 1er avril. Pour personnes tranquilles. $55.00. **Signaler: WHitehall 3-9024.** 50-1927-T.F.

A LOUER — 162, rue Bertrand. Logis: 3 pièces. 1er étage. Entièrement privé. **S'adresser à: 198, rue Goulet, Norwood.** 50-1925-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Berry. Chambre meublée. **Signaler: 247-7679.** 50-1922-50C.

A LOUER — Précieux-Sang. Chambre avec facilités de cuisine. $25.00. **Signaler: CHapel 7-6082.** 50-1921-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Despins. Logis: 5 pièces. $105.00. Entièrement privé. Maximum d'enfants: deux de préférence. **Signaler: CEdar 3-3457 le jour ou CEdar 3-6997 le soir.** 50-1918-T.F.

NORWOOD — Rue Kitson. Chambre et pension pour deux jeunes gens dans maison tranquille. **Signaler: CHapel 7-6384.** 41-1772-T.F.

DESIRERAIT ACHETER — Maison de 3 chambres à coucher à St-Boniface ou Norwood. Pas d'agents. **Signaler: 247-8254.** 50-1926-50C.

A VENDRE — Maison à niveaux variés. Trois ans. 3 chambres à coucher. Grands salon et cuisine. Salle de récréation et de toilette au soubassement. Style peu courant à Windsor Parc. Près école Béliveau, église catholiques et commodités. Hypothèque à 6%. **Signaler: ALpine 3-5186.** 44-1809-T.F.

MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour **supports et gaines "Spencer"**. Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez 247-4507 — **47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.**

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
413, AVE GRAHAM, WINNIPEG
(une rue à l'est de la Baie)
Téléphone: WHitehall 3-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français. **M. Jean Carignan.**

J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

Horloger suisse

Louis Matile & Fils

maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

Votre corsetière
SPENCER

Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure. Pour rendez-vous, appeler **Mme Aldéa Fillion, 118, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5496 ou CHapel 7-3886.**

A VENDRE — Village de La Broquerie. Maison: 6 pièces. Près église et école. Eau courante. Eau chaude. Toilettes à l'eau. $2,700. **Téléphone: HAzel 4-5281.** 50-1932-3C.

A VENDRE — 3 réservoirs à eau chaude. Deux de 30 gallons et un de 22. Prix raisonnable. **Signaler: CEdar 3-3063 le matin et après 6 h.** 50-1929-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, rue Des Meurons. Bungalow: 3 chambres à coucher. Près écoles, autobus et magasin. Gaz. Garage. Lot: 50' x 100'. **Appeler propriétaire: CEdar 3-2523 après 5 h.** 50-1924-T.F.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. **Veuillez signaler CHapel 7-7603.** 39-583-T.F.

A VENDRE — Village St-Léon. Lot avec maison: 4 pièces. Intérieur et extérieur bien finis. Bon puits. Broché à neuf. Prix raisonnable. **S'adresser à Norbert Dacquay, 193, rue Notre-Dame, St-Boniface.** 48-1899-1P.

A VENDRE — St-Boniface, avenue Taché. Maison: 5 pièces. Prix: $8,500 comptant. **Signaler: CEdar 3-1350.** 48-1891-T.F.

A VENDRE — Belle et grande maison de deux étages: 10 pièces. Située en face de la cathédrale, près de l'école. Garage double. **Ecrire à: C.P. 452, Gravelbourg, Sask.** 48-1889-2P.

A VENDRE — Parc Windsor, chemin Arundel. Maison moderne: 5 ans. Près de toutes commodités. 4 chambres à coucher. Prix: $12,700. **Signaler: ALpine 3-4993.** 50-1917-3C.

A VENDRE — St-Norbert. Sur lot de rivière: 50' x 350', bungalow complètement moderne; 5 pièces, 3 chambres à coucher. Rue résidentielle tranquille. Beaucoup de chênes. Chauffage: gaz. Egout et eau. Près église et école catholiques. Age: 4 ans. Prix: $14,500. Paiement initial: $1,200 (ou moins) à un hypothèque, 6%. $80.00 par mois. **Appeler propriétaire: GLobe 3-0997.** 50-1920-2C.

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartements: 5 logis modernes. Poêles, réfrigérateurs et tentures. Place de stationnement avec prise de courant. Revenu mensuel: $370.00. **Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h.** 50-1919-4C.

A VENDRE

Parc Windsor, rue Dussault. Maison neuve à niveaux variés. 4 chambres à coucher. Salon et salle à manger en forme de "L" Cuisine en acajou. Plancher: chêne. Grand lot. $16,595. Comptant: $1,595. Balance: $100 par mois, plus taxe. Venez la voir pour l'apprécier. Possession immédiate. **Signaler: 256-1587.** 33-1636-T.F.

A VENDRE — St-Vital, Fifth avenue. Maison de famille ou de revenu: 8 pièces. Double plomberie. Chauffage moderne. Soubassement à la grandeur. Nouvellement brochée et peinturée. Lot: 50' x 120'. Prix: $10,500. Comptant requis: $2,500. Pas d'agents. **Signaler: 233-5507.** 49-1913-T.F.

MAISON A VENDRE

Obligé de vendre devant quitter la ville. Bungalow: 3 pièces. Garage. 1 acre environ. Eau de ville. Taxe, $92. Sur River Road, St-Vital. Pas d'agents. Quelles offres? **Signaler: ALpine 3-5201.** 46-1851-50C.

A vendre — Maison de rapport près hôpital St-Boniface

Deux étages complètement séparés: 3 et 5. Intérieur neuf. Deux plomberies. Soubassement. Propre. Chauffage: huile. Garage. Revenu mensuel: $100.00, plus 4 pièces pour propriétaire. Vendrait avec $2,000 comptant. Balance à termes faciles. Plein prix: $15,900. Pas d'agents, s.v.p. **Signaler: CHapel 7-5947 après 5 h.** 50-1930-T.F.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

Norwood — Rue Goulet. Maison de famille: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Gaz. Lot: 50'. Comptant requis: substantiel.

St-Vital — Rue Béliveau. Bungalow: 5 pièces. Garage. Lot: 99' x 140'. Libre. Comptant requis: $1,000.

St-Boniface — Près école Provencher. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. 2 plomberies. Chauffage: gaz. Comptant requis: $2,000. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface centre — Maison: 5 pièces, d'âge récent. 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Titre clair. Comptant requis: $8,000.

St-Boniface centre — Maison de famille ou de revenu: 8 pièces. Chauffage: huile. Comptant requis: $1,000 ou moins. Balance: $75.00 par mois.

Paroisse St-Charles — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Avec 3 lots de 50' chacun. Vendrait ou échangerait sur maison à St-Boniface.

St-Boniface — Duplex: stuc. 10 pièces. 5 et 5. 3 chambres à coucher chacun. Revenu mensuel: $140.00. Lot: 50'. Cause de vente: santé. Comptant requis: $2,900.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
46-1858-50C.

A VENDRE

Norwood — 97, rue Monck. $11,800. Maison moderne: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Grand salon, foyer. Soubassement à la grandeur. $2,500 comptant.

St-Boniface — $11,500. Rue Berry, près Taché. Maison de famille ou revenu. 2 logis: 3 pièces chacun. 2 plomberies. Soubassement à la grandeur. $2,000 comptant.

50 milles au sud de la ville — Dans village prospère. Entrepôt frigorifique: 200 tiroirs. Plus magasin et équipement moderne. Logis moderne attenant: 5 pièces. Accepterait prix raisonnable ou considérerait échange sur propriété de ville.

Parc Windsor — $12,800. Chemin Speers. Bungalow moderne: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Grand lot. Possession immédiate. $3,000 comptant.

St-Boniface — Rue Notre-Dame. $12,500. Duplex: 5 et 3. $4,000 comptant.

Parc Windsor — $14,500. Bungalow neuf: 3 chambres à coucher. Grande cuisine. $2,000 comptant. Considérerait échange sur maison de ville.

La Broquerie — Magasin général. Logis attenant: 5 pièces. Bon chiffre d'affaires. Marchandise: environ $5,800. Equipement et appareils modernes. Tous bâtiments inclus. 2 garages. Hangar. Très bon état. $12,800 à termes. Considérerait échange sur propriété de ville.

St-Boniface — $9,500. Rue Berry. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Taxe: $118.00. Garage double. Chauffage: gaz. Termes.

St-Norbert — 46, rue de l'Eglise. Lot: 70'9 x 125'. Accepterait offre raisonnable.

A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
46-1864-50C.



VOTRE CIMETIÈRE CATHOLIQUE

Le Jardin du Saint-Sépulcre

Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface

Bureau: 707 - 356, rue Main
Great Western Building Winnipeg
Tél.: WH 3-7425

Professionnel, canadien français, désire emprunter $20,000.

pour être remboursées à $220.00 par mois

Très bonnes sécurités et références.

S'adresser à Boîte 1938, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.

50-1938-50C.

On demande

pour le District Consolidé de St-Pierre No 2395 des applications d'institutrices bilingues et qualifiées pour septembre 1963.

Salaire	P1A0	P1A1	P1A2	P1A3	P1A4	P1A5	P1A6
Min.	2500	2900	3300	3500	4300	4700	5100
Max.	3100	4000	4600	5000	6700	7500	7900
Aug. annuel.	6x100	5x100 4x150	7x100 4x150	6x150 3x200	4x150 9x200	4x150 11x200	4x150 11x200

Pour toutes autres informations, s'il vous plaît, écrire au:
Secrétaire-trésorier,
District Consolidé de St-Pierre No 2395,
St-Pierre, Manitoba.

ON DEMANDE

Instituteurs ou institutrices pour école élémentaire consolidée Ste-Anne no 2379. Ecole moderne et échelle de salaire. **Adresser toute correspondance au secrétaire-trésorier indiquant qualifications et expérience: R.-J. Freynet, sec.-trés., Ste-Anne, Man.**

49-1908-T.F.

A VENDRE

686, avenue Taché — Immeuble-appartements complètement meublé: 3 logis de 3 pièces et 1 logis de 4 pièces. Taxe: $416.00. Lot: 43' x 99'. Revenu mensuel: $255.00. Prix: $16,000. Comptant: $5,000.

Rue Kitson — Maison: 9 pièces, partiellement meublée. 2 salles de bain. Lot: 50' x 100'. Garage. Taxe: $242.00. Revenu mensuel: $175.00. Prix: $15,000. $3,000 comptant.

Signaler: CEdar 3-3063
le matin et après 6 h. p.m.
48-1904-50C.

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher

A VENDRE

Parc Windsor — Duplex moderne. 2 poêles, deux réfrigérateurs, 2 systèmes de chauffage. $23,500 à termes faciles.

St-Boniface — Triplex moderne. Revenu mensuel: $150.00, plus logis: 4 pièces pour propriétaire. Prix: $18,900.

St-Boniface — Duplex moderne. Près des écoles. $21,000 à termes.

A.-J. BOULANGER
TELEPHONES:
Bureau: CHapel 7-8178
Résidence: WHitehall 3-2134
48-1906-50C.

MARION REALTY
66, rue Marion

St-Boniface centre — Maison: 3 logis. Revenu mensuel: $160.00, plus logis: 5 pièces, au 1er étage, pour propriétaire. Prix: $24,500. Comptant requis: $10,000. Balance à termes faciles.

St-Boniface — Maison: 4 pièces. Prix: $9,900. $1,000 comptant.

St-Boniface — Immeuble-appartements: 3 logis. Prix: $24,000. $4,000 comptant.

Norwood — Maison: 7 pièces. Prix: $14,000. $3,000 comptant.

St-Vital — Maison: 7 pièces. $11,900. $1,500 comptant.

St-Vital — Maison: 5 pièces. $10,900. $3,000 comptant.

Appeler Raymond THERIAULT
CEdar 3-6217 ou LEnnox 3-6017
50-1936-50C.

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher, St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface $15,000
Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Presque neuve. Soubassement fini. Garage. Grand lot.

Norwood $11,900
Joli bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Très propre. Prêt des écoles catholiques. Termes faciles.

Rue Marion $11,500
Grand lot commercial: 50' x 130', dans (centre d'affaires) du Norwood. Idéal pour bureaux, immeuble-appartement, etc. Bons termes.

St-Norbert $1,500 comptant
Grand bungalow: 3 ans. 5 pièces, 3 chambres à coucher, plus chambre finie au soubassement. Près église. Beaucoup d'extra: tentures, tapis mur à mur, etc. Gaz. Plein prix: $13,500 seulement.

St-Boniface $10,200
Grande maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher, ou duplex: 3 et 3. Double plomberie. Tout près académie St-Joseph. $2,000 comptant. Balance: 1 paiement mensuel.

St-Vital $8,900
Joli bungalow: 4 pièces, 2 grandes chambres à coucher. Très propre. Soubassement. Gaz. Grand garage. Lot: 40' x 220', avec jardin. Comptant requis: $800.00 ou plus.

Pour plus d'information
appeler PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267
Résidence: CHapel 7-7603
46-1863-50C.

8 MILLES DE LA VILLE

Près de Lorette, Man. — Ferme de 315 acres toutes en culture, sur grand-route pavée. 100 acres en guéret d'été. La meilleure terre. Propriétaire retiré. $135.00 l'acre. Moitié comptant.

ST-VITAL

Maison sur 1 acre de terrain. 3 chambres à coucher. Garage. Chauffage: huile. Bonne eau. Prix: $6,500. $2,000 comptant.

ST-VITAL

Nouveau duplex côte à côte. 3 grandes chambres à coucher dans chaque côté. Salle de toilette (powder room) au 1er, plus salle de bain 4 unités au 2e. Prix: $26,000. Comptant requis: $9,000.

ST-VITAL

Restaurant, chiffre d'affaires de $100 par jour. Logis complètement moderne: 6 pièces, pour propriétaire. Prix: $8,500. Comptant requis: $2,500.

ST-BONIFACE

Immeuble appartement: 5 logis. Revenu mensuel: $360. Chauffage: gaz. Prix: $32,900. Comptant requis: $9,000. Propriétaire assumerait balance à termes faciles.

ILE-DE-CHENES

Ferme de 126 acres. Toute en culture. Très bon marché à $75 l'acre. 1/3 comptant.

J.-R. POIRIER REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Jos. Trudeau,
130, rue Masson
Téléphone: CHapel 7-8011
46-1856-50C.

ON DEMANDE

Instituteurs ou institutrices qualifiés pour les écoles secondaires de la Division Scolaire de la Rivière-Rouge. Echelle de salaires à être négociée. **Pour plus amples renseignements, s'adresser à: Gérard Gagné, sec.-trés., St-Pierre, Man. Téléphone: 111.**

49-1916-1C.

ON DEMANDE

Pour école Frontenac no 2217, située dans le village de Dufrost, un instituteur ou institutrice qualifié, bilingue, pour les grades 5, 6, 7 et 8. Vingt-cinq élèves. Pour septembre 1963. Salaire selon qualifications et expérience. **S'adresser à Mme Marguerite Comeau, sec.-trés., Dufrost, Man. Téléphone: 318-15.**

50-1933-3C.

ON DEMANDE

Le Gouvernement du Canada demande des instituteurs (trices) d'expérience et qualifiés (ées) pour enseigner dans les Ecoles indiennes du Manitoba, à partir du 1er septembre 1963. L'échelle des salaires et de $3,100 à $7,750 selon les qualifications et l'expérience.

Classe 1 $3,100-$4,900 —
en 9 augmentations annuelles
Classe 2 $3,400-$5,425 —
en 9 augmentations annuelles
Classe 3 $3,800-$6,050 —
en 10 augmentations annuelles
Classe 4 $4,200-$6,950 —
en 11 augmentations annuelles

On accorde des crédits de $200 à $250 pour chaque année d'expérience professorale jusqu'à concurrence de six. L'échelle permet l'obtention de salaires plus élevés par l'achèvement de chaque année pédagogique additionnelle. Des allocations supplémentaires sont versées aux spécialistes (méthodes primaires, arts industriels, économie domestique) pourvu que ces services spécialisés soient requis dans la mesure de 50 pour cent de l'horaire. Les directeurs recevront $100 par classe jusqu'à concurrence de $1,400 pour la surveillance. Les assistants directeurs recevront une gratification n'excédant pas $600 pour les tâches additionnelles. Des allocations pour l'isolement et le coût de la vie seront payées aux taux établis là où elles sont approuvées. Logis, ameublement, chauffage et éclairage sont fournis à des prix raisonnables. Les dépenses de voyage sont payées pour les endroits éloignés. On dispose aussi d'un plan de pension et de l'assurance de groupe. Pour plus de renseignements et formules de demandes, adressez-vous à M. J. Slobodzian, surintendant des Ecoles indiennes, 344, rue Edmonton, Winnipeg 2, Manitoba.

A. G. LESLIE,
surintendant régional
des Agences indiennes.

Fais honneur à Dieu de tes biens et des prémices de tout ton revenu; alors, tes greniers regorgeront de blé et tes cuves déborderont de vin nouveau. (Prov 3, 9-10)

PRIX DES POUSSINS 1963
chez **BOLE,**
326, rue Des Meurons — CH 7-4529
F.A.B. à St-Boniface, Man.
Payable à l'express

	100 poulettes	100 mélangés	100 cochelets
WLSX	31.95	14.95	4.00
RIRXLS	25.50	13.95	10.00
LS	25.50	13.95	10.00
BR	25.50	13.95	12.00
RIRXBR	25.50	13.95	12.00
BRXLS	25.50	13.95	12.00
LSXBR	25.50	13.95	12.00
WR	27.50	14.95	25.00
AA Queen	47.00	22.50	5.00

Nous tenons un assortiment complet d'approvisionnement pour la basse-cour.

La vente continuelle de

SINGER

vous offre de
Fantastiques épargnes!

Nous ne disposons pas d'assez d'espace pour énumérer nos nombreux et magnifiques **spéciaux . . . mais . . . nous vous incitons** à vous procurer la machine de votre choix, qu'elle soit **automatique, régulière, portative,** ou **avec meuble.**

Voici un exemple d'épargne d'argent:

La nouvelle Singer Slant-O-Matic avec nouveau meuble cabinet vous épargne jusqu'à $50.00.

Machines
à démonstration
à réductions extraordinaires

Pour faciliter votre ménage du **printemps,** nous avons abaissé les prix de nos **aspirateurs, nettoyeurs de plancher, nettoyeurs de tapis** de **$29.95**

- **Toutes les machines usagées,** parfaite condition A-1, de **$19.95.**
- **Entièrement remises à neuf** par les mécaniciens **Singer.**
- Plan budgétaire à bas prix, **épargnez-en-payant.**

SINGER SEWING CENTRE
129, rue Marion
424, avenue Portage
et Selkirk, Manitoba.

Appui ecclésiastique aux mineurs de France

PARIS — M. l'abbé Haubtmann, directeur du secrétariat de l'Information religieuse de l'épiscopat français, a fait un compte rendu des travaux de l'assemblée des cardinaux et archevêques de France qui s'est tenue la semaine dernière à l'archevêché de Paris.

Après avoir indiqué que les six cardinaux résidant en France et tous les archevêques à l'exception de Mgr Garrone, de Toulouse, retenu à Rome, étaient présents, M. l'abbé Haubtmann a rappelé que les prélats s'étaient notamment préoccupés du conflit minier actuel et avaient publié à ce sujet un communiqué dans lequel ils disaient leur accord avec les déclarations déjà faites à ce sujet par plusieurs évêques et ils invitaient les fidèles à ne pas rester à l'écart de l'effort d'entraide fraternelle pour les victimes du conflit.

Interrogé sur la possibilité d'une plus ample information des travaux de la deuxième session du Concile, M. l'abbé Haubtmann a indiqué que de nombreux projets en ce sens étaient à l'étude et notamment la création d'un centre d'information pour la presse française, dont Mgr Stourm, archevêque de Sens, président de la Commission épiscopale de l'information, et M. l'abbé Haubtmann lui-même s'occuperont au cours de la prochaine session.

ROME — Trois prêtres chinois sont morts en prison, rapporte l'Agence missionnaire "Fides", d'après une source digne de foi. Il s'agit du Père Pierre Chang Chou Ki, du diocèse de Soochow, âgé d'une cinquantaine d'années; du Père Michel Yuan, du diocèse de Haimen, âgé de 65 ans et emprisonné depuis 1955, et du Père Matthieu She Kia Ki, âgé de 42 ans, qui fut arrêté en 1957.

PAUL PAQUIN

Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

La Société d'Habitations Ltée

MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021

Avis public à toutes les Sociétés ou tous les droits de propriété de la province du Manitoba

Avis est par les présentes donné qu'un amendement à la Loi des Sociétés stipule maintenant le renouvellement, pour le 30 avril 1963, de toutes les sociétés ou droits de propriété antérieurs au 1er novembre 1962. Les formules de demande de renouvellement sont disponibles au Département du Secrétaire Provincial, Chambre 345, Edifices du Parlement, Winnipeg 1, ou au bureau de votre greffier local de la Couronne et des Plaids.

La Loi des Sociétés porte de plus que toutes les personnes liées avec d'autres en sociétés pour fins commerciales, industrielles ou minières doivent s'enregistrer. Les individus qui sont engagés dans une telle affaire, sous un nom autre que le leur, ou en leur propre nom incluant les mots "et Compagnie" "Fils", etc., ou sous un nom indiquant que d'autres leur sont associés, doivent aussi s'enregistrer selon cette Loi.

Gurney EVANS,
secrétaire provincial.

La "Norwood Jewellers"
320½, avenue Taché
NORWOOD
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

Kleen-Products

61, Heaton, Winnipeg 2
Tél.: 943-6047
Savon, cire, désinfectant et tous produits et équipements pour nettoyage.
Joseph-Marcel LaBossière, gérant général
Paul LePage, contrôleur

TOUPIN LUMBER & FUEL COMPANY LTD.

388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

NEPTUNE'S FISHERIES



472, avenue Dufferin, Winnipeg 4, Man.
Téléphone: 589-4486
Spécial: Hareng fumé du Lac Supérieur, 30c la livre.

Filets de doré frais .... **$1.25 lb**
Filets de brochet du nord frais .... **40c lb**

Livraison gratuite sur achats de plus de $3.00

Prix spéciaux pour les institutions

ABLE JOBBERS CO.

La première maison d'épiceries vendant à escompte
158, avenue Provencher CHapel 7-3996

Blé d'Inde en crème, 24/15 oz.	$2.35 la caisse
Pois, 24/15 oz.	$3.00 la caisse
Haricots verts, 24/15 oz.	$3.00 la caisse
Soupe aux tomates, 24/20 oz.	$3.50 la caisse
Pêches, 24/15 oz.	$4.50 la caisse ou $2.25 la douzaine
Soupe au riz et tomate, 24/10 oz.	$2.40 la caisse
Soupe crème aux asperges, 24/10 oz.	$2.40 la caisse
Jus de fruits: pamplemousse, ananas, tomate, 24/20 oz.	$3.25 la caisse
Jus d'orange et pamplemousse, 24/20 oz.	$3.50 la caisse

Vente colossale!

RENDEZ-VOUS CHEZ

Couture Motors Ltd.

qui vous offre des voitures usagées de parfaite valeur

Toutes les voitures sont garanties dans tout le Canada et les Etats-Unis

1959 Jaguar (3.4 litres) Sedan, 4 portes. Transmission automatique, chaufferette et dégivreur, seulement 16,000 milles, comme neuve **2375.00**

1961 Chrysler Saratoga, 4 portes, toit rigide. P.S. P.B. radio, transmission automatique, laveur de pare-brise, anti-brume à l'arrière, pneus à flanc blanc, couleur blanche, capitonnage vin pratiquement neuf **3395.00**

1961 Chevrolet, 2 portes, 6 cylindres. Chaufferette et dégivreur, chaufferette d'engin, laveur de pare-brise **1795.00**

1960 Chevrolet, 2 portes, 6 cylindres. Chaufferette et dégivreur, chaufferette d'engin, laveur de pare-brise **1695.00**

1960 Dodge Sedan, 4 portes, 6 cylindres. Chaufferette et dégivreur, chaufferette d'engin, parfaite condition **1525.00**

1958 Dodge Royal Sedan, 4 portes. P.S. P.B. radio, transmission automatique, laveur de pare-brise, pneus à flanc blanc, 2 couleurs **1450.00**

1961 Simca De Luxe, 4 portes. Chaufferette et dégivreur, chaufferette d'engin, siège à bascule **995.00**

1957 Ford V8 Sedan, 2 portes. Chaufferette et dégivreur, radio, couvertures des sièges en parfaite condition **850.00**

1956 Meteor V8 Rideau 500, Sedan, 4 portes. Transmission automatique, radio, couvertures de sièges **775.00**

1956 Dodge Royal Sedan, 4 portes. Transmission automatique, radio, 3 couleurs, très bonne condition **995.00**

1957 Dodge Regent, 4 portes, 6 cylindres. Transmission automatique, radio, 2 couleurs **950.00**

1956 Dodge Regent, 6 cylindres, 4 portes. Transmission automatique, chaufferette et dégivreur, couvertures de sièges **775.00**

1958 Pontiac Sedan, 6 cylindres, 4 portes. Chaufferette et dégivreur, 2 couleurs, pneus neufs **1075.00**

1950 Austin Sedan, 4 portes. Pneus neufs, bonne condition **175.00**

Et plusieurs autres, au choix, à termes de paiement faciles.

Couture Motors Ltd.

Angle Provencher et St-Joseph
DISTRIBUTEUR DE CHRYSLER, DODGE, VALIANT ET SIMCA
Téléphone: CHapel 7-3955